

Rapport de présentation

Tome 5

Indicateurs de suivi

Projet de SCoT annexé à la délibération 2022_C11 du 12 avril 2022

SOMMAIRE

PREAMBULE	7
Qu'est-ce qu'un SCoT ?.....	7
Le SCoT et les évolutions législatives.....	7
Le SCoT, un document de planification stratégique et un outil de mise en cohérence des politiques publiques.....	8
La composition du dossier de SCoT.....	8
Pourquoi définir des indicateurs de suivi du SCoT ?.....	9
LES INDICATEURS DE SUIVI	10
Les indicateurs d'observation du territoire	10
Les indicateurs d'appréciation de la mise en œuvre	12
TERRITOIRE RESSOURCES	14
1.1 Préserver les paysages supports de l'identité rurale du territoire	14
Nombre de sites et monuments historiques.....	14
Nombre de sites patrimoniaux remarquables.....	16
1.2 Valoriser l'agriculture présente sur le territoire.....	18
Surface effective des terres à usage agricole	18
Nombre d'outils de protection des espaces agricoles mis en place et superficies concernées.....	20
1.3 Économiser et optimiser le foncier	21
Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.....	21
Superficie des espaces artificialisés.....	24
État des procédures de documents d'urbanisme	25
1.4 Sécuriser, préserver, économiser et optimiser la ressource en eau.....	27
Etat qualitatif et quantitatif des masses d'eau du territoire	27
Prélèvements en eau	30
Etat de la protection des captages d'alimentation en eau potable	32
Capacités résiduelles et conformité des stations d'épuration collectives.....	34
1.5 Préserver et valoriser la trame verte et bleue du territoire	36
Nombre de bâtiments localisés au sein d'un réservoir de biodiversité.....	36
Superficie de zones humides recensées sur le territoire.....	38
Surface effective des espaces forestiers	40
1.6 Lutter contre le changement climatique, maîtriser les risques et les nuisances	42
Consommations d'énergie finale.....	42
Emissions de gaz à effet de serre.....	44

Production d'énergie renouvelable.....	46
Nombre de jours de dépassement de seuils d'alerte à la qualité de l'air	48
Production de déchets, part de valorisation et nombre de programmes de prévention des déchets	49
Nombre de bâtiments localisés au sein d'une zone d'aléa connue vis-à-vis d'un risque majeur.....	51
Nombre de bâtiments localisés au sein d'un secteur affecté par le bruit.....	53
TERRITOIRE ACTEUR DE SON DEVELOPPEMENT	55
2.1 Développer les coopérations territoriales avec les polarités extérieures pour tirer parti de leur proximité et de leur dynamisme.....	55
Nombre de contrats de coopération signés entre un territoire du SCoT de Gascogne et un territoire voisin.....	55
Le développement de la filière aéronautique.....	56
La création d'entreprises et l'innovation	56
Le développement du télétravail	56
Les nouvelles mobilités.....	56
Alimentation, filières qualité et agroalimentaire	56
Le tourisme	56
La culture et la culture scientifique.....	56
Infrastructures, multimodalité et mobilité.....	56
Développement de l'économie et de l'emploi	56
Développement du tourisme	56
Accompagnement de la transition agricole	56
Gestion raisonnée de la ressource et de la qualité de l'eau.....	56
Transition énergétique et climatique.....	56
Amélioration de l'accès à la santé.....	56
Développement de la formation en direction de la jeunesse	56
Rugby et attractivité territoriale	56
2.2 Promouvoir et susciter un développement économique créateur de richesses et d'emplois	57
Nombre d'emplois et évolution au cours des dix dernières années	57
Nombre d'habitants pour un emploi.....	60
Nombre d'emplois agricoles.....	61
Nombre d'exploitations agricoles.....	62
Capacités d'accueil touristique.....	64
Caractéristiques des zones d'activités économiques.....	66
2.3 Développer et améliorer l'accessibilité externe du territoire.....	68
Fréquentation des gares voyageurs.....	68
2.4 Développer une offre commerciale articulée à l'armature du territoire	70
Surfaces de vente en grandes surfaces commerciales	70
Surfaces de vente autorisées en Commission Départementale d'Aménagement Commercial	73

Équipement en commerces de proximité pour les besoins de consommation courants.....	76
TERRITOIRE DES PROXIMITES.....	78
3.1 Promouvoir un développement plus équilibré et plus maillé du territoire où chaque commune a un rôle à jouer	78
Nombre d'habitants et évolution au cours des dix dernières années.....	78
Nombre de ménages et taille moyenne des ménages.....	81
3.2 Développer une politique ambitieuse en matière d'habitat pour répondre aux besoins en logements	82
Nombre de logements et évolution au cours des dix dernières années	82
Caractéristiques du parc de logements	85
Nombre de logements vacants et de résidences secondaires.....	88
Consommation foncière moyenne par logement.....	91
Nombre de Programmes Locaux de l'Habitat	92
3.3 Maintenir, créer et développer les équipements et services pour répondre aux besoins des habitants actuels et en attirer de nouveaux	94
Dotation en équipements et services.....	94
Nombre d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur	96
Couverture téléphonique et numérique	98
3.4 Développer et améliorer les mobilités internes au territoire.....	100
Desserte en transports en commun.....	100
Nombre d'aires de covoiturage	102
Parts modales des déplacements des actifs ayant un emploi	104

PREAMBULE

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le SCoT et les évolutions législatives

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000, a pour objectif de coordonner et articuler, dans l'espace et dans le temps, les différentes politiques publiques liées à l'aménagement du territoire. Sa procédure d'élaboration et son contenu sont encadrés par le Code de l'Urbanisme.

La loi de programmation du 3 août 2009, relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, a permis de placer l'environnement au cœur des politiques d'aménagement.

Avec les lois Engagement National pour l'Environnement (ENE), Urbanisme et Habitat (UH) et de Modernisation de l'Economie (LME), le SCoT est devenu la "clé de voûte" des documents de planification en France et l'outil privilégié pour lutter contre l'étalement urbain et le changement climatique tout en préservant la biodiversité.

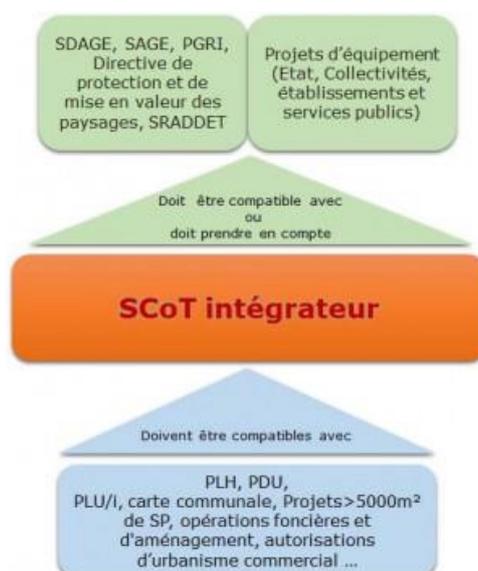
La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) et la loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF) ont confirmé cette orientation de fond et ont renforcé le rôle du SCoT en tant que document intégrateur

des différentes politiques nationales et régionales. Il est devenu l'unique document intégrant les documents de rang supérieur pour la planification locale.

L'élaboration du SCoT de Gascogne, prescrite le 3 mars 2016, s'inscrit dans le cadre des lois citées ci-avant.

La loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 23 novembre 2018 a programmé un nouveau cadre pour les SCoT, afin de les rendre moins formels et faciliter leur mise en œuvre. L'ordonnance du 17 juin 2020 relative à la modernisation des SCoT, dont l'entrée en vigueur est intervenue au 1^{er} avril 2021, a introduit des mesures transitoires permettant aux SCoT en cours d'élaboration ou en révision et n'ayant pas encore arrêté leur projet à cette date, d'appliquer les nouvelles dispositions par anticipation (uniquement si l'entrée en vigueur du SCoT est postérieure à cette date) ou de poursuivre leur élaboration sous l'ancien régime juridique.

Le Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne a choisi de finaliser son SCoT sous l'ancien cadre juridique afin de bénéficier dans les meilleurs délais d'un document de planification cadre pour son territoire.



Le SCoT intégrateur : règles d'opposabilité

Le SCoT, un document de planification stratégique et un outil de mise en cohérence des politiques publiques

Le SCoT constitue un document de planification stratégique à long terme et un projet de territoire. Il a pour objet de fixer « les orientations générales de l'organisation de l'espace », de déterminer « les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers », de définir des objectifs en matière de logements, de transports, de développement économique, de commerce... et de déterminer les « espaces naturels, agricoles, forestiers ou urbains à protéger ».

Il n'a pas vocation à définir la destination et l'usage des sols à la parcelle. Il définit le cadre général à traduire dans les documents de rang inférieur (Plans Locaux d'Urbanisme locaux ou intercommunaux, cartes communales, Programmes Locaux de l'Habitat, Plan de Mobilité, projets d'aménagement de surface plancher supérieur à 5000 m², autorisations commerciales...).

Le SCoT constitue ainsi un outil aux multiples dimensions :

> **Une dimension stratégique et politique** : il repose sur une vision stratégique et prospective à horizon d'une vingtaine d'années. Il exprime, en ce sens, un projet politique visant à organiser ou repenser le développement d'un territoire, à accompagner les dynamiques qui l'animent et à veiller à la cohérence entre les secteurs qui le composent. Des ambitions sont formulées et des grands choix de développement sont opérés et hiérarchisés au regard de prévisions démographiques et économiques et des besoins identifiés pour l'avenir.

> **Une dimension spatiale et planificatrice** : il propose une stratégie globale d'aménagement durable du territoire. Établie au regard d'un diagnostic fonctionnel, elle se traduit par l'affirmation de grands principes d'aménagement et la formalisation d'un modèle de développement et d'organisation des territoires qui guident les différentes politiques sectorielles (transports, habitat, développement commercial...) et dont les impacts sont évalués sur le plan environnemental.

> **Une dimension réglementaire** : le SCoT constitue un document réglementaire et un cadre de référence qui fixe, entre autres, les objectifs territorialisés en matière de logements, de consommation économe de l'espace, de

protection des espaces de biodiversité... Il s'impose dans un rapport de compatibilité aux documents de rang inférieur, conformément au Code de l'Urbanisme.

> **Une dimension collective et partenariale** : le SCoT renvoie à un processus de travail. Son élaboration itérative, concertée et multi-partenariale mobilise l'ensemble des élus et des techniciens des territoires concernés, ainsi que les Personnes Publiques Associées (État, Région, Départements, chambres consulaires, intercommunalités compétentes en matière d'habitat, Autorités Organisatrices de la Mobilité...). Un dialogue est également engagé avec la société civile par le biais de la concertation.

La composition du dossier de SCoT

Le SCoT se compose de trois documents dont le contenu est fixé précisément par le Code de l'Urbanisme :

> **Le rapport de présentation** qui comprend le diagnostic, l'état initial de l'environnement, l'analyse des incidences du plan sur l'environnement et les mesures mises en œuvre, la justification des choix, les modalités d'analyse des résultats de l'application du SCoT, le résumé non technique et le glossaire (permettant de retrouver les définitions et acronymes cités dans l'ensemble des documents). Il constitue à la fois un outil de connaissance du territoire et de ses enjeux, et un outil de prospective et d'évaluation environnementale. La justification des choix permet de comprendre les différentes options examinées et ce qui a conduit aux choix opérés par les élus.

> **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui fixe une ambition politique pour le devenir du territoire à travers les grands choix stratégiques et les orientations en matière d'aménagement, d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements... Il ne s'impose pas juridiquement aux documents de rang inférieur, mais fonde le DOO qui en précise les orientations.

> **Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** qui traduit concrètement les ambitions du PADD en objectifs et orientations opposables en matière de développement économique et commercial, d'habitat, d'équipements, de localisation des espaces ou sites naturels à protéger, de projets de développement...

Pourquoi définir des indicateurs de suivi du SCoT ?

Article R. 141-2 du Code de l'Urbanisme :

« [...] Au titre de l'évaluation environnementale, le rapport de présentation : [...] 5° Définit les **critères, indicateurs et modalités retenus** pour l'analyse des résultats de l'application du schéma prévue à l'article L. 143-28. Ils doivent permettre notamment de suivre les effets du schéma sur l'environnement afin d'identifier, le cas échéant, à un stade précoce, les impacts négatifs imprévus et envisager, si nécessaire, les mesures appropriées ».

Article L. 143-28 du Code de l'Urbanisme :

« Six ans au plus après la délibération portant approbation du schéma de cohérence territoriale, la dernière délibération portant révision complète de ce schéma, ou la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'établissement public prévu à l'article L. 143-16 procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, d'implantations commerciales et, en zone de montagne, de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'unités touristiques nouvelles structurantes, et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète.

Cette analyse est communiquée au public et à l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, mentionnée à l'article L. 104-6.

A défaut d'une telle délibération, le schéma de cohérence territoriale est caduc ».

L'évaluation de la mise en œuvre du SCoT et l'analyse de ses effets, a minima tous les 6 ans à partir de son approbation, constitue une obligation réglementaire conformément à l'article L. 143-28 du Code de l'Urbanisme. Elle doit, par ailleurs, conduire au choix délibéré de maintenir le SCoT en vigueur pour une nouvelle période de 6 ans ou d'engager sa révision, partielle ou totale. L'absence d'une telle délibération dans les délais rend le SCoT caduc : il s'agit donc d'une étape clé dans la vie du SCoT.

Au-delà de mesurer les effets de l'application du SCoT sur le territoire et de connaître les mutations effectives de celui-ci (économiques, démographiques, environnementales...), l'évaluation a aussi vocation à analyser la manière dont les orientations du SCoT se sont déclinées (ou non) pour obtenir ces résultats (traduction dans les politiques locales d'urbanisme ou dans les politiques sectorielles, mise en œuvre d'actions opérationnelles, de partenariats, etc.). L'évaluation du SCoT constitue donc aussi l'opportunité d'analyser, mesurer et réinterroger les capacités de l'établissement public du SCoT et de ses partenaires à le mettre en œuvre.

C'est pourquoi, le rapport de présentation du SCoT doit, dès son approbation, identifier les indicateurs et les modalités du suivi de sa mise en œuvre et de ses effets. Ce document présente, dès lors, ces indicateurs qui pourront être mobilisés au fil du temps. Les indicateurs proposés permettront également aux élus et acteurs du territoire d'avoir une meilleure

connaissance des évolutions en cours et éventuellement d'adapter leurs politiques en conséquence.

Deux types d'indicateurs sont entrevus :

- Des indicateurs d'observation du territoire, présentés selon la structuration du PADD afin d'éclairer, pour chaque orientation, les décideurs locaux sur l'évolution du territoire. Ces indicateurs ont été renseignés pour une valeur d'état initial (T_0) correspondant aux dernières données disponibles à ce jour, excepté concernant les indicateurs relatifs à l'emploi, à la démographie et au logement pour lesquels les données 2017 utilisées dans le cadre du projet ont été retenues. Les échelles d'analyse ont été choisies, quant à elles, afin d'étudier la mise en œuvre du SCoT selon les données disponibles.
- Des indicateurs d'appréciation de la mise en œuvre de règles spécifiques du DOO.

Il est intéressant également, dans le cadre du bilan du SCoT, de mener des entretiens avec les acteurs concernés par la mise en œuvre du document afin de vérifier l'applicabilité des règles sur le territoire, de mettre en exergue les difficultés éventuelles rencontrées et de définir des pistes pour améliorer le document ou sa mise en œuvre par le Syndicat Mixte du SCoT.

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs d'observation du territoire

Une première liste d'indicateurs permet de suivre l'évolution générale du territoire et ainsi les effets de l'application du SCoT de Gascogne, et ce selon les orientations retenues par les élus dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Le descriptif précis de ces indicateurs est présenté en pages suivantes, de même que leur valeur à l'état initial (t₀).

Axe stratégique du PADD	Objectif stratégique du PADD	Indicateurs de suivi
Territoire ressources	1.1 Préserver les paysages supports de l'identité rurale du territoire	Nombre de sites et monuments historiques Nombre de sites patrimoniaux remarquables
	1.2 Valoriser l'agriculture présente sur le territoire	Surface effective des terres à usage agricole Nombre d'outils de protection des espaces agricoles mis en place et superficies concernées
	1.3 Économiser et optimiser le foncier	Consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers Superficie des espaces artificialisés État des procédures de documents d'urbanisme
	1.4 Sécuriser, préserver, économiser et optimiser la ressource en eau	Etat qualitatif et quantitatif des masses d'eau Prélèvements d'eau Etat de la protection des captages d'alimentation en eau potable Capacités résiduelles et conformité des stations d'épuration collectives
	1.5 Préserver et valoriser la trame verte et bleue du territoire	Nombre de bâtiments localisés au sein d'un réservoir de biodiversité Superficie de zones humides recensées sur le territoire Surface effective des espaces forestiers
	1.6 Lutter contre le changement climatique, maîtriser les risques et les nuisances	Consommations d'énergie finale Emissions de gaz à effet de serre Production d'énergie renouvelable Nombre de jours de dépassement de seuils d'alerte à la qualité de l'air Production de déchets, part de valorisation et nombre de programmes de prévention des déchets Nombre de bâtiments localisés au sein d'une zone d'aléa connue vis-à-vis d'un risque majeur Nombre de bâtiments localisés au sein d'un secteur affecté par le bruit

Axe stratégique du PADD	Objectif stratégique du PADD	Indicateurs de suivi
Territoire acteur de son développement	2.1 Développer les coopérations territoriales avec les polarités extérieures pour tirer parti de leur proximité et de leur dynamisme	Nombre de contrats de coopération signés entre un territoire du SCoT de Gascogne et un territoire voisin
	2.2 Promouvoir et susciter un développement économique créateur de richesses et d'emplois	Nombre d'emplois et évolution au cours des dix dernières années Nombre d'habitants pour un emploi Nombre d'emplois agricoles Nombre d'exploitations agricoles Capacités d'accueil touristique Caractéristiques des zones d'activités économiques
	2.3 Développer et améliorer l'accessibilité externe du territoire	Fréquentation des gares voyageurs
	2.4 Développer une offre commerciale articulée à l'armature du territoire	Surfaces de vente en grandes surfaces commerciales Surfaces de vente autorisées en Commission Départementale d'Aménagement Commercial Équipement en commerces de proximité pour les besoins de consommation courants
Territoire des proximités	3.1 Promouvoir un développement plus équilibré et plus maillé du territoire où chaque commune a un rôle à jouer	Nombre d'habitants et évolution au cours des dix dernières années Nombre de ménages et taille moyenne des ménages
	3.2 Développer une politique ambitieuse en matière d'habitat pour répondre aux besoins en logements	Nombre de logements et évolution au cours des dix dernières années Caractéristiques du parc de logements Nombre de logements vacants et de résidences secondaires Consommation foncière moyenne par logement Nombre de Programmes Locaux de l'Habitat
	3.3 Maintenir, créer et développer les équipements et services pour répondre aux besoins des habitants actuels et en attirer de nouveaux	Dotation en équipements et services Nombre d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur Couverture téléphonique et numérique
	3.4 Développer et améliorer les mobilités internes au territoire	Desserte en transports en commun Nombre d'aires de covoiturage Parts modales des déplacements des actifs ayant un emploi

Les indicateurs d'appréciation de la mise en œuvre

Cette seconde liste d'indicateurs permet de suivre, plus spécifiquement, la mise en œuvre des mesures fortes du Document d'Orientation et d'Objectifs. Ainsi, pour chaque grande orientation du SCoT, une ou plusieurs règles seront suivies dans le cadre du dispositif mis en place.

Nécessitant la mise en œuvre du SCoT, ces indicateurs ne peuvent être renseignés à ce stade.

Axe stratégique du DOO	Objectif du DOO	Règle du DOO	Indicateurs de suivi
	Modèle d'organisation territoriale	P3	Accueil démographique au regard des objectifs retenus dans le SCoT de Gascogne
Territoire ressources	1.1 Préserver les paysages supports de l'identité rurale du territoire	P1.1-7	Niveau d'intégration des franges urbaines (complète/partielle/aucune)
	1.2 Valoriser l'agriculture présente sur le territoire	P1.2-1	Prise en compte des zones à enjeux (totalement/partiellement/aucune) avec comme critères d'analyse: définition de critères, concertation proposée, identification de zones à enjeux, non urbanisation de ces zones
	1.3 Économiser et optimiser le foncier	P1.3-3 Rp1.3-1	Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au regard des objectifs retenus dans le SCoT de Gascogne Nombre de documents d'urbanisme compatibles avec le SCoT de Gascogne
	1.4 Sécuriser, préserver, économiser et optimiser la ressource en eau	P1.4-2 Ra1.4-1	Nombre de schémas directeur d'assainissement des eaux usées existants sur le territoire Nombre de schémas directeur d'assainissement des eaux pluviales existants sur le territoire
	1.5 Préserver et valoriser la trame verte et bleue du territoire	P1.5-2 P1.5-5	Prise en compte de la trame verte et bleue du SCoT de Gascogne (totalement / partiellement / aucune) avec comme critères d'analyse: identification de la trame verte et bleue et des obstacles aux continuités écologiques, mesures de protection, mesures de restauration, mesures de renforcement, mesures de traitement des obstacles Prise en compte des zones humides au sein des zones à urbaniser ou des zones couvertes par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (totalement / partiellement / aucune) avec comme critères d'analyse: inventaire, mesures de protection de la zone humide, mesures de protection de la zone d'alimentation

Axe stratégique du DOO	Objectif du DOO	Règle du DOO	Indicateurs de suivi
	1.6 Lutter contre le changement climatique, maîtriser les risques et les nuisances	P1.6-5	Suivi du déploiement de systèmes de production d'énergie renouvelable « industriels » (instruits par la DDT), en superficie et puissance et par type de surface concernée
Territoire acteur de son développement	2.1 Développer les coopérations territoriales avec les polarités extérieures pour tirer parti de leur proximité et de leur dynamisme	Ra2.1-4	Nombre de réunions d'échanges du Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne avec des territoires et/ou partenaires extérieurs
	2.2 Promouvoir et susciter un développement économique créateur de richesses et d'emplois	P2.2-1 P2.2-5, P2.2-6, P2.2-7	Accueil d'emplois au regard des objectifs retenus dans le SCoT de Gascogne Nombre de documents d'urbanisme ayant introduit une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur des zones d'activités économiques existantes en vue d'une requalification
	2.3 Développer et améliorer l'accessibilité externe du territoire	P2.3-3	Nombre de documents d'urbanisme / nombre de communes concernées ayant pris des mesures pour réaliser un pôle d'échange multimodal autour de leur gare
	2.4 Développer une offre commerciale articulée à l'armature du territoire	P2.4-5	Nombre de documents d'urbanisme ayant introduit une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur des zones d'activités commerciales existantes en vue d'une requalification
Territoire des proximités	3.1 Développer une politique ambitieuse en matière d'habitat pour répondre aux besoins en logements	P3.3-1	Production de logements au regard des objectifs retenus dans le SCoT de Gascogne
	3.2 Maintenir, créer et développer les équipements et services pour répondre aux besoins des habitants actuels et en attirer de nouveaux	P3.2-2	Nombre de documents d'urbanisme mettant en œuvre la mutualisation des équipements et services sur le territoire
	3.3 Développer et améliorer les mobilités internes au territoire	P3.3-2, P3.3-4, P3.3-5, P3.3-6, P3.3-7	Nombre de documents d'urbanisme ayant pris des mesures pour favoriser le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle

TERRITOIRE RESSOURCES

1.1 Préserver les paysages supports de l'identité rurale du territoire

Nombre de sites et monuments historiques

Chiffres clés

14 sites classés

92 sites inscrits

70 monuments historiques classés

217 monuments historiques inscrits

Ce que dit le PADD

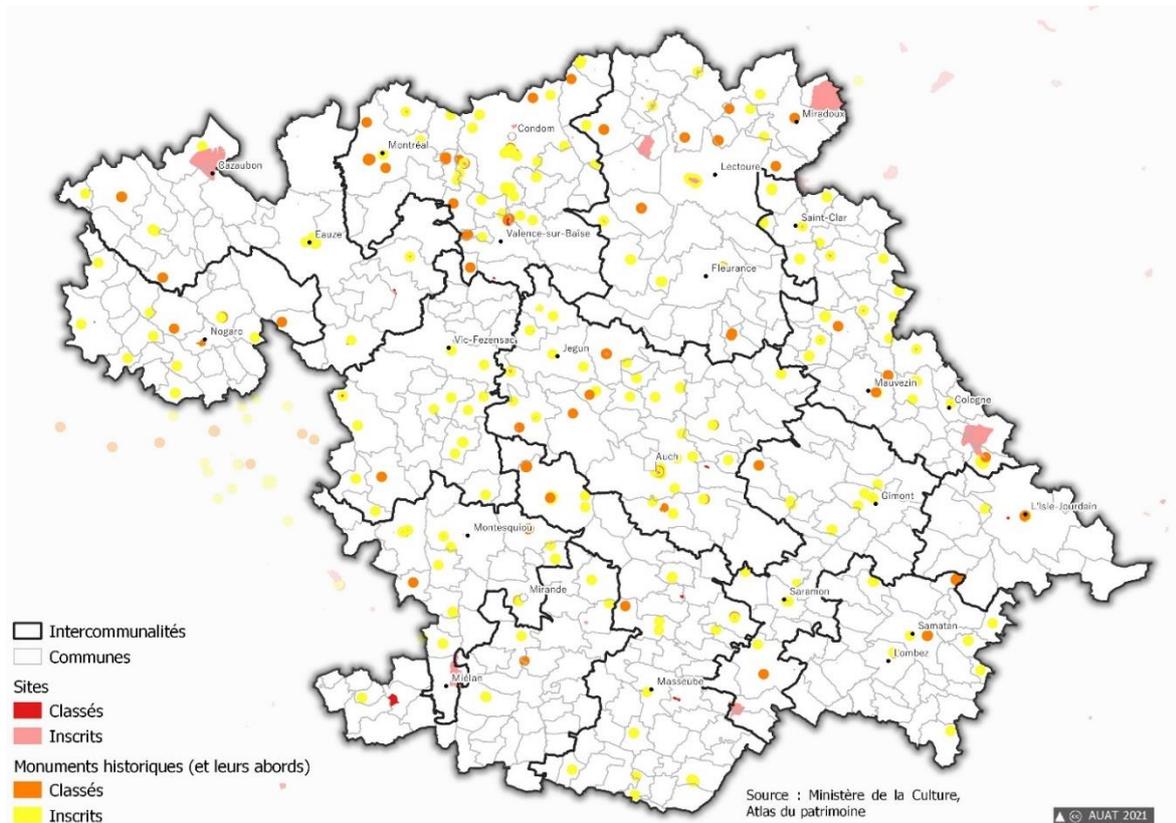
Préserver le patrimoine bâti emblématique et les grands édifices patrimoniaux

Conforter et préserver les grands sites emblématiques du territoire, ayant un attrait touristique, culturel, historique ou naturel.

Développer des aménagements adaptés dans le respect de la qualité des paysages, notamment concernant l'intégration paysagère des équipements et du bâti.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi des outils de protection du patrimoine remarquable	Ministère de la Culture, Atlas du patrimoine	SCoT PETR/EPCI	2021	Annuelle

Localisation des sites et monuments historiques au sein du SCoT de Gascogne



Sites et monuments historiques recensés au sein des intercommunalités et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de sites classés	Nombre de sites inscrits	Nombre de monuments historiques classés	Nombre de monuments historiques inscrits
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	2	12	13	42
	CC Astarac Arros en Gascogne	1	2	1	6
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	0	8	4	12
	CC Val de Gers	2	6	4	16
Total PETR Pays d'Auch		5	28	22	76
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	1	1	1	14
	CC du Bas Armagnac	1	0	4	10
	CC du Grand Armagnac	1	6	2	11
	CC de la Ténarèze	2	13	18	32
Total PETR Pays d'Armagnac		5	20	25	67
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	1	18	4	23
	CC Coteaux Arrats Gimone	1	5	2	18
	CC de la Gascogne Toulousaine	1	3	2	2
	CC de la Lomagne Gersoise	1	19	12	23
	CC du Savès	0	3	3	8
Total PETR Pays Portes de Gascogne		4	48	23	74
Total SCoT de Gascogne		14	92	70	217

N.B. : La somme des sites inscrits par intercommunalités et PETR diffère du nombre total de sites inscrits sur le territoire du SCoT de Gascogne car certains sites sont à cheval sur plusieurs communes, plusieurs intercommunalités, voire plusieurs PETR.

Nombre de sites patrimoniaux remarquables

Chiffres clés

3 Sites Patrimoniaux Remarquables

Ce que dit le PADD

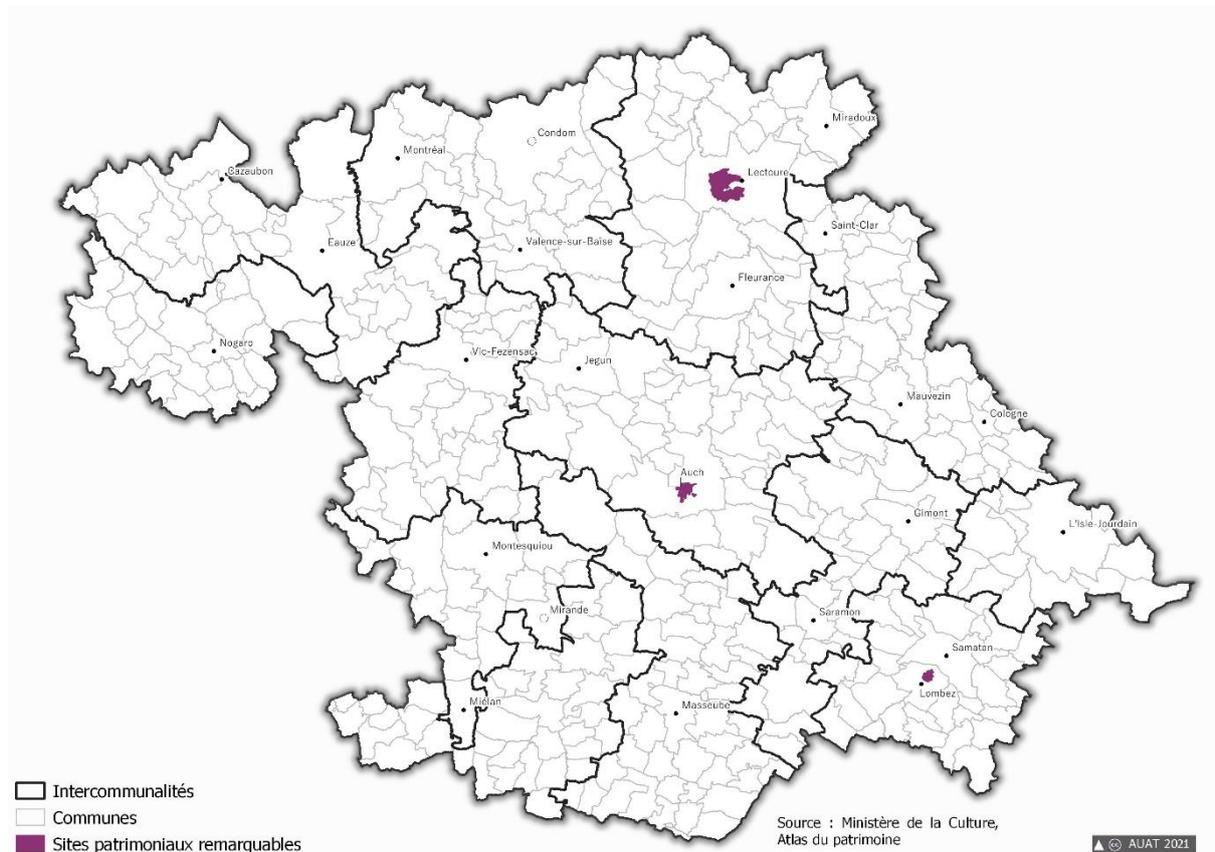
Préserver le patrimoine bâti emblématique et les grands édifices patrimoniaux

Conforter et préserver les grands sites emblématiques du territoire, ayant un attrait touristique, culturel, historique ou naturel.

Développer des aménagements adaptés dans le respect de la qualité des paysages, notamment concernant l'intégration paysagère des équipements et du bâti.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi des outils de protection du patrimoine remarquable	Ministère de la Culture, Atlas du patrimoine	SCoT PETR/EPCI	2021	Annuelle

Localisation des sites patrimoniaux remarquables au sein du SCoT de Gascogne



Sites patrimoniaux remarquables recensés au sein des intercommunalités et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de sites patrimoniaux remarquables
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	1
	CC Astarac Arros en Gascogne	0
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	0
	CC Val de Gers	0
Total PETR Pays d'Auch		1
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	0
	CC du Bas Armagnac	0
	CC du Grand Armagnac	0
	CC de la Ténarèze	0
Total PETR Pays d'Armagnac		0
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	0
	CC Coteaux Arrats Gimone	0
	CC de la Gascogne Toulousaine	0
	CC de la Lomagne Gersoise	1
	CC du Savès	1
Total PETR Pays Portes de Gascogne		2
Total SCoT de Gascogne		3

1.2 Valoriser l'agriculture présente sur le territoire

Surface effective des terres à usage agricole

Chiffres clés

434 114 hectares de terres agricoles

Soit **77%** de la surface du territoire

Ce que dit le PADD

Préserver la diversité des productions agricoles

Préserver la diversité des terres à usage agricole afin de garantir la pérennité des différentes filières de production.

Préserver les secteurs déjà équipés d'un système d'irrigation et les espaces agricoles sous signe de qualité.

Préserver les filières de qualité en développement à haute valeur ajoutée.

Maîtriser les pressions et les menaces qui pèsent sur l'agriculture

Définir un objectif de sobriété foncière pour garantir l'outil de travail des agriculteurs.

Pérenniser le foncier agricole et lutter contre son morcellement

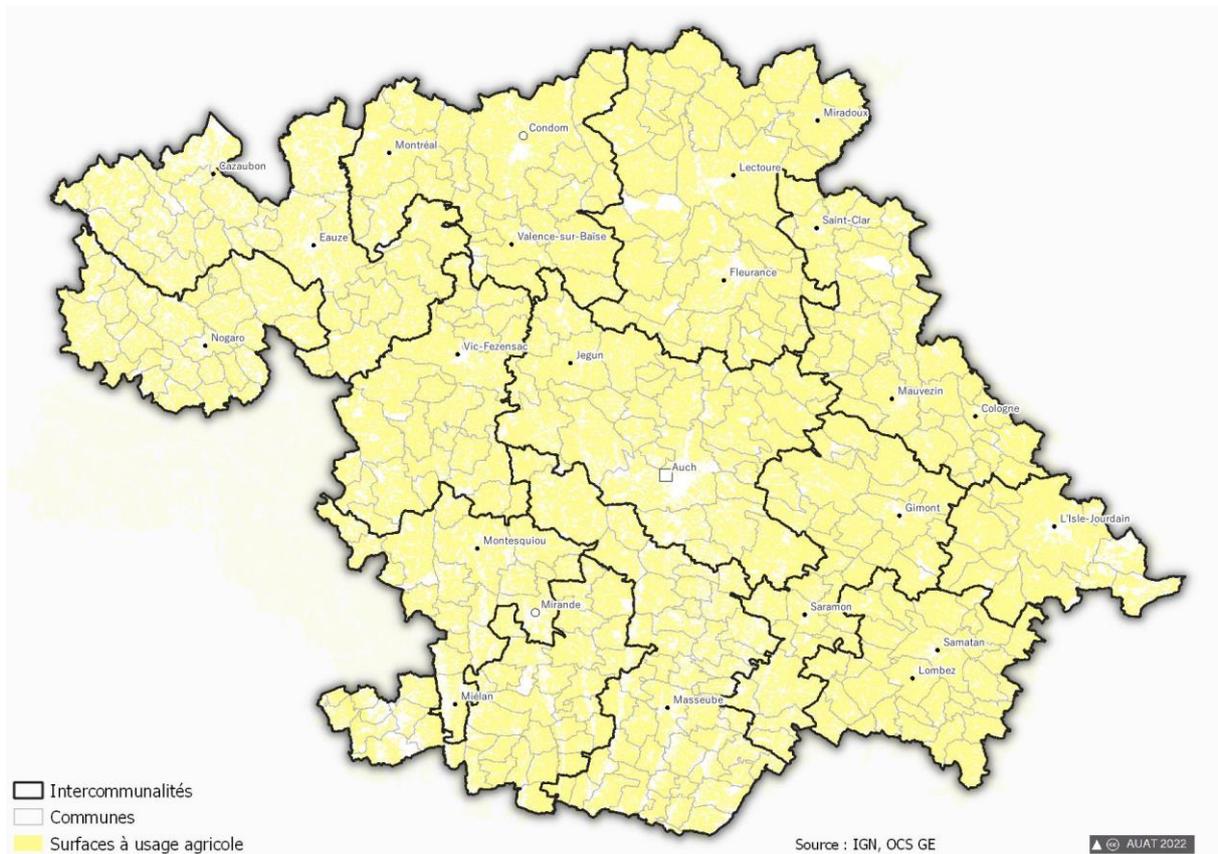
Qualifier les espaces agricoles comme des espaces productifs.

Maîtriser le développement urbain pour éviter le morcellement agricole et l'enclavement des parcelles agricoles.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la préservation des terres agricoles	IGN, OCS GE	SCoT PETR/EPCI	2013	Triennale

* Le Gers, territoire pilote pour le déploiement de l'outil national du suivi de l'artificialisation (Occupation du sol Grande Echelle Nouvelle Génération), ne bénéficie à date d'arrêt du SCoT que d'un seul millésime (2013). Les données 2016 et 2019 sont actuellement en cours de production.

Localisation des terres à usage agricole au sein du SCoT de Gascogne



Superficie des terres à usage agricole par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Surface des terres à usage agricole (en ha)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	46 403
	CC Astarac Arros en Gascogne	27 991
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	20 414
	CC Val de Gers	37 302
Total PETR Pays d'Auch		132 110
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	29 911
	CC du Bas Armagnac	22 369
	CC du Grand Armagnac	36 442
	CC de la Ténarèze	40 136
Total PETR Pays d'Armagnac		128 858
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	35 607
	CC Coteaux Arrats Gimone	33 157
	CC de la Gascogne Toulousaine	19 135
	CC de la Lomagne Gersoise	57 380
	CC du Savès	27 867
Total PETR Pays Portes de Gascogne		173 147
Total SCoT de Gascogne		434 114

Nombre d'outils de protection des espaces agricoles mis en place et superficies concernées

Chiffres clés

0 Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains

0 Zone Agricole Protégée

Ce que dit le PADD

Considérer l'agriculture comme un moteur du développement économique territorial

Encourager le renouvellement des générations d'actifs agricoles pour favoriser le maintien et la reprise des exploitations.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la protection des terres agricoles	DRAAF Occitanie Département du Gers	SCoT PETR / EPCI	2021	Annuelle

1.3 Économiser et optimiser le foncier

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Chiffres clés

2 592 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers consommés entre 2010 et 2020

Soit **259** ha/an en moyenne

Soit **0,5%** de la surface du territoire

Dont **410** ha dédiés à l'économie

Dont **2 017** ha dédiés à l'habitat

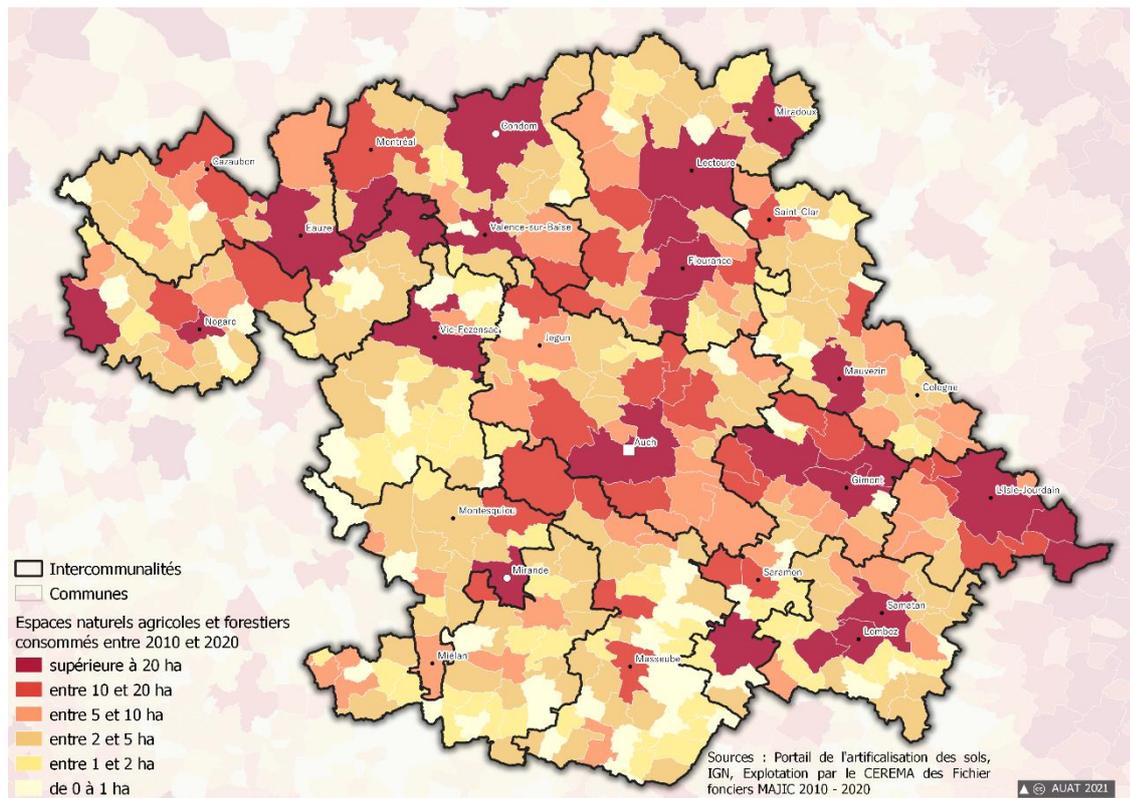
Ce que dit le PADD

Economie et optimiser le foncier

Inscrire le territoire dans une trajectoire de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers avec un premier jalon de réduction de 50% à l'horizon 2030, un second jalon de réduction de 55% à 2035 et un dernier jalon de 60% à l'horizon 2040.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la consommation annuelle des espaces naturels, agricoles et forestiers	Portail national de l'artificialisation des sols, CEREMA, DGFIP, fichiers fonciers	SCoT PETR/EPCI Armature territoriale	2010-2020	Annuelle

Espaces naturels, agricoles et forestiers consommés entre 2010 et 2020 au sein du SCoT de Gascogne



Espaces naturels, agricoles et forestiers consommés entre 2010 et 2020 par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne et selon l'armature territoriale

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Consommation totale d'espaces naturels, agricoles et forestiers (en ha)	Dont vocation économique (en ha)	Dont vocation habitat (en ha)	Dont vocation mixte (en ha)	Dont vocation inconnue (en ha)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	309	54	241	7	6
	<i>Dont niveau 1</i>	115	46	68	2	0
	<i>Dont niveau 4</i>	43	3	38	1	1
	<i>Dont niveau 5</i>	150	5	135	4	5
	CC Astarac Arros en Gascogne	108	11	91	1	5
	<i>Dont niveau 3</i>	5	0	5	0	0
	<i>Dont niveau 4</i>	9	5	3	0	1
	<i>Dont niveau 5</i>	94	6	83	1	4
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	96	30	60	2	4
	<i>Dont niveau 2</i>	37	23	13	0	1
	<i>Dont niveau 3</i>	9	0	9	0	0
	<i>Dont niveau 4</i>	3	0	3	0	0
	<i>Dont niveau 5</i>	46	7	35	1	3
	CC Val de Gers	127	12	104	2	9
	<i>Dont niveau 2</i>	13	4	6	1	2
	<i>Dont niveau 3</i>	12	1	9	0	2
<i>Dont niveau 4</i>	11	1	10	0	0	
<i>Dont niveau 5</i>	91	5	80	1	5	
Total PETR Pays d'Auch		640	108	497	11	25

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Consommation totale d'espaces naturels, agricoles et forestiers (en ha)	Dont vocation économique (en ha)	Dont vocation habitat (en ha)	Dont vocation mixte (en ha)	Dont vocation inconnue (en ha)
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	66	6	54	1	6
	<i>Dont niveau 2</i>	22	4	16	0	2
	<i>Dont niveau 4</i>	4	0	2	0	1
	<i>Dont niveau 5</i>	41	2	36	0	3
	CC du Bas Armagnac	156	37	108	4	7
	<i>Dont niveau 2</i>	27	15	12	0	0
	<i>Dont niveau 3</i>	31	16	13	0	2
	<i>Dont niveau 4</i>	20	1	18	0	0
	<i>Dont niveau 5</i>	78	5	64	4	5
	CC du Grand Armagnac	161	17	138	2	4
	<i>Dont niveau 2</i>	61	11	49	1	0
	<i>Dont niveau 3</i>	30	2	28	0	0
	<i>Dont niveau 4</i>	12	2	9	0	1
	<i>Dont niveau 5</i>	57	2	52	1	2
	CC de la Ténarèze	206	55	140	6	5
	<i>Dont niveau 2</i>	60	27	29	4	0
<i>Dont niveau 3</i>	44	26	17	1	0	
<i>Dont niveau 4</i>	21	1	19	0	1	
<i>Dont niveau 5</i>	81	2	75	1	4	
Total PETR Pays d'Armagnac		590	115	440	13	22
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	173	21	136	5	11
	<i>Dont niveau 2</i>	22	3	18	0	1
	<i>Dont niveau 3</i>	18	8	9	1	0
	<i>Dont niveau 4</i>	24	5	19	0	0
	<i>Dont niveau 5</i>	109	4	91	4	9
	CC Coteaux Arrats Gimone	278	14	248	7	10
	<i>Dont niveau 2</i>	49	6	39	3	1
	<i>Dont niveau 3</i>	37	2	33	1	1
	<i>Dont niveau 4</i>	35	0	35	0	0
	<i>Dont niveau 5</i>	157	6	142	3	7
	CC de la Gascogne Toulousaine	320	39	255	5	21
	<i>Dont niveau 2</i>	124	18	101	2	4
	<i>Dont niveau 3</i>	50	3	33	0	14
	<i>Dont niveau 4</i>	73	15	54	1	2
	<i>Dont niveau 5</i>	73	2	68	1	1
	CC de la Lomagne Gersoise	438	98	321	3	16
	<i>Dont niveau 2</i>	190	66	123	0	1
	<i>Dont niveau 4</i>	55	22	32	1	0
<i>Dont niveau 5</i>	194	11	166	3	15	
CC du Savès	152	16	120	0	16	
<i>Dont niveau 2</i>	54	11	31	0	11	
<i>Dont niveau 5</i>	98	5	89	0	4	
Total PETR Pays Portes de Gascogne		1 362	188	1 080	20	74
Total SCoT de Gascogne		2 592	410	2 017	44	120

Superficie des espaces artificialisés

* Cet indicateur ne sera renseigné qu'à compter de 2031 conformément à la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et de ses décrets d'application à paraître.

Ce que dit le PADD

Mobiliser et optimiser l'existant en priorisant le développement dans le tissu déjà urbanisé

Favoriser le développement urbain au sein des tissus déjà constitués.

Valoriser le bâti existant, la reconquête des logements ou locaux vacants et la dynamisation des centres anciens.

Maîtriser le développement en contenant la dispersion et l'éparpillement de l'urbanisation

Polariser l'urbanisation nouvelle au sein des communes structurantes du territoire.

Maîtriser les extensions urbaines et les réaliser en continuité du tissu urbain existant.

Favoriser le développement des activités économiques et commerciales au sein des tissus urbains ou la densification des zones existantes.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de l'artificialisation des sols	IGN, OCS GE	SCoT PETR/EPCI	2031*	Triennale

État des procédures de documents d'urbanisme

Chiffres clés

1 Plan Local d'Urbanisme intercommunal

79 Plans Locaux d'Urbanisme communaux

215 cartes communales

77 communes soumises au Règlement National d'Urbanisme

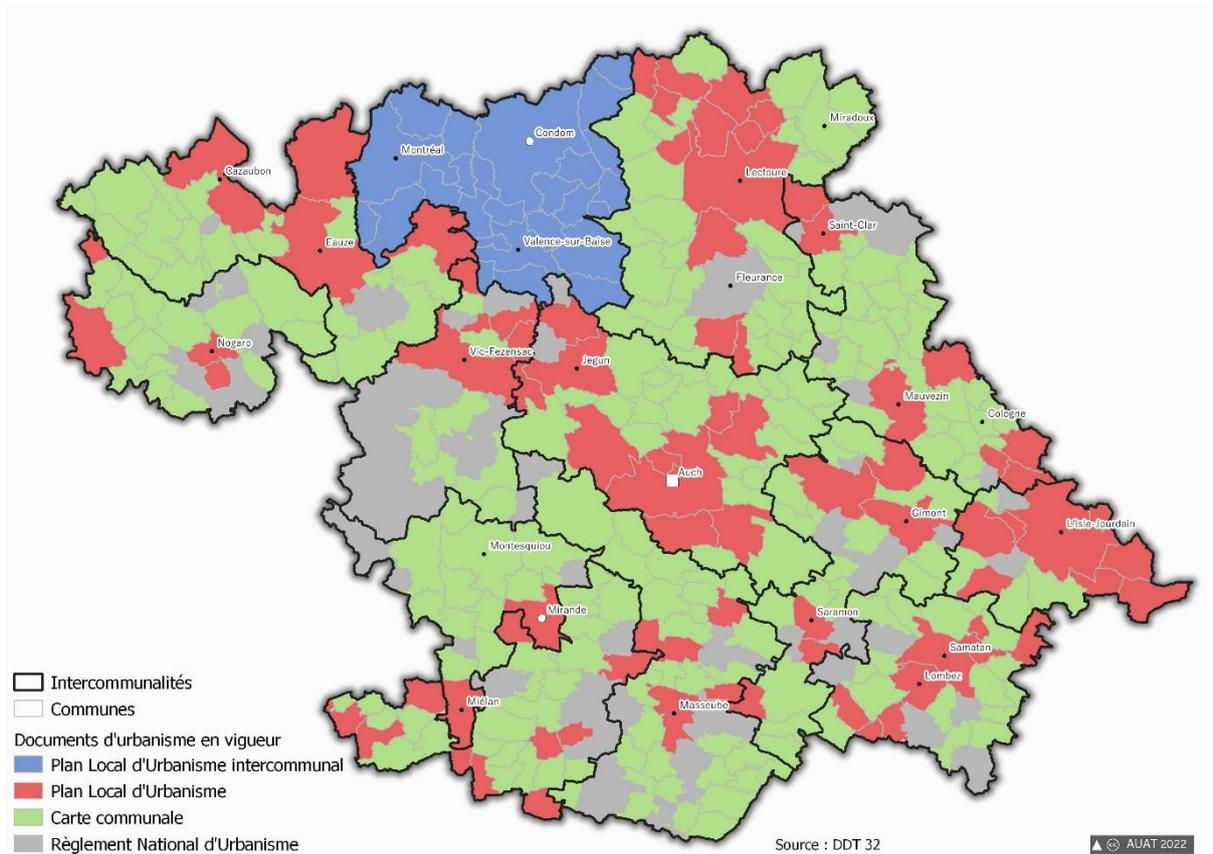
Ce que dit le PADD

Maîtriser le développement en contenant la dispersion et l'éparpillement de l'urbanisation

Polariser l'urbanisation nouvelle au sein des communes structurantes du territoire.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la planification locale	DDT 32	SCoT PETR/EPCI	Mars 2022	Annuelle

Documents d'urbanisme en vigueur au sein du SCoT de Gascogne



Documents d'urbanisme en vigueur par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux	Plans Locaux d'Urbanisme communaux	Cartes communales	Règlement National d'Urbanisme
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	0	10	22	2
	CC Astarac Arros en Gascogne	0	10	20	7
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	0	2	12	5
	CC Val de Gers	0	4	29	12
Total PETR Pays d'Auch		0	26	83	26
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	0	4	7	14
	CC du Bas Armagnac	0	4	15	7
	CC du Grand Armagnac	0	4	18	3
	CC de la Ténarèze	1	0	0	0
Total PETR Pays d'Armagnac		1	12	40	24
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	0	7	26	8
	CC Coteaux Arrats Gimone	0	6	15	9
	CC de la Gascogne Toulousaine	0	8	4	2
	CC de la Lomagne Gersoise	0	12	30	1
	CC du Savès	0	8	17	7
Total PETR Pays Portes de Gascogne		0	41	92	27
Total SCoT de Gascogne		1	79	215	77

1.4 Sécuriser, préserver, économiser et optimiser la ressource en eau

Etat qualitatif et quantitatif des masses d'eau du territoire

Chiffres clés

11% des masses d'eau superficielles en bon état écologique

44% des masses d'eau superficielles en bon état chimique

76% des masses d'eau souterraines en bon état chimique

67% des masses d'eau souterraines en bon état quantitatif

Ce que dit le PADD

Réduire les pollutions diffuses d'origine agricole

Accompagner la transition agro-écologique en soutenant et en valorisant les mesures et opérations déjà initiées sur le territoire à travers les Programmes d'Actions Territoriaux ou les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.

Améliorer la qualité des rejets d'assainissement

Améliorer les performances d'assainissement des petites stations d'épuration collectives, en priorité sur les bassins versants les plus dégradés (Gers, Save, et Baïse).

Privilégier au maximum le raccordement à l'assainissement collectif et conditionner le développement de l'urbanisation à la conformité des systèmes d'assainissement.

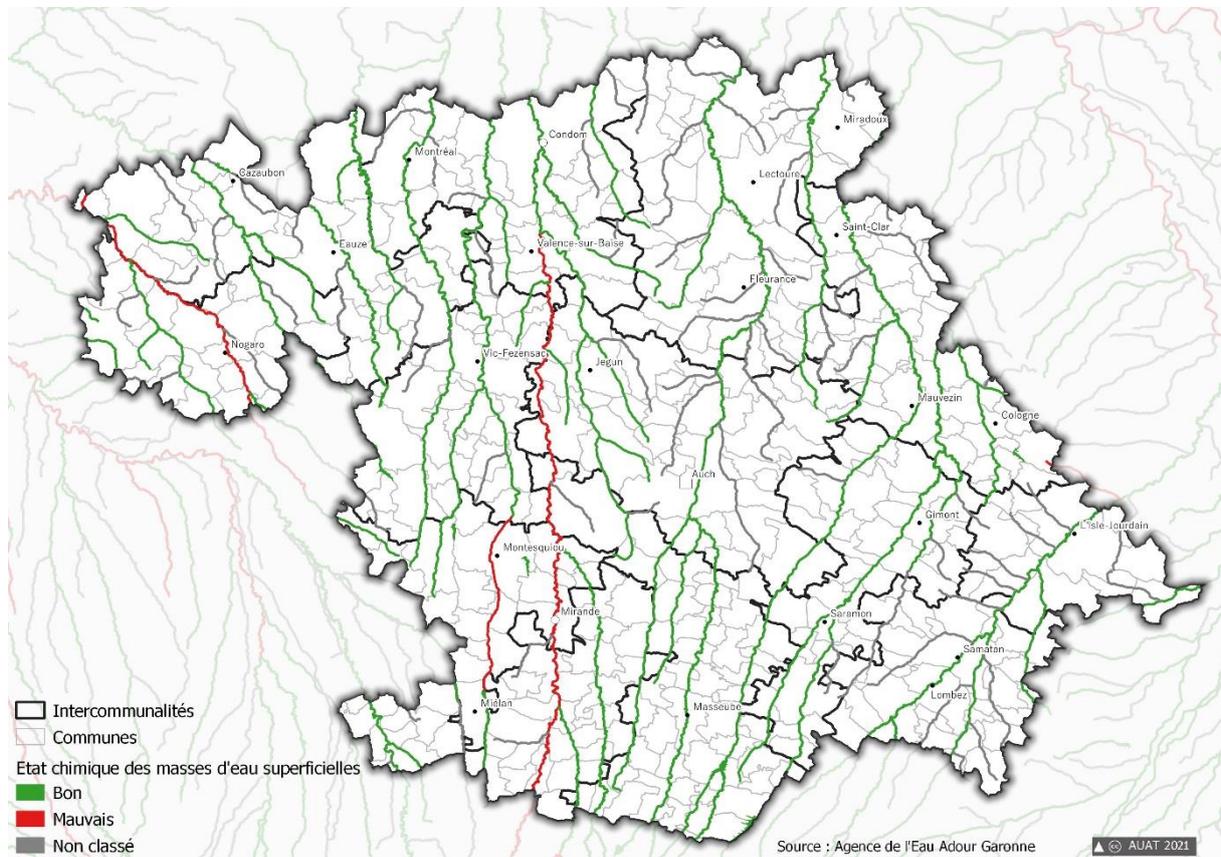
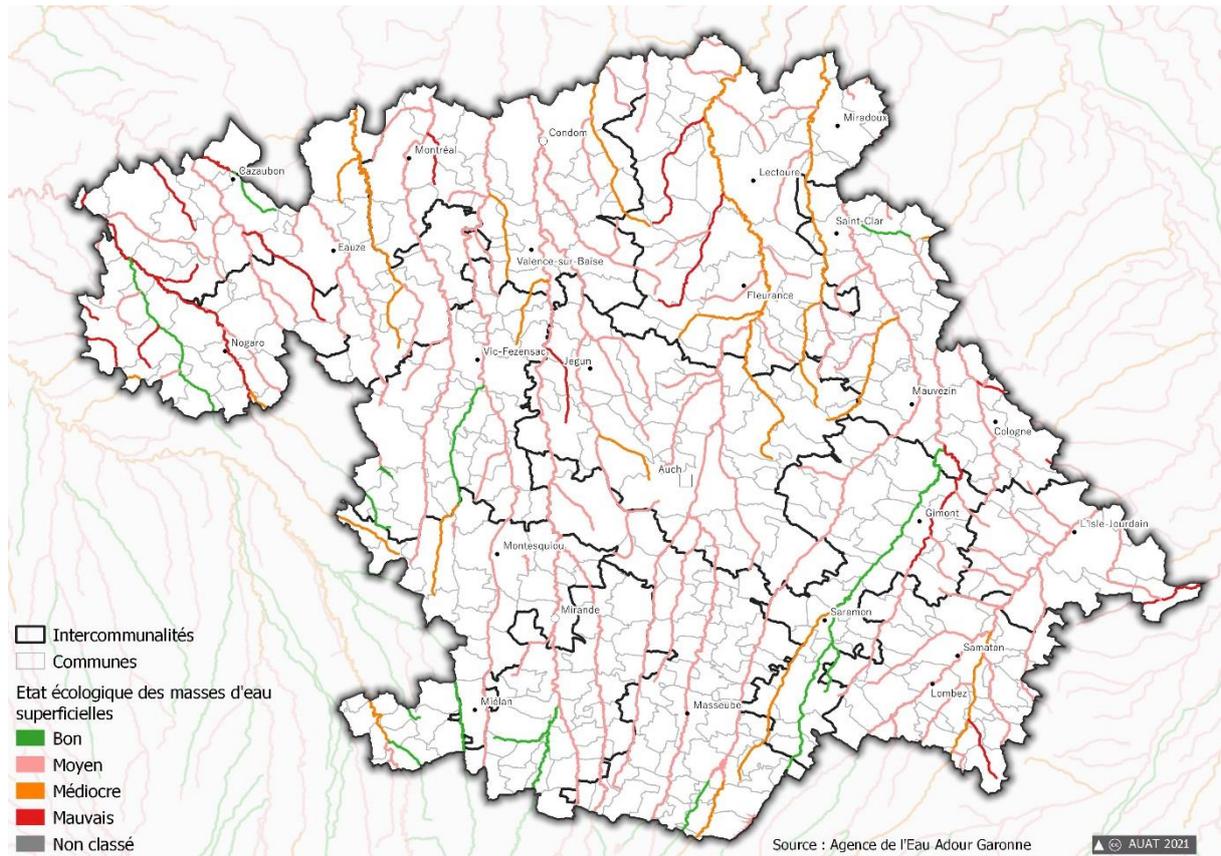
Maîtriser le ruissellement urbain et améliorer la gestion des eaux pluviales

Développer la gestion à la source des eaux pluviales via des techniques alternatives aux réseaux enterrés (stockage et réutilisation) ou la réinfiltration au milieu.

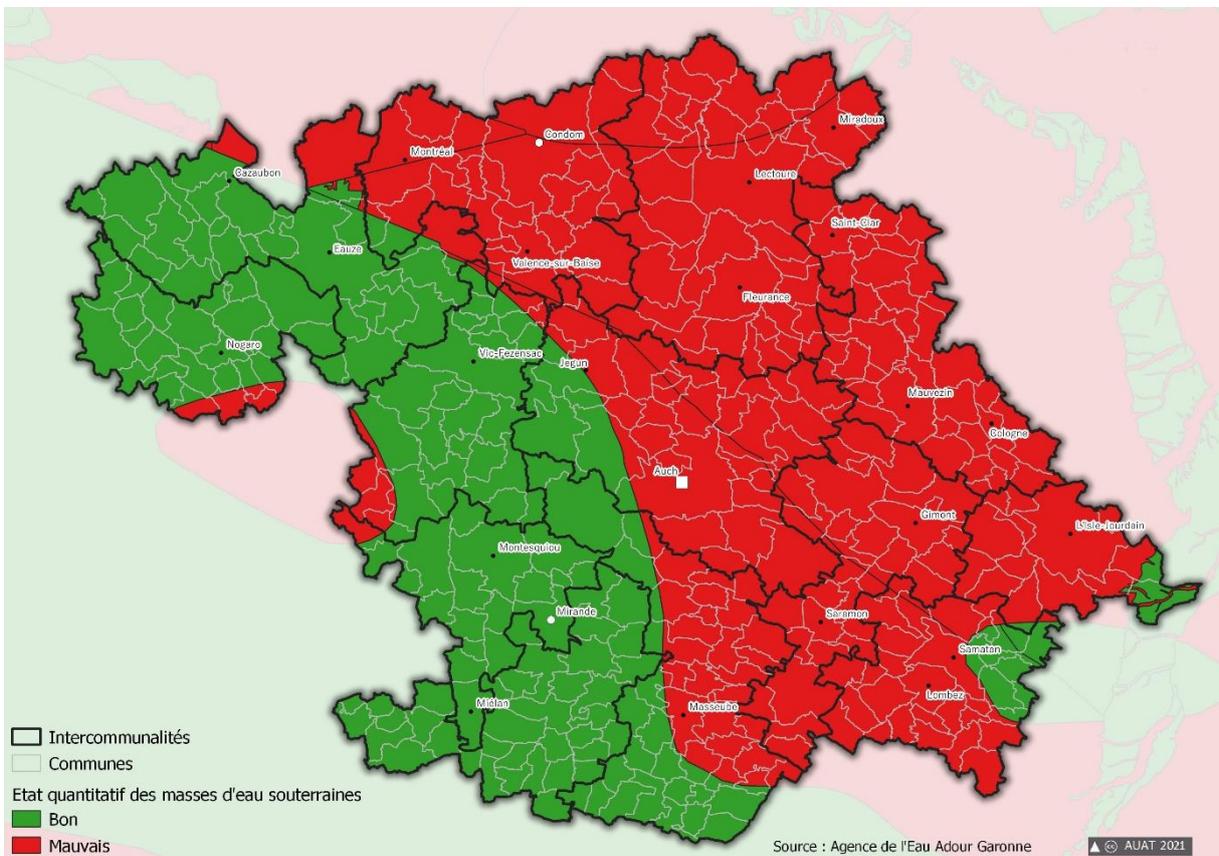
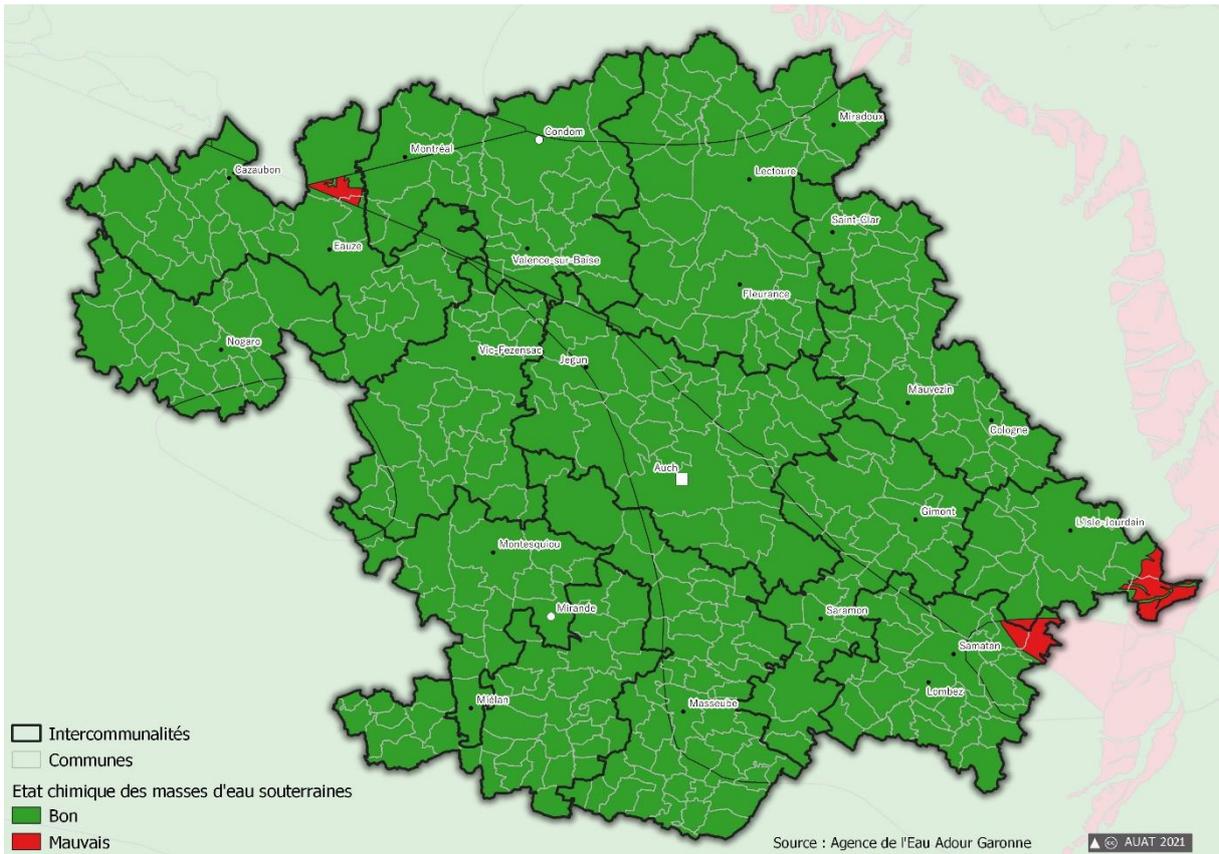
Encourager et accompagner les actions de désimperméabilisation des espaces urbains.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de l'état de la ressource en eau	Agence de l'Eau Adour Garonne	SCoT	2019	6 ans

Etat écologique et chimique des masses d'eau superficielles au sein du SCoT de Gascogne



Etat chimique et quantitatif des masses d'eau souterraines au sein du SCoT de Gascogne



Prélèvements en eau

Chiffres clés

101 262 645 m³ prélevés

Ce que dit le PADD

Favoriser la récupération des eaux pluviales et valoriser les initiatives visant à économiser l'eau

Encourager toutes les formes alternatives de consommation d'eau.

Promouvoir et généraliser toutes les actions visant à économiser l'eau sur les réseaux et les équipements pour sensibiliser les usagers.

Optimiser l'utilisation de l'eau à destination de l'agriculture

Encourager les productions agricoles et les techniques d'irrigation économes en eau.

Rechercher l'optimisation du fonctionnement des réseaux d'irrigation.

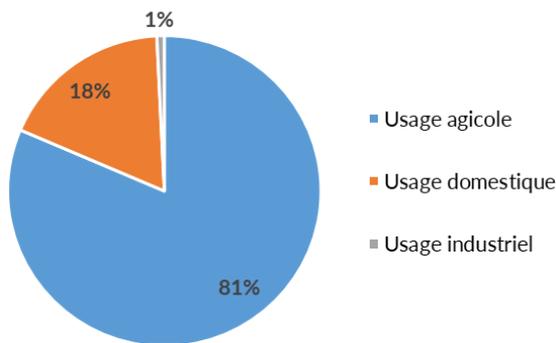
En lien avec les différents acteurs du territoire, optimiser la gestion des plans d'eau existants, favoriser les usages multiples et accompagner la création de nouveaux plans d'eau pour l'irrigation en limitant leurs impacts négatifs sur les cours d'eau et les bassins versants.

Encourager l'expérimentation de démarches innovantes en matière de récupération d'eau sur le territoire afin de diversifier les sources d'approvisionnement.

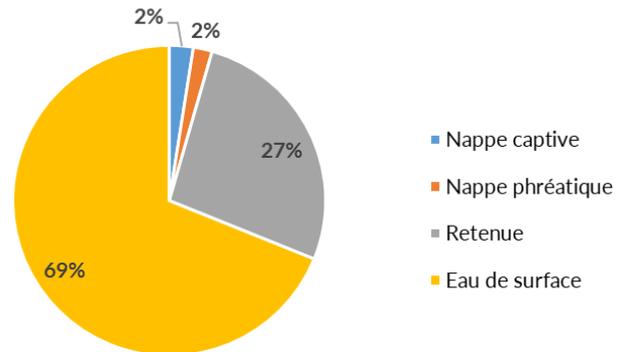
Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi des pressions quantitatives sur la ressource en eau	Agence de l'Eau Adour Garonne	SCoT PETR / EPCI	2020	Annuelle

Prélèvements en eau par usage et par type de ressource au sein du SCoT de Gascogne

Prélèvements en eau du SCoT de Gascogne par usage



Prélèvements en eau du SCoT de Gascogne par type de ressource



Prélèvements en eau et répartition par type de ressource par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Prélèvements en eau (en m ³)	Répartition par type de ressource		
			Eaux de surface	Nappes	Retenues
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	8 473 802	83%	6%	11%
	CC Astarac Arros en Gascogne	28 092 370	91%	0%	9%
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	3 819 864	59%	0%	41%
	CC Val de Gers	12 947 405	79%	0%	21%
Total PETR Pays d'Auch		53 333 441	85%	1%	14%
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	2 211 391	63%	0%	37%
	CC du Bas Armagnac	6 556 895	16%	13%	71%
	CC du Grand Armagnac	6 609 592	16%	41%	42%
	CC de la Ténarèze	4 362 429	77%	1%	22%
Total PETR Pays d'Armagnac		19 740 307	35%	18%	47%
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	7 411 651	45%	0%	55%
	CC Coteaux Arrats Gimone	5 199 493	77%	0%	23%
	CC de la Gascogne Toulousaine	3 324 005	75%	6%	19%
	CC de la Lomagne Gersoise	9 311 368	59%	1%	40%
	CC du Savès	2 942 380	80%	0%	20%
Total PETR Pays Portes de Gascogne		28 188 897	63%	1%	36%
Total SCoT de Gascogne		101 262 645	69%	4%	27%

Etat de la protection des captages d'alimentation en eau potable

Chiffres clés

84% des captages d'alimentation en eau potable sous Déclaration d'Utilité Publique

100% des captages d'alimentation en eau potable sous Déclaration d'Utilité Publique ou avis hydrogéologique

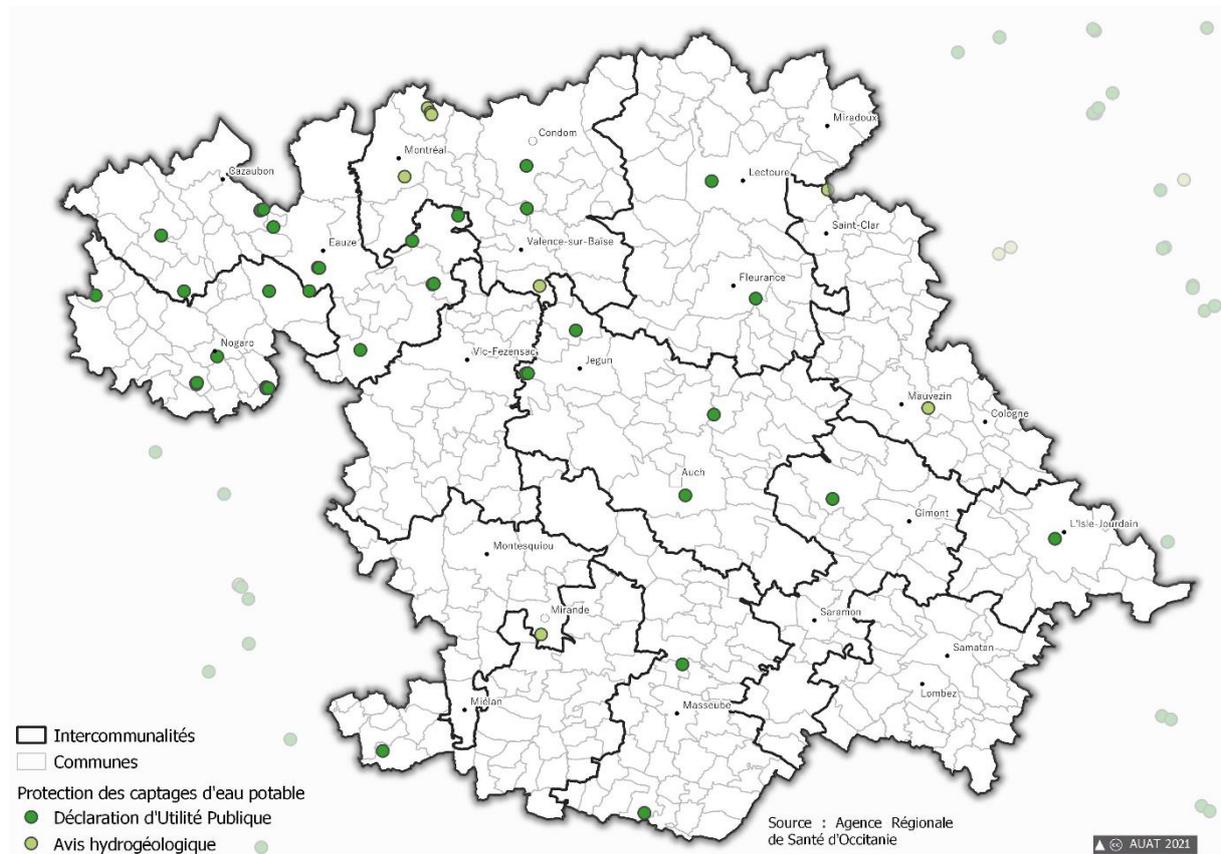
Ce que dit le PADD

Assurer l'alimentation en eau potable de la population actuelle et à venir

Poursuivre les efforts engagés autour de la protection des captages d'eau potable et de leurs aires d'alimentation, en donnant priorité aux plus menacés (captages prioritaires).

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi des mesures de protection de la ressource en eau potable	Agence Régionale de Santé	SCoT PETR/EPCI	2021	Annuelle

Etat des protections des captages d'alimentation en eau potable au sein du SCoT de Gascogne



Etat des protections des captages d'alimentation en eau potable par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de captages d'eau potable	Part des captages d'eau potable sous Déclaration d'Utilité Publique	Part des captages d'eau potable sous avis hydrogéologique ou Déclaration d'Utilité Publique
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	5	100%	100%
	CC Astarac Arros en Gascogne	1	100%	100%
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	1	0%	100%
	CC Val de Gers	2	100%	100%
Total PETR Pays d'Auch		9	89%	100%
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	0	-	-
	CC du Bas Armagnac	9	100%	100%
	CC du Grand Armagnac	18	100%	100%
	CC de la Ténarèze	7	29%	100%
Total PETR Pays d'Armagnac		34	85%	100%
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	2	0%	100%
	CC Coteaux Arrats Gimone	1	100%	100%
	CC de la Gascogne Toulousaine	1	100%	100%
	CC de la Lomagne Gersoise	2	100%	100%
	CC du Savès	0	-	-
Total PETR Pays Portes de Gascogne		6	67%	100%
Total SCoT de Gascogne		49	84%	100%

Capacités résiduelles et conformité des stations d'épuration collectives

Chiffres clés

3% des stations d'épuration collectives en surcharge capacitaire

98% des stations d'épuration collectives conformes en équipement

96% des stations d'épuration collectives conformes en performance

Ce que dit le PADD

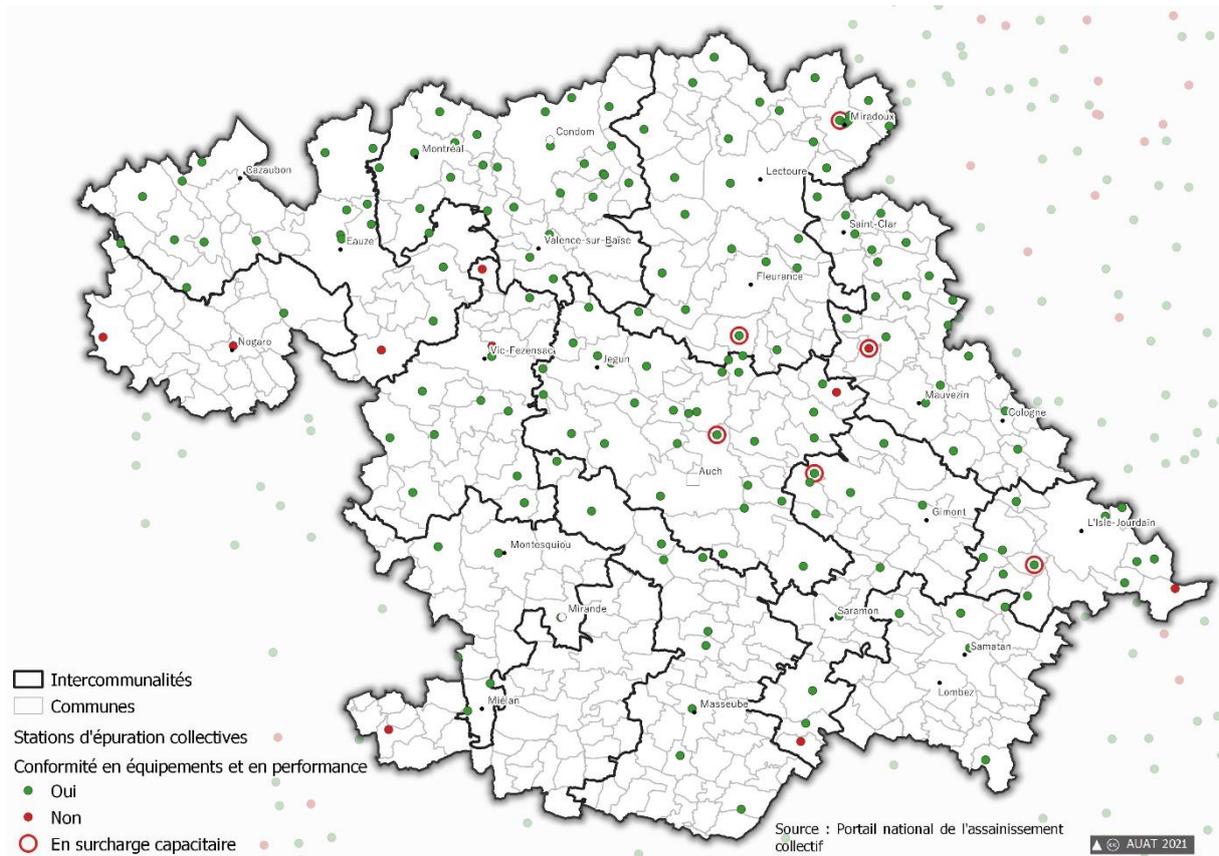
Améliorer la qualité des rejets d'assainissement

Améliorer les performances d'assainissement des petites stations d'épuration collectives, en priorité sur les bassins versants les plus dégradés (Gers, Save et Baïse).

Privilégier au maximum le raccordement à l'assainissement collectif et conditionner le développement de l'urbanisation à la conformité des systèmes d'assainissement.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi des mesures de lutte contre les pollutions domestiques issues des stations d'épuration collectives	Portail national de l'assainissement collectif	SCoT PETR / EPCI	2020	Annuelle

Etat des stations d'épuration collectives au sein du SCoT de Gascogne



Etat des stations d'épuration collectives par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de stations d'épuration collectives	Taux de conformité en équipement	Taux de conformité en performance	Taux de surcharge capacitaire
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	30	97%	97%	3%
	CC Astarac Arros en Gascogne	1	0%	0%	0%
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	6	100%	100%	0%
	CC Val de Gers	10	100%	100%	0%
Total PETR Pays d'Auch		47	96%	96%	2%
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	13	100%	85%	0%
	CC du Bas Armagnac	4	100%	75%	0%
	CC du Grand Armagnac	18	100%	94%	0%
	CC de la Ténarèze	27	100%	100%	0%
Total PETR Pays d'Armagnac		62	100%	94%	0%
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	21	100%	95%	5%
	CC Coteaux Arrats Gimone	11	91%	91%	9%
	CC de la Gascogne Toulousaine	13	92%	100%	8%
	CC de la Lomagne Gersoise	28	100%	100%	7%
	CC du Savès	5	100%	100%	0%
Total PETR Pays Portes de Gascogne		78	97%	97%	6%
Total SCoT de Gascogne		187	98%	96%	3%

1.5 Préserver et valoriser la trame verte et bleue du territoire

Nombre de bâtiments localisés au sein d'un réservoir de biodiversité

Chiffres clés

18 928 bâtiments* localisés au sein d'un réservoir de biodiversité

Soit **7,0%** des bâtiments* du territoire

* Les bâtiments sont entendus ici, au sens des fichiers fonciers, comme l'ensemble des appartements, maisons, dépendances d'habitations, locaux commerciaux ou industriels.

Ce que dit le PADD

Protéger et valoriser les espaces naturels remarquables

Pérenniser, protéger et valoriser les espaces, reconnus comme étant de grande qualité et constituant des cœurs de biodiversité.

Améliorer la connaissance et préserver les espaces de nature ordinaire, supports de biodiversité

Préserver les espaces de nature « ordinaire » via la trame verte et bleue du territoire.

Adapter, selon le territoire et l'enjeu, les orientations visant à garantir leur pérennité, promouvoir leur gestion différenciée et maîtrisée et encourager un urbanisme durable en s'appuyant sur leur multifonctionnalité.

Assurer le fonctionnement écologique global

Limiter les obstacles aux continuités écologiques, notamment en lien avec les infrastructures routières et l'urbanisation croissante.

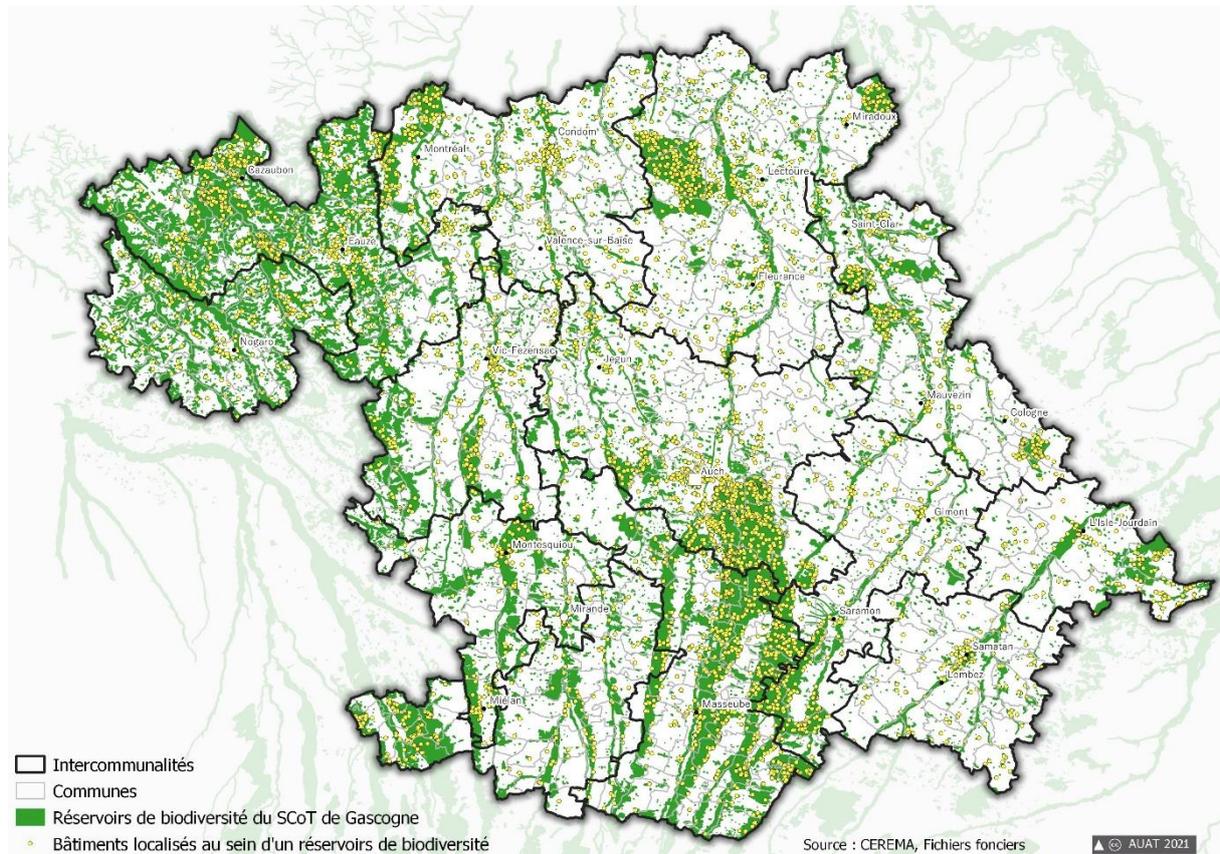
Protéger et valoriser les milieux forestiers, les cours d'eau et les zones humides du sud-ouest du territoire.

Porter une attention particulière et préserver les petits boisements le long des cours d'eau ou sur les versants les plus abrupts des vallons, au nord-est du territoire.

Reconquérir la trame bocagère et renforcer les continuités Est-Ouest sur le secteur nord-est du territoire.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la préservation de la trame verte et bleue	SMG Gascogne, SCoT de Gascogne DGFIP, CEREMA, Fichiers fonciers	SCoT PETR/EPCI	2020	Annuelle

Bâtiments localisés dans un réservoir de biodiversité du SCoT de Gascogne



Nombre de bâtiments localisés au sein d'un réservoir de biodiversité par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de bâtiments localisés au sein d'un réservoir de biodiversité
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	4 058
	CC Astarac Arros en Gascogne	794
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	1 042
	CC Val de Gers	2 154
Total PETR Pays d'Auch		8 048
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	910
	CC du Bas Armagnac	488
	CC du Grand Armagnac	2 428
	CC de la Ténarèze	1 692
Total PETR Pays d'Armagnac		5 518
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	1 230
	CC Coteaux Arrats Gimone	902
	CC de la Gascogne Toulousaine	582
	CC de la Lomagne Gersoise	1 996
	CC du Savès	652
Total PETR Pays Portes de Gascogne		5 362
Total SCoT de Gascogne		18 928

Superficie de zones humides recensées sur le territoire

Chiffres clés

9 205 hectares de zones humides recensées

Ce que dit le PADD

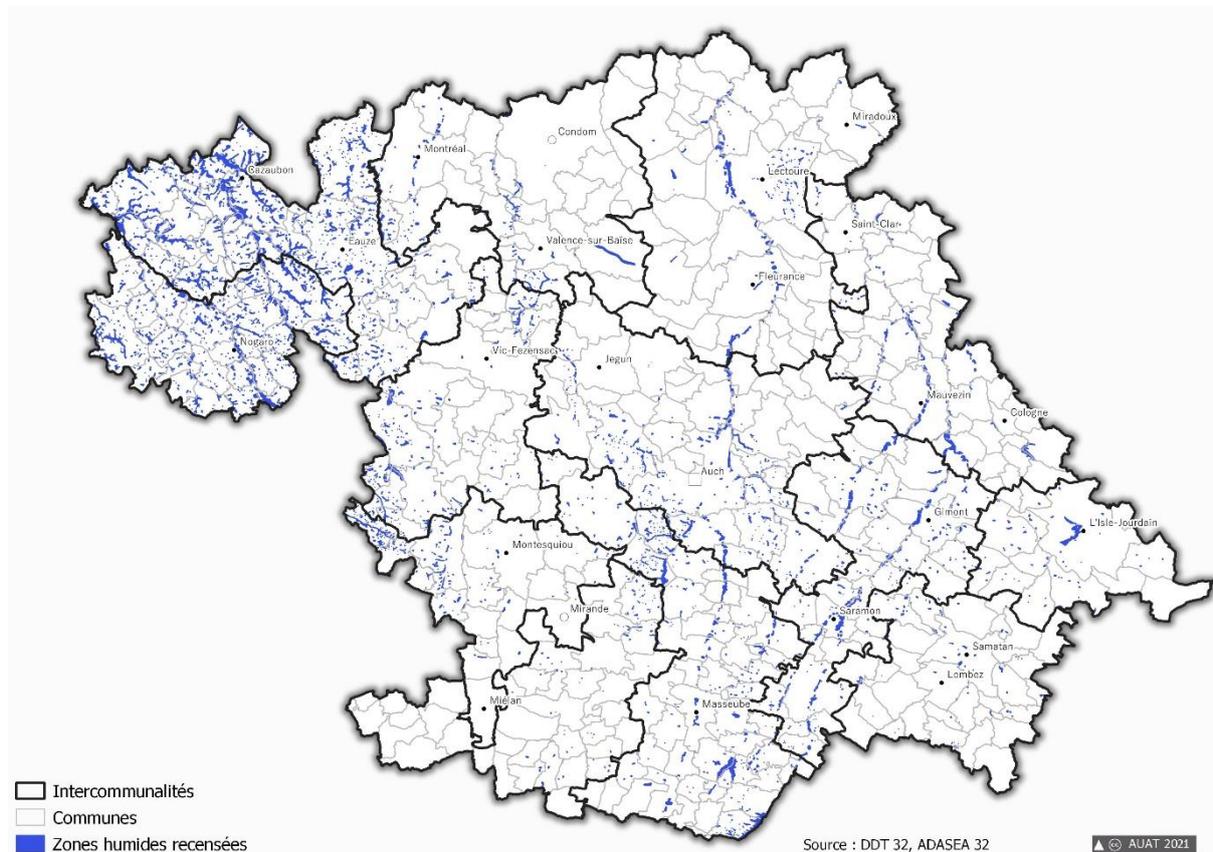
Préserver les milieux aquatiques et les zones humides

Préserver les zones humides du territoire comme des réservoirs de biodiversité majeurs et valoriser leur multifonctionnalité.

S'appuyer sur les inventaires existants et les affiner afin d'identifier précisément ces espaces et les protéger, en lien avec les territoires voisins.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la connaissance et de la protection des zones humides	DDT du Gers ADASEA du Gers	SCoT PETR/EPCI	2021	Annuelle

Localisation des zones humides recensées au sein du SCoT de Gascogne



Superficie des zones humides recensées par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Superficie des zones humides recensées (en ha)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	614
	CC Astarac Arros en Gascogne	79
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	221
	CC Val de Gers	949
Total PETR Pays d'Auch		1 863
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	432
	CC du Bas Armagnac	1 535
	CC du Grand Armagnac	2 715
	CC de la Ténarèze	422
Total PETR Pays d'Armagnac		5 105
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	631
	CC Coteaux Arrats Gimone	740
	CC de la Gascogne Toulousaine	174
	CC de la Lomagne Gersoise	568
	CC du Savès	124
Total PETR Pays Portes de Gascogne		2 238
Total SCoT de Gascogne		9 205

Surface effective des espaces forestiers

Chiffres clés

74 073 hectares d'espaces forestiers*
Soit **13%** de la surface du territoire

Ce que dit le PADD

Valoriser et préserver les milieux boisés

Promouvoir et valoriser les paysages forestiers et leur multifonctionnalité.

Préserver les boisements.

Soutenir une gestion durable des forêts.

Encourager l'approvisionnement de la filière bois locale.

Aider à la mobiliser de cette ressource auprès des nombreux propriétaires privés.

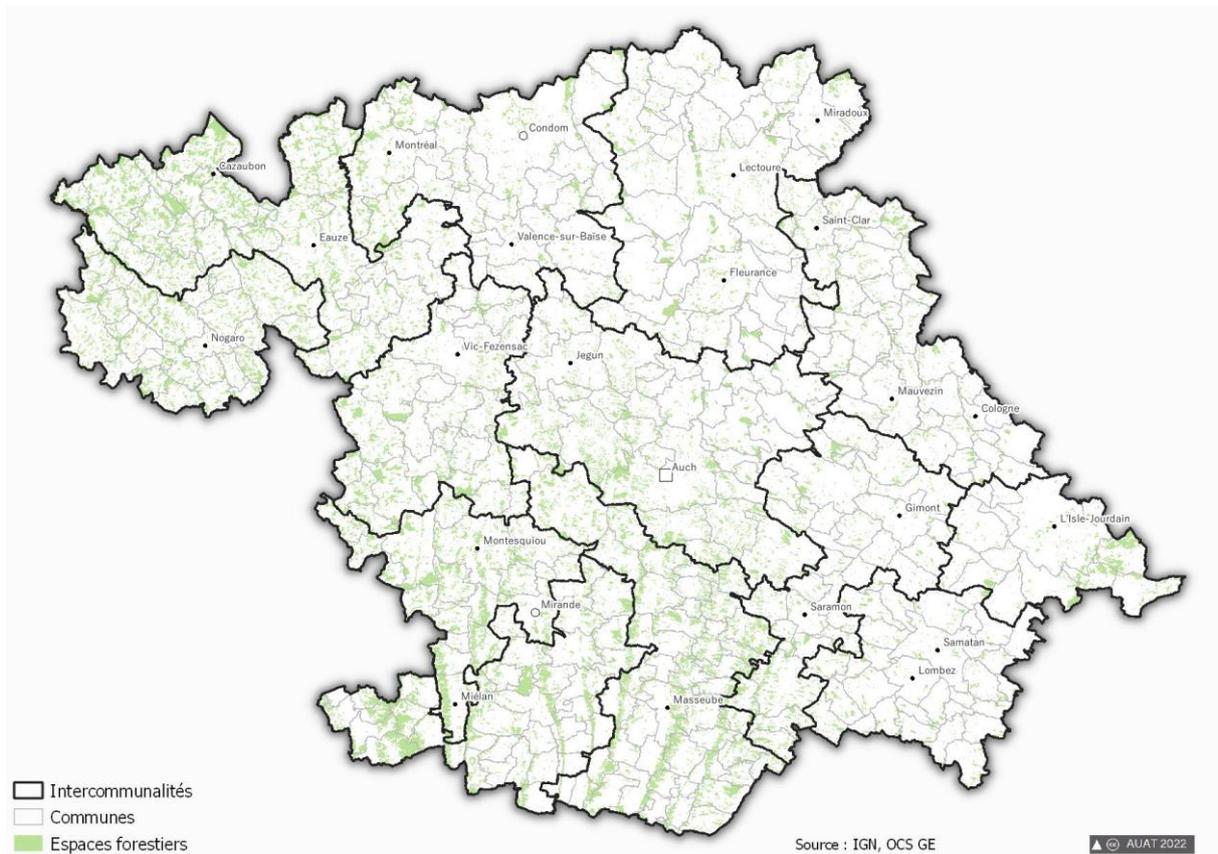
Sensibiliser les propriétaires à la nécessité d'entretenir leurs parcelles, pour valoriser les rendements et limiter les risques d'incendie.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la préservation des espaces forestiers	IGN, OCS GE*	SCoT PETR / EPCI	2013**	Triennale

* Les espaces forestiers recensés pour cet indicateur sont les espaces à vocation de sylviculture identifiés au sein de la base de données OCS GE de l'IGN.

** Le Gers, territoire pilote pour le déploiement de l'outil national du suivi de l'artificialisation (Occupation du sol Grande Echelle Nouvelle Génération), ne bénéficie à date d'arrêt du SCoT que d'un seul millésime (2013). Les données 2016 et 2019 sont actuellement en cours de production.

Localisation des espaces forestiers* au sein du SCoT de Gascogne



Superficie des espaces forestiers* par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Surface des espaces forestiers* (en ha)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	7 010
	CC Astarac Arros en Gascogne	7 225
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	5 834
	CC Val de Gers	10 001
Total PETR Pays d'Auch		30 071
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	4 909
	CC du Bas Armagnac	6 265
	CC du Grand Armagnac	12 103
	CC de la Ténarèze	4 815
Total PETR Pays d'Armagnac		28 091
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	3 276
	CC Coteaux Arrats Gimone	3 723
	CC de la Gascogne Toulousaine	2 087
	CC de la Lomagne Gersoise	4 759
	CC du Savès	2 068
Total PETR Pays Portes de Gascogne		15 912
Total SCoT de Gascogne		74 073

1.6 Lutter contre le changement climatique, maîtriser les risques et les nuisances

Consommations d'énergie finale

Chiffres clés

3 894 GWh PCI de consommation d'énergie finale

Ce que dit le PADD

Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Rapprocher les fonctions urbaines par un urbanisme de proximité pour réduire l'impact énergétique du secteur des transports.

Etudier et envisager, pour toutes nouvelles constructions, des conceptions et des techniques performantes.

Encourager les démarches de mutualisation d'équipements consommateurs d'énergie.

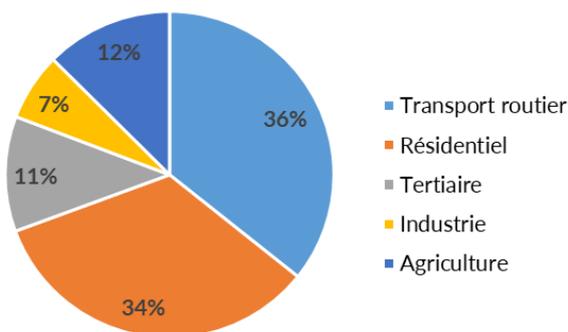
Intégrer les principes d'urbanisation et d'aménagement favorable à la conception bioclimatique des bâtiments et des aménagements.

Cibler en priorité la rénovation énergétique des bâtiments existants.

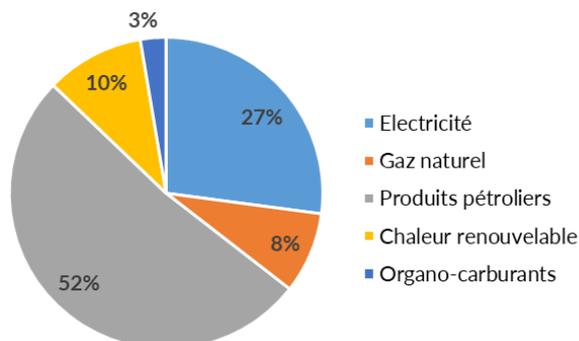
Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi des consommations énergétiques locales	AREC Occitanie, Observatoire Régional de l'Énergie en Occitanie	SCoT PETR / EPCI	2019	Annuelle

Répartition des consommations d'énergie finale du territoire du SCoT de Gascogne

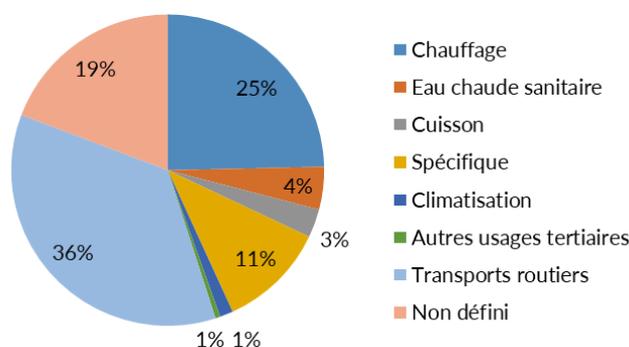
Consommation d'énergie finale du SCoT de Gascogne par secteur d'activité



Consommation d'énergie finale du SCoT de Gascogne par type d'énergie



Consommation d'énergie finale du SCoT de Gascogne par usage



Source : AREC Occitanie, Observatoire Régional de l'Énergie en Occitanie

Consommations d'énergie finale par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Consommations d'énergie finale (en GWh PCI)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	827
	CC Astarac Arros en Gascogne	204
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	174
	CC Val de Gers	219
Total PETR Pays d'Auch		1 423
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	164
	CC du Bas Armagnac	205
	CC du Grand Armagnac	316
	CC de la Ténarèze	332
Total PETR Pays d'Armagnac		1 016
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	228
	CC Coteaux Arrats Gimone	246
	CC de la Gascogne Toulousaine	373
	CC de la Lomagne Gersoise	412
	CC du Savès	197
Total PETR Pays Portes de Gascogne		1 455
Total SCoT de Gascogne		3 894

Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés

1 194 kteqCO₂ d'émissions de gaz à effet de serre

Ce que dit le PADD

Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Rapprocher les fonctions urbaines par un urbanisme de proximité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports.

Etudier et envisager, pour toutes nouvelles constructions, des conceptions et des techniques performantes.

Intégrer les principes d'urbanisation et d'aménagement favorable à la conception bioclimatique des bâtiments et des aménagements.

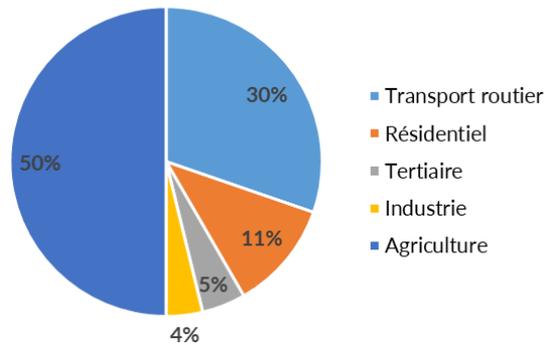
Cibler en priorité la rénovation énergétique des bâtiments existants.

Améliorer le stockage du carbone par le développement des techniques dites de conservation des sols et la promotion de pratiques agricoles plus vertueuses, la protection des espaces agricoles et la préservation de la trame bocagère.

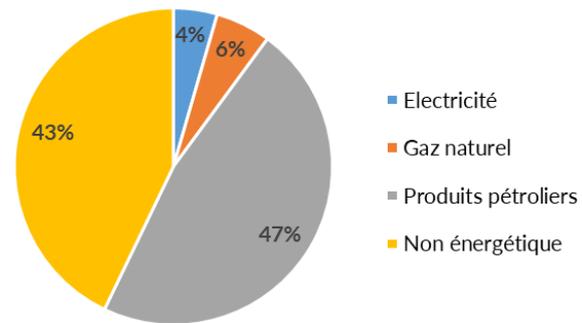
Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi des émissions locales de gaz à effet de serre	AREC Occitanie, Observatoire Régional de l'Énergie en Occitanie	SCoT PETR / EPCI	2019	Annuelle

Répartition des émissions de gaz à effet de serre du territoire du SCoT de Gascogne

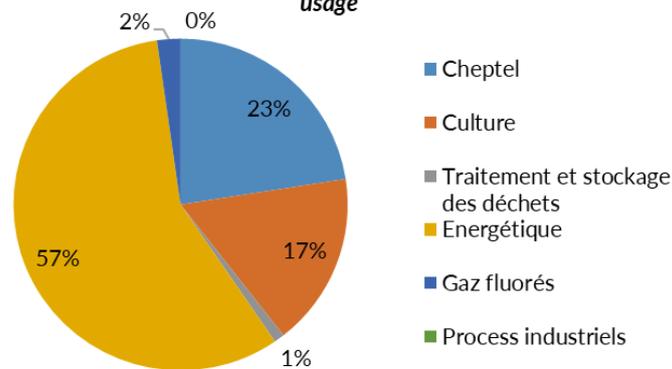
Emissions de gaz à effet de serre du SCoT de Gascogne par secteur d'activité



Emissions de gaz à effet de serre du SCoT de Gascogne par type d'énergie



Emissions de gaz à effet de serre du SCoT de Gascogne par usage



Source : AREC Occitanie, Observatoire Régional de l'Énergie en Occitanie

Emissions de gaz à effet de serre par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Emissions de gaz à effet de serre (en kteqCO ₂)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	203
	CC Astarac Arros en Gascogne	85
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	70
	CC Val de Gers	106
Total PETR Pays d'Auch		464
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	69
	CC du Bas Armagnac	64
	CC du Grand Armagnac	83
	CC de la Ténarèze	94
Total PETR Pays d'Armagnac		310
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	71
	CC Coteaux Arrats Gimone	79
	CC de la Gascogne Toulousaine	83
	CC de la Lomagne Gersoise	123
	CC du Savès	65
Total PETR Pays Portes de Gascogne		421
Total SCoT de Gascogne		1 194

Production d'énergie renouvelable

Chiffres clés

591 GWh de production d'énergie renouvelable

Soit **15%** de la consommation d'énergie finale du territoire

Ce que dit le PADD

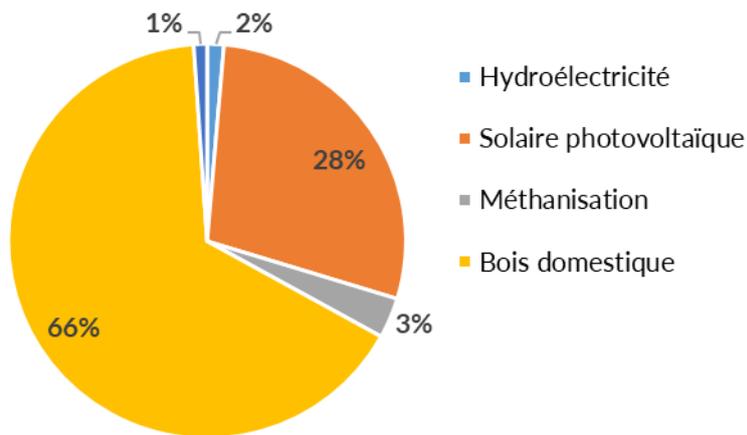
Promouvoir le développement des énergies renouvelables en limitant les impacts sur l'environnement et sur l'agriculture

Mobiliser et valoriser tous les gisements d'énergie renouvelable et de récupération présents localement, notamment pour les besoins du parc bâti existant et futur.

Favoriser toutes les initiatives de développement des énergies renouvelables, et ce notamment dans tous les nouveaux projets d'aménagement.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la production locale d'énergie renouvelable	AREC Occitanie, Observatoire Régional de l'Énergie en Occitanie	SCoT PETR / EPCI	2019	Annuelle

Répartition de la production d'énergie renouvelable par filière au sein du territoire du SCoT de Gascogne



Source : AREC Occitanie, Observatoire Régional de l'Énergie en Occitanie

Production d'énergie renouvelable par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Production d'énergie renouvelable (en GWh)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	74
	CC Astarac Arros en Gascogne	45
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	43
	CC Val de Gers	42
Total PETR Pays d'Auch		204
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	27
	CC du Bas Armagnac	31
	CC du Grand Armagnac	55
	CC de la Ténarèze	67
Total PETR Pays d'Armagnac		179
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	45
	CC Coteaux Arrats Gimone	29
	CC de la Gascogne Toulousaine	41
	CC de la Lomagne Gersoise	60
	CC du Savès	33
Total PETR Pays Portes de Gascogne		208
Total SCoT de Gascogne		591

Nombre de jours de dépassement de seuils d'alerte à la qualité de l'air

Chiffres clés

2 journées en épisode de pollution aux particules en suspension

0 journée en épisode de pollution à l'ozone

Ce que dit le PADD

Limitier les émissions de polluants atmosphériques et l'exposition des populations à la pollution de l'air

Limitier l'exposition des personnes, notamment les plus fragiles, aux polluants atmosphériques, mais aussi limiter leurs émissions.

Agir pour un urbanisme de proximité, limitant les émissions liées aux transports.

Encourager les actions d'amélioration des anciens systèmes de chauffage domestique, en coordination avec les partenaires techniques et financiers investis sur ces questions.

Accompagner l'évolution des pratiques agricoles.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la qualité de l'air	ATMO Occitanie	Département du Gers	2020	Annuelle

Production de déchets, part de valorisation et nombre de programmes de prévention des déchets

Chiffres clés

104 428 tonnes de déchets collectés par les syndicats exerçant une compétence déchets

(soit **243** kg/hab/an)

39% de déchets valorisés en moyenne par les syndicats exerçant une compétence déchets

0 programme de prévention des déchets

Ce que dit le PADD

Limiter les pollutions induites par la gestion des déchets du territoire

Réduire les déchets à la source, via notamment le développement d'actions de sensibilisation.

Développer les filières de recyclage et les renforcer afin de valoriser au maximum ce qui peut l'être (valorisation matière).

Porter la valorisation énergétique comme un objectif prioritaire de toute nouvelle implantation d'unité de traitement des déchets.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la production locale de déchets et des efforts de valorisation et de prévention	ADEME, SINOE	SCoT Intercommunalité ou établissement public de coopération locale disposant d'une compétence en matière de gestion des déchets	2019	Annuelle

Production de déchets et part de valorisation par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Structure compétente en matière de gestion des déchets	Nombre de communes adhérentes	Population adhérente	Production de déchets ménagers et assimilés (en tonnes)	Production de déchets ménagers et assimilés par habitant (en kg/hab/an)	Part de valorisation matière et organique	Engagement dans un programme de prévention
<i>Compétence collecte des déchets</i>						
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	34	39 079	11 067	283	37,84%	Non
SICTOM Est	61	39 375	11 628	295	26,74%	Non
SICTOM Ouest	101	40 986	23 334	569	44,65%	Non
SICTOM Centre du Gers	36	16 557	4 890	295	35,72%	Non
SICTOM du secteur de Condom	55	26 038	8 603	330	28,56%	Non
SICTOM Sud-Est du Gers	73	17 560	7 247	413	43,58%	Non
SIDEL de Lomagne	56	21 834	7 274	333	29,69%	Non
SMCD Sud du Gers	92	21 874	6 962	318	32,40%	Non
<i>Compétences déchèterie et traitement</i>						
Trigone	475	206 642	23 423	171	68,88%	Non
<i>Total syndicats exerçant une compétence déchets sur le SCoT de Gascogne</i>		430 245	104 428	243	38,67%	Non

Nombre de bâtiments localisés au sein d'une zone d'aléa connue vis-à-vis d'un risque majeur

Chiffres clés

24 744 bâtiments* localisés au sein d'une zone d'aléa connue d'un risque majeur

Soit **9,2%** des bâtiments* du territoire

* Les bâtiments sont entendus ici, au sens des fichiers fonciers, comme l'ensemble des appartements, maisons, dépendances d'habitations, locaux commerciaux ou industriels.

Ce que dit le PADD

Limiter les risques naturels et leurs impacts

Limiter, voire réduire, la vulnérabilité des différents secteurs du territoire vis-à-vis des risques naturels, et ce conformément aux documents cadres réglementaires.

Intégrer, dans les documents d'urbanisme, une maîtrise de l'urbanisation et/ou une adaptation des principes constructifs dans les zones d'aléas.

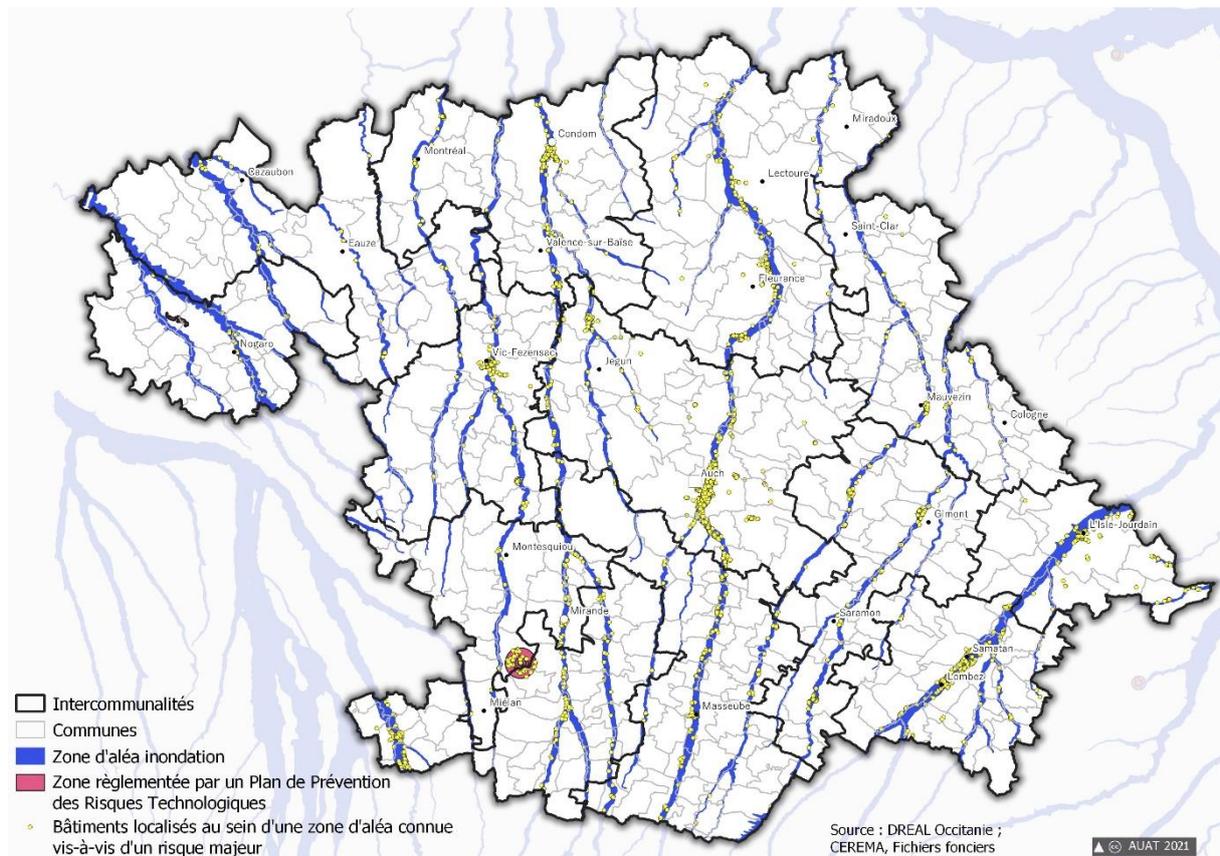
Favoriser et développer sur le territoire les actions en faveur du maintien de la dynamique naturelle des cours d'eau.

Encourager les actions favorisant le maintien des sols afin de limiter les risques de coulées de boues.

Limiter l'exposition des populations aux risques technologiques et aux pollutions des sols

Limiter l'exposition des populations aux risques technologiques, notamment en maîtrisant l'urbanisation autour des sites potentiellement dangereux, principalement le long des grands axes routiers et dans leurs traversées des centres-bourgs.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la vulnérabilité du territoire face aux risques majeurs	DREAL Occitanie DGFIP, CEREMA, Fichiers fonciers	SCoT PETR/ EPCI	2020	Annuelle

Bâtiments localisés au sein d'une zone d'aléa connue vis-à-vis d'un risque majeur au sein du SCoT de Gascogne

Nombre de bâtiments localisés au sein d'une zone d'aléa connue vis-à-vis d'un risque majeur par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de bâtiments localisés au sein d'une zone d'aléa connue
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	13 026
	CC Astarac Arros en Gascogne	1 010
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	792
	CC Val de Gers	774
Total PETR Pays d'Auch		15 602
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	1 370
	CC du Bas Armagnac	78
	CC du Grand Armagnac	124
	CC de la Ténarèze	2 476
Total PETR Pays d'Armagnac		4 048
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	332
	CC Coteaux Arrats Gimone	538
	CC de la Gascogne Toulousaine	678
	CC de la Lomagne Gersoise	1 748
	CC du Savès	1 798
Total PETR Pays Portes de Gascogne		5 094
Total SCoT de Gascogne		24 744

Nombre de bâtiments localisés au sein d'un secteur affecté par le bruit

Chiffres clés

22 026 bâtiments* localisés au sein d'un secteur affecté par le bruit

Soit **8,2%** des bâtiments* du territoire

* Les bâtiments sont entendus ici, au sens des fichiers fonciers, comme l'ensemble des appartements, maisons, dépendances d'habitations, locaux commerciaux ou industriels.

Ce que dit le PADD

Maîtriser les nuisances, notamment sonores et olfactives

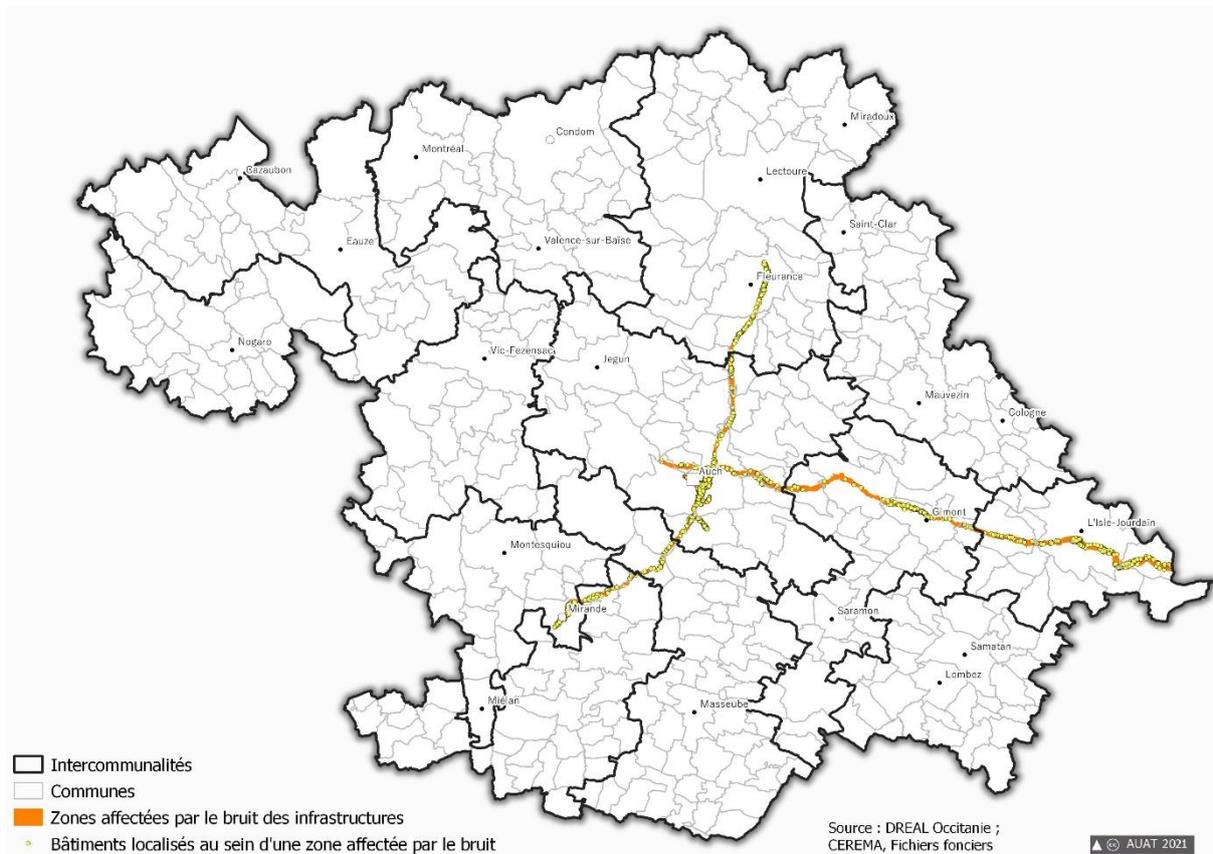
Identifier les principales sources de nuisances et développer des actions spécifiques en matière d'urbanisme afin d'en limiter l'exposition des habitants.

Identifier et préserver les zones de calme.

Promouvoir une cohabitation apaisée entre les activités et les habitations lorsque des nuisances résiduelles persistent avec certaines activités.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la vulnérabilité du territoire face aux nuisances sonores	DREAL Occitanie DGFIP, CEREMA, Fichiers fonciers	SCoT PETR / EPCI	2020	Annuelle

Bâtiments localisés dans un secteur affecté par le bruit au sein du SCoT de Gascogne



Nombre de bâtiments localisés au sein d'un secteur affecté par le bruit par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de bâtiments localisés au sein d'un secteur affecté par le bruit
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	18 110
	CC Astarac Arros en Gascogne	148
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	320
	CC Val de Gers	138
Total PETR Pays d'Auch		18 716
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	0
	CC du Bas Armagnac	0
	CC du Grand Armagnac	0
	CC de la Ténarèze	0
Total PETR Pays d'Armagnac		0
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	0
	CC Coteaux Arrats Gimone	746
	CC de la Gascogne Toulousaine	1 246
	CC de la Lomagne Gersoise	1 318
	CC du Savès	0
Total PETR Pays Portes de Gascogne		3 310
Total SCoT de Gascogne		22 026

TERRITOIRE ACTEUR DE SON DEVELOPPEMENT

2.1 Développer les coopérations territoriales avec les polarités extérieures pour tirer parti de leur proximité et de leur dynamisme

Nombre de contrats de coopération signés entre un territoire du SCoT de Gascogne et un territoire voisin

Chiffres clés

2 contrats de coopération

Ce que dit le PADD

Ouvrir le territoire vers Bordeaux et la Nouvelle-Aquitaine

Tisser des liens notamment avec Bordeaux, capitale régionale de la Nouvelle-Aquitaine, mais également avec les grandes agglomérations et les villes moyennes proches (Agen, Pau, Mont-de-Marsan, Aire-sur-Adour...).

Construire des accords stratégiques visant à se rapprocher des agglomérations aquitaines voisines pour créer des alliances sur des thématiques diverses.

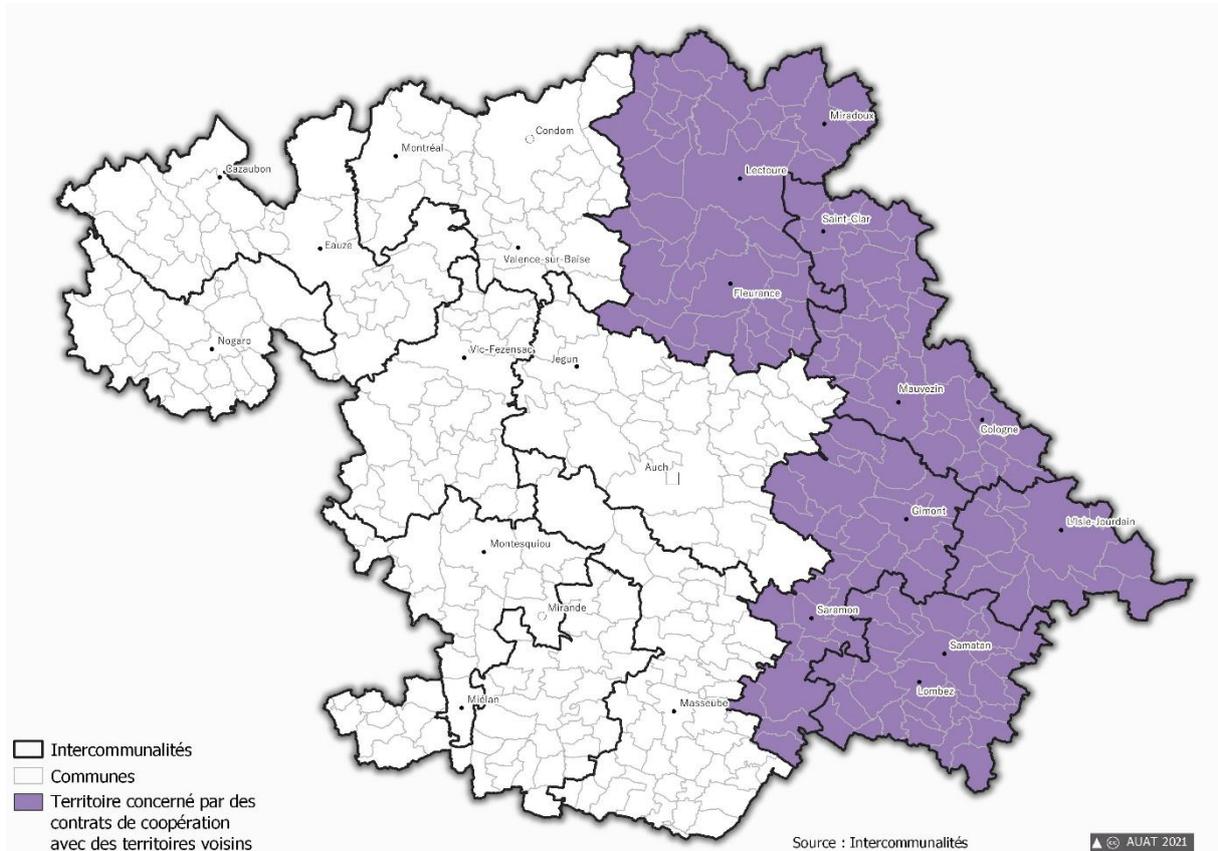
S'appuyer sur la métropole toulousaine dans divers domaines dans une logique de coopérations territoriales équilibrées

S'appuyer davantage sur la Métropole, principal moteur de la croissance territoriale locale, pour accentuer les échanges interterritoriaux.

Inscrire les projets du territoire en complémentarité avec ceux de la Métropole pour créer une réelle cohérence territoriale dans un rapport « gagnant-gagnant ».

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi des actions de coopération territoriale	Collectivités du territoire	SCoT PETR/EPCI	2021	Annuelle

Localisation des contrats de coopération existants entre une collectivité du SCoT de Gascogne et un territoire voisin



Contrats de coopération existants entre une collectivité du SCoT de Gascogne et un territoire voisin

Collectivité du SCoT de Gascogne porteuse	Territoire(s) voisin(s) concerné(s)	Thématiques concernées
PETR Pays Portes de Gascogne	Toulouse Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Le développement de la filière aéronautique La création d'entreprises et l'innovation Le développement du télétravail Les nouvelles mobilités Alimentation, filières qualité et agroalimentaire Le tourisme La culture et la culture scientifique
PETR Pays Portes de Gascogne	Pays de l'Agenais et Agglomération d'Agen	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures, multimodalité et mobilité Développement de l'économie et de l'emploi Développement du tourisme Accompagnement de la transition agricole Gestion raisonnée de la ressource et de la qualité de l'eau Transition énergétique et climatique Amélioration de l'accès à la santé Développement de la formation en direction de la jeunesse Rugby et attractivité territoriale

2.2 Promouvoir et susciter un développement économique créateur de richesses et d'emplois

Nombre d'emplois et évolution au cours des dix dernières années

Chiffres clés

65 057 emplois

Dont **41 857** emplois présentsiels

Dont **23 199** emplois productifs

+939 emplois au cours de la dernière période décennale

Ce que dit le PADD

Répondre aux besoins d'emplois consécutifs à l'accueil d'habitants

Maintenir l'équilibre habitants / emploi observé sur le territoire.

Assurer un développement économique pour l'ensemble des communes du territoire.

Déployer les emplois de la sphère présentielle de manière corrélée à l'accroissement des populations, notamment au sein des communes structurantes de l'armature territoriale.

Conforter et diversifier l'économie, en développant le tissu industriel local.

Inscrire, en premier lieu, l'accueil des activités productives dans les zones d'activités existantes et dans les espaces urbanisés.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la dynamique économique du territoire	INSEE, RP	SCoT PETR / EPCI Armature territoriale	2017 2007-2017	Annuelle

Nombre d'emplois et évolution au cours de la dernière période décennale par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne et selon l'armature territoriale

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre d'emplois	Dont, nombre d'emplois présents	Dont, nombre d'emplois productifs	Evolution dernière période décennale
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	19 553	15 033	4 520	-245
	<i>Dont niveau 1</i>	16 960	13 408	3 552	-385
	<i>Dont niveau 4</i>	905	777	128	-32
	<i>Dont niveau 5</i>	1 687	847	839	172
	CC Astarac Arros en Gascogne	1 888	689	1 199	41
	<i>Dont niveau 3</i>	530	162	368	-48
	<i>Dont niveau 4</i>	76	15	61	13
	<i>Dont niveau 5</i>	1 282	511	770	76
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	3 217	2 089	1 128	-397
	<i>Dont niveau 2</i>	2 141	1 477	665	-57
	<i>Dont niveau 3</i>	388	315	74	-198
	<i>Dont niveau 4</i>	185	124	61	-86
	<i>Dont niveau 5</i>	502	173	329	-56
	CC Val de Gers	2 380	1 494	886	144
	<i>Dont niveau 2</i>	692	583	108	37
	<i>Dont niveau 3</i>	370	207	162	57
<i>Dont niveau 4</i>	333	250	83	23	
<i>Dont niveau 5</i>	986	454	532	27	
Total PETR Pays d'Auch		27 038	19 304	7 733	-457
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	2 191	1 331	860	-164
	<i>Dont niveau 2</i>	1 494	1 055	439	-81
	<i>Dont niveau 4</i>	46	26	20	-39
	<i>Dont niveau 5</i>	651	250	401	-43
	CC du Bas Armagnac	3 255	1 963	1 292	101
	<i>Dont niveau 2</i>	1 591	1 083	508	142
	<i>Dont niveau 3</i>	478	290	188	2
	<i>Dont niveau 4</i>	369	278	91	-10
	<i>Dont niveau 5</i>	817	311	506	-32
	CC du Grand Armagnac	5 333	2 802	2 532	365
	<i>Dont niveau 2</i>	3 099	1 922	1 177	301
	<i>Dont niveau 3</i>	345	185	161	66
	<i>Dont niveau 4</i>	1 041	384	656	15
	<i>Dont niveau 5</i>	849	310	538	-17
	CC de la Ténarèze	5 467	3 273	2 194	-194
	<i>Dont niveau 2</i>	3 363	2 257	1 105	-187
<i>Dont niveau 3</i>	816	492	324	-74	
<i>Dont niveau 4</i>	388	138	249	-64	
<i>Dont niveau 5</i>	901	386	515	131	
Total PETR Pays d'Armagnac		16 246	9 369	6 877	108
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	2 803	1 821	982	65
	<i>Dont niveau 2</i>	849	693	156	61
	<i>Dont niveau 3</i>	758	554	204	-62
	<i>Dont niveau 4</i>	276	172	103	27

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre d'emplois	Dont, nombre d'emplois présents	Dont, nombre d'emplois productifs	Evolution dernière période décennale
	<i>Dont niveau 5</i>	920	402	519	38
	CC Coteaux Arrats Gimone	3 537	1 828	1 709	-101
	<i>Dont niveau 2</i>	1 684	1 002	681	-18
	<i>Dont niveau 3</i>	592	342	250	38
	<i>Dont niveau 4</i>	278	94	183	-50
	<i>Dont niveau 5</i>	984	389	595	-71
	CC de la Gascogne Toulousaine	6 425	4 039	2 386	1 865
	<i>Dont niveau 2</i>	3 924	2 401	1 523	956
	<i>Dont niveau 3</i>	1 115	799	316	427
	<i>Dont niveau 4</i>	1 061	662	400	425
	<i>Dont niveau 5</i>	325	178	147	58
	CC de la Lomagne Gersoise	6 227	3 657	2 570	-768
	<i>Dont niveau 2</i>	4 351	2 753	1 597	-640
	<i>Dont niveau 4</i>	469	312	157	-63
	<i>Dont niveau 5</i>	1 407	591	816	-65
	CC du Savès	2 781	1 839	942	227
	<i>Dont niveau 2</i>	2 029	1 494	535	301
	<i>Dont niveau 5</i>	752	345	407	-74
Total PETR Pays Portes de Gascogne		21 773	13 184	8 589	1 288
Total SCoT de Gascogne		65 057	41 857	23 199	939

Nombre d'habitants pour un emploi

Chiffres clés

2,8 habitants pour un emploi

Ce que dit le PADD

Articuler le développement de l'emploi à l'accueil de population pour ne pas devenir un territoire dortoir

Maintenir l'équilibre habitants / emploi observé actuellement sur le territoire, à savoir 2,8 habitants pour un emploi en moyenne.

Davantage diffuser l'accueil économique en lien avec l'armature territoriale mise en place.

Assurer un développement économique pour l'ensemble des communes du territoire.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de l'équilibre entre la dynamique économique du territoire et la dynamique démographique	INSER, RP	SCoT PETR / EPCI	2017	Annuelle

Nombre d'habitants pour un emploi par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre d'habitants pour un emploi
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	2,0
	CC Astarac Arros en Gascogne	3,9
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	2,4
	CC Val de Gers	4,3
Total PETR Pays d'Auch		2,4
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	3,2
	CC du Bas Armagnac	2,6
	CC du Grand Armagnac	2,5
	CC de la Ténarèze	2,7
Total PETR Pays d'Armagnac		2,7
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	4,0
	CC Coteaux Arrats Gimone	3,0
	CC de la Gascogne Toulousaine	3,4
	CC de la Lomagne Gersoise	3,1
	CC du Savès	3,5
Total PETR Pays Portes de Gascogne		3,3
Total SCoT de Gascogne		2,8

Nombre d'emplois agricoles

Chiffres clés

7 189 emplois agricoles

Soit **11%** des emplois du territoire

Ce que dit le PADD

Considérer l'agriculture comme un moteur du développement économique territorial

Développer, soutenir et promouvoir les métiers du secteur agricole.

Soutenir la formation pour développer l'emploi en agriculture et encourager le renouvellement des générations d'actifs agricoles.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la dynamique économique de la filière agricole sur le territoire	INSEE, RP	SCoT PETR / EPCI	2017	Annuelle

Nombre d'emplois agricoles par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre d'emplois agricoles	Part des emplois du territoire
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	721	4%
	CC Astarac Arros en Gascogne	538	28%
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	327	10%
	CC Val de Gers	432	18%
Total PETR Pays d'Auch		2 017	7%
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	373	18%
	CC du Bas Armagnac	566	17%
	CC du Grand Armagnac	1 021	19%
	CC de la Ténarèze	954	17%
Total PETR Pays d'Armagnac		2 915	18%
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	448	16%
	CC Coteaux Arrats Gimone	426	12%
	CC de la Gascogne Toulousaine	274	4%
	CC de la Lomagne Gersoise	859	14%
	CC du Savès	250	9%
Total PETR Pays Portes de Gascogne		2 257	10%
Total SCoT de Gascogne		7 189	11%

Nombre d'exploitations agricoles

Chiffres clés

5 101 exploitations agricoles

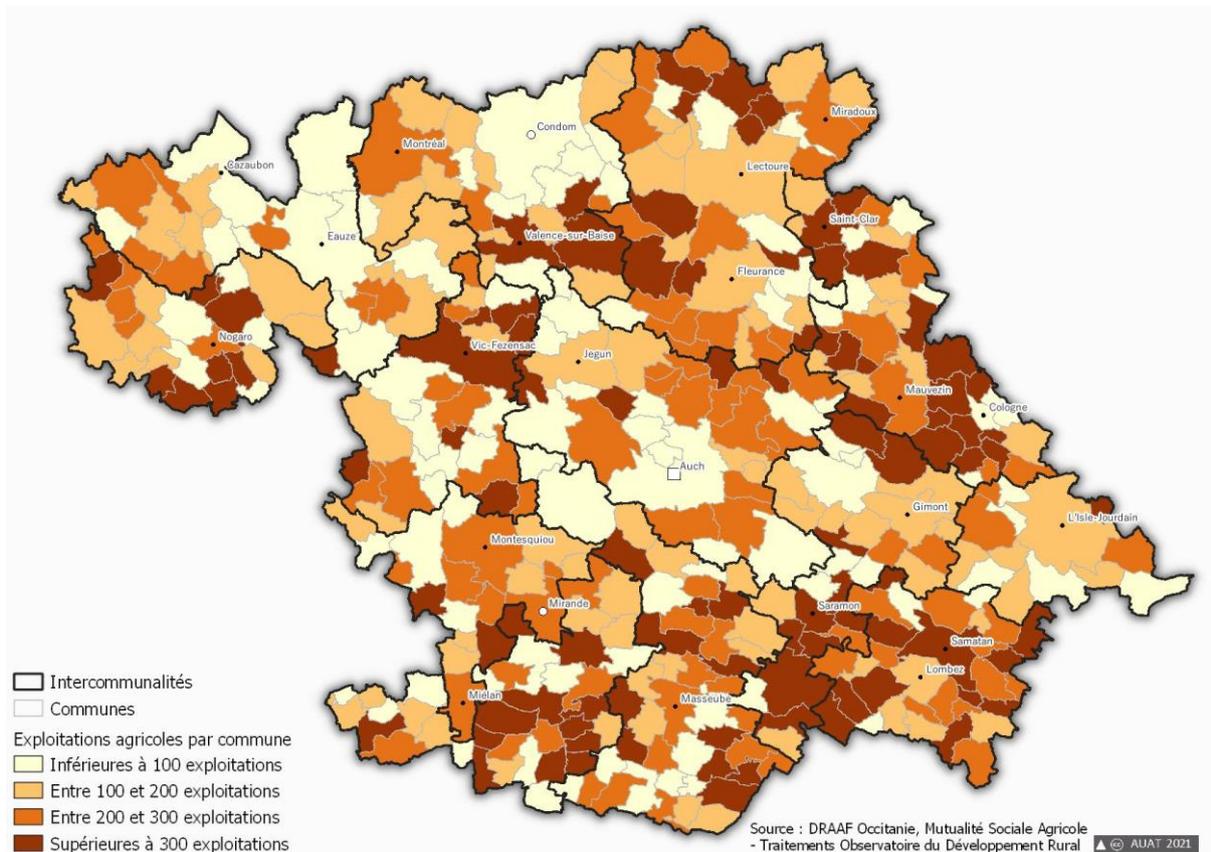
Ce que dit le PADD

Considérer l'agriculture comme un moteur du développement économique territorial

Encourager le renouvellement des générations d'actifs agricoles pour favoriser le maintien et la reprise des exploitations.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la dynamique économique de la filière agricole sur le territoire	DRAAF Occitanie	SCoT PETR/EPCI	2020	Annuelle

Nombre d'exploitations agricoles par commune du SCoT de Gascogne



Nombre d'exploitations agricoles par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre d'exploitations agricoles
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	492
	CC Astarac Arros en Gascogne	399
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	228
	CC Val de Gers	478
Total PETR Pays d'Auch		1 597
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	344
	CC du Bas Armagnac	305
	CC du Grand Armagnac	423
	CC de la Ténarèze	477
Total PETR Pays d'Armagnac		1 549
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	399
	CC Coteaux Arrats Gimone	382
	CC de la Gascogne Toulousaine	232
	CC de la Lomagne Gersoise	595
	CC du Savès	347
Total PETR Pays Portes de Gascogne		1 955
Total SCoT de Gascogne		5 101

Capacités d'accueil touristique

Chiffres clés

13 218 établissements

89 170 lits

Ce que dit le PADD

Développer, structurer et mailler l'offre d'hébergement touristique sur l'ensemble du territoire

Diversifier l'offre d'hébergement afin d'adapter la demande à l'offre et ainsi inciter les excursionnistes à prolonger la durée de leurs séjours.

Rénover l'offre la plus ancienne pour accroître les fréquentations touristiques.

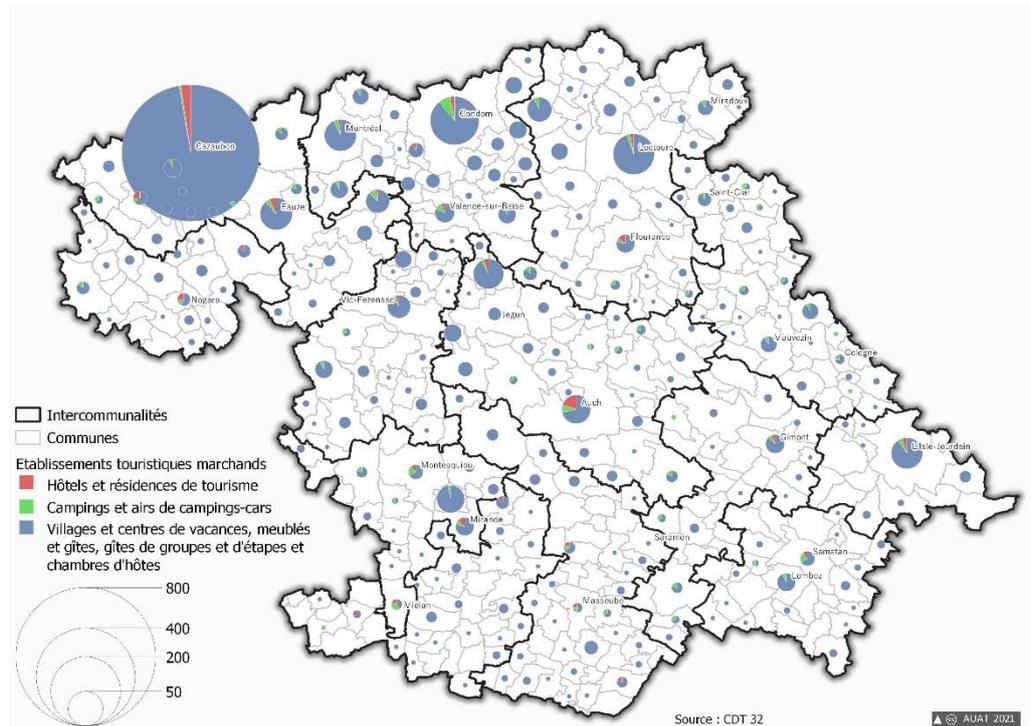
Appuyer un rééquilibrage de l'offre afin d'homogénéiser les potentiels d'accueil sur l'ensemble du territoire.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la dynamique et de la structuration de la filière touristique du territoire	Comité Départemental du Tourisme du Gers	SCoT PETR/EPCI	2021	Annuelle

* Les établissements et lits marchands correspondent aux hôtels, résidences de tourisme, campings, aires de camping-cars (hors campings), villages et centres de vacances, meublés et gîtes, gîtes de groupes et d'étapes et chambres d'hôtes. Les établissements et lits non marchands correspondent, quant à eux, aux résidences secondaires. Enfin, le locatif sur les plateformes correspond aux offres et lits disponibles via les plateformes Airbnb et VRBO.

* Les données concernent le département du Gers. Ainsi, les données concernant la commune de Fontenilles ne sont pas comptabilisées.

Offre d'hébergements touristiques marchands au sein du SCoT de Gascogne



Offres d'hébergements touristiques par intercommunalité et PÉTR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Etablissements			Lits		
		Marchands	Non marchands	Locatifs en plateforme	Marchands	Non marchands	Locatifs en plateforme
PÉTR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	172	644	461	2 771	3 266	2 321
	CC Astarac Arros en Gascogne	53	386	154	426	1 891	927
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	86	429	195	2 061	2 141	1 112
	CC Val de Gers	81	442	168	1 229	2 189	852
Total PÉTR Pays d'Auch		392	1 901	978	6 487	9 487	4 212
PÉTR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	94	396	190	1 146	1 948	1 248
	CC du Bas Armagnac	57	321	155	763	1 559	847
	CC du Grand Armagnac	936	1 784	369	6 727	9 770	1 797
	CC de la Ténarèze	298	929	489	3 341	4 584	3 053
Total PÉTR Pays d'Armagnac		1 385	3 430	1 203	11 977	17 861	12 405
PÉTR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	82	600	257	1 955	2 955	1 458
	CC Coteaux Arrats Gimone	47	420	107	669	2 039	714
	CC de la Gascogne Toulousaine	56	149	93	522	762	434
	CC de la Lomagne Gersoise	212	828	381	4 486	4 184	2 528
	CC du Savès	50	523	124	633	2 610	791
Total PÉTR Pays Portes de Gascogne		447	2 520	962	8 265	12 550	5 925
Total SCoT de Gascogne		2 224	7 851	3 143	26 729	39 899	22 542

Caractéristiques des zones d'activités économiques

Chiffres clés*

63 zones d'activités économiques

885 ha aménagés

Dont **147** ha aménagés et disponibles à court terme

* Hors CC du Grand Armagnac, données non communiquées

Ce que dit le PADD

Promouvoir le développement des activités productives

Inscrire, en premier lieu, les activités productives dans les zones d'activités existantes et dans les espaces urbanisés.

Identifier et cibler des sites d'implantation préférentiels pour les activités générant des nuisances.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de l'aménagement de zones d'activités économiques sur le territoire	Intercommunalités	SCoT PETR / EPCI	2018	3 / 6 ans

N.B. : En vertu de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, l'autorité compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activité économique devra réaliser un inventaire des zones situées sur le territoire sur lequel elle exerce cette compétence (article L. 318-8-2 du Code de l'Urbanisme).

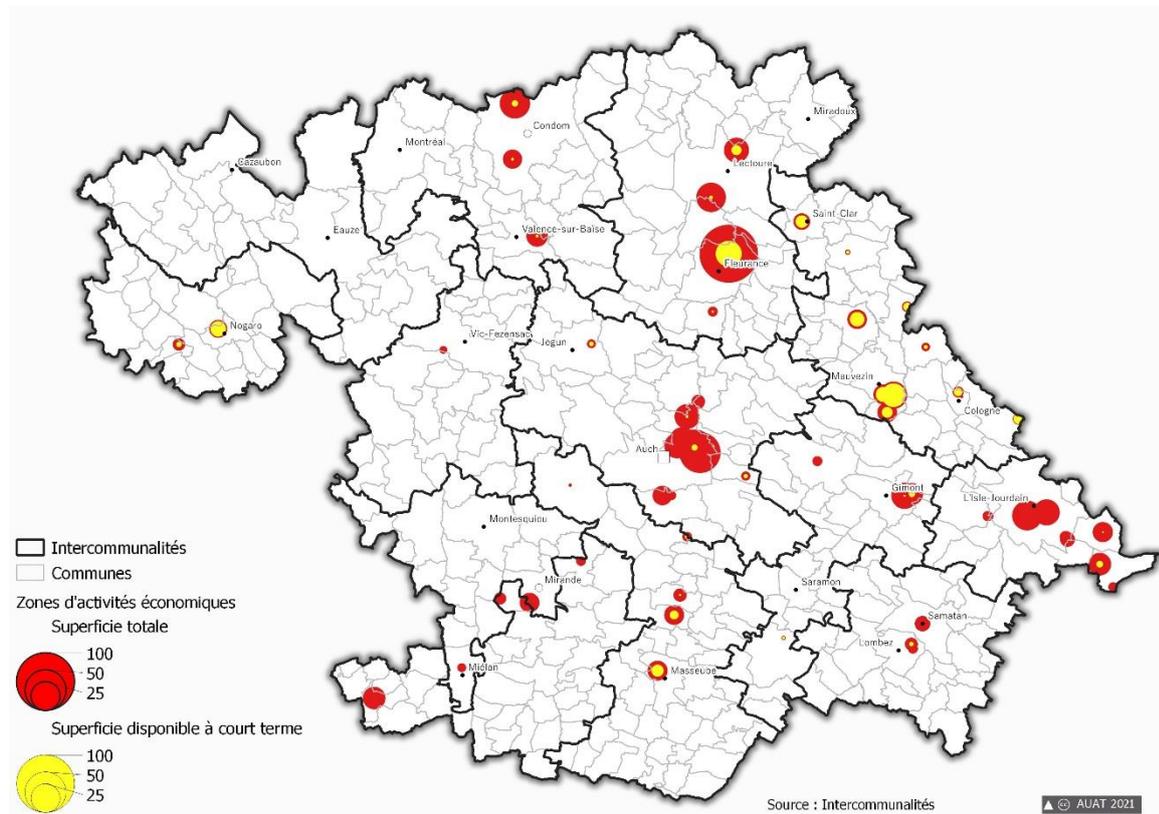
L'intercommunalité devra engager la réalisation de cet inventaire dans le délai d'un an à compter de la promulgation de la loi et le finaliser dans les deux ans. En outre, cet inventaire devra être actualisé au moins tous les six ans.

Cet inventaire devra comporter :

- *Un état parcellaire des unités foncières composant la zone, comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire*
- *L'identification des occupants de la zone*
- *Le taux de vacance de la zone, calculé en rapportant le nombre total d'unités foncières de la zone au nombre d'unités foncières qui ne sont plus affectées à une activité assujettie à la cotisation foncière des entreprises depuis au moins deux ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition et qui sont restées inoccupées au cours de la même période.*

La réalisation de cet inventaire par les intercommunalités du territoire pourra venir nourrir utilement cet indicateur lié aux caractéristiques des zones d'activités économiques, y compris en apportant une information complémentaire relative à la vacance.

Localisation des zones d'activités économiques au sein du SCoT de Gascogne



N.B. : Données non disponibles pour la CC du Grand Armagnac

Caractéristiques des zones d'activités économiques par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de zones d'activités économiques	Superficie aménagée des zones d'activités économiques (en ha)	Superficie disponible à court terme des zones d'activités économiques (en ha)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	12	231,2	4,8
	CC Astarac Arros en Gascogne	4	44,7	11,5
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	2	19,0	0,0
	CC Val de Gers	7	43,7	11,7
Total PETR Pays d'Auch		25	338,6	28,0
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	1	3,0	0,0
	CC du Bas Armagnac	2	19,8	11,6
	CC du Grand Armagnac	NC	NC	NC
	CC de la Ténarèze	3	64,2	3,3
Total PETR Pays d'Armagnac		6	87,0	14,9
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	12	108,3	66,1
	CC Coteaux Arrats Gimone	4	49,7	2,9
	CC de la Gascogne Toulousaine	9	119,7	2,6
	CC de la Lomagne Gersoise	4	160,0	30,6
	CC du Savès	3	21,7	1,6
Total PETR Pays Portes de Gascogne		32	459,4	103,8
Total SCoT de Gascogne		63	885,0	146,7

NC : Données non communiquées

2.3 Développer et améliorer l'accessibilité externe du territoire

Fréquentation des gares voyageurs

Chiffres clés

403 687 voyageurs annuels
cumulés sur l'ensemble des gares du territoire

Ce que dit le PADD

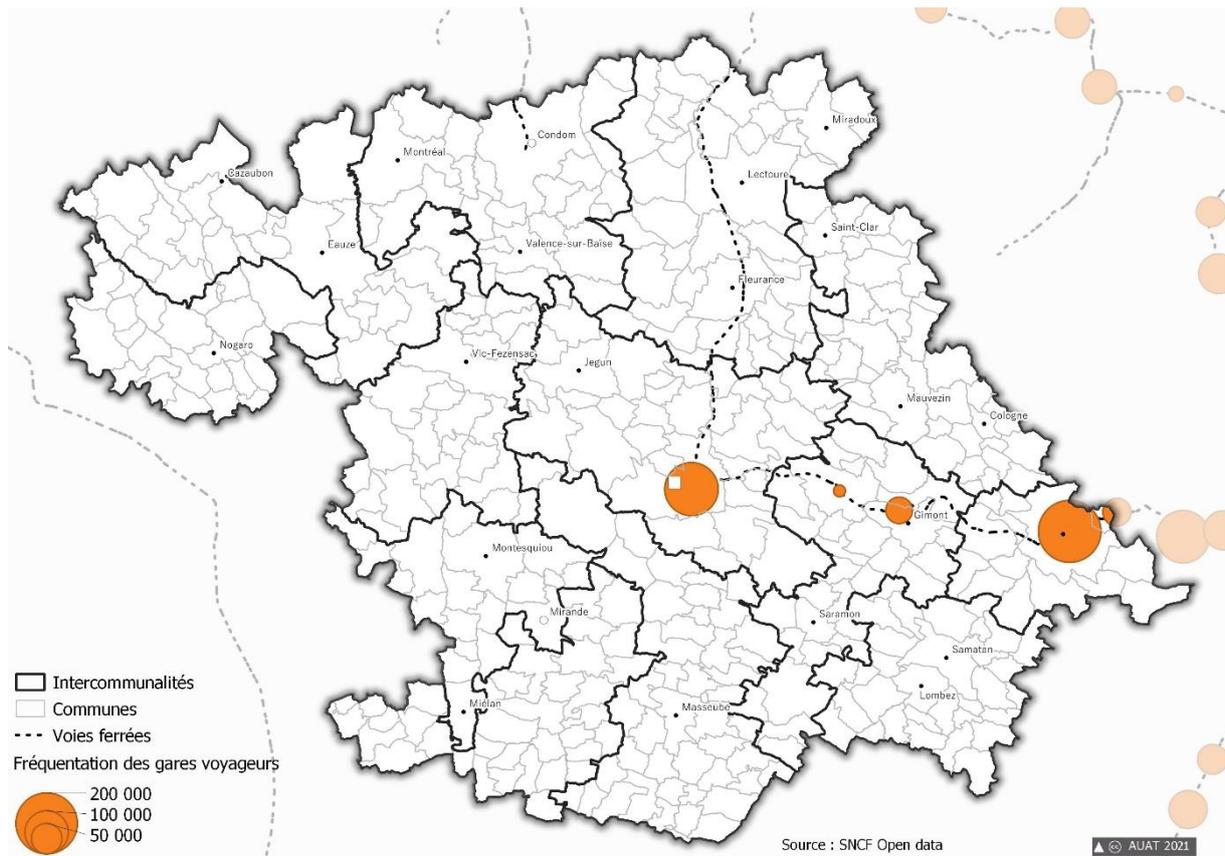
Maintenir et améliorer le ferroviaire voyageur sur le territoire

Etendre les aménagements ferroviaires de la ligne Auch-Toulouse jusqu'à Auch et renforcer le cadencement des trains pour répondre aux besoins actuels et futurs des populations et des actifs.

Développer la ligne Auch-Agen à destination des voyageurs afin de permettre une desserte efficace de la future gare LGV d'Agen et maintenir ou créer des gares sur cette ligne au sein des communes structurantes de l'armature territoriale.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la desserte ferroviaire du territoire	SNCF	SCoT EPCI / PETR	2020	Annuelle

Fréquentation des gares voyageurs au sein du SCoT de Gascogne



Fréquentation des gares voyageurs par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Gares	Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de voyageurs annuels
Auch	PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	151 588
Gimont-Cahuzac	PETR Pays Portes de Gascogne	CC Coteaux Arrats Gimone	37 732
Aubiet	PETR Pays Portes de Gascogne	CC Coteaux Arrats Gimone	7 529
L'Isle-Jourdain	PETR Pays Portes de Gascogne	CC de la Gascogne Toulousaine	206 838
Total SCoT de Gascogne			403 687

2.4 Développer une offre commerciale articulée à l'armature du territoire

Surfaces de vente en grandes surfaces commerciales

Chiffres clés

162 grandes surfaces commerciales*
 Dont **45** grandes surfaces alimentaires
25 communes concernées
242 076 m² de surfaces de vente en grandes surfaces
 Dont **78 977** m² de surfaces de vente alimentaires

* Commerces supérieurs à 300 m².

Ce que dit le PADD

Maintenir et privilégier l'implantation des commerces sur les communes structurantes de l'armature territoriale

Accueillir préférentiellement les commerces au sein des communes structurantes du territoire.

Soutenir l'implantation et la diversification des commerces au sein des communes structurantes de l'armature territoriale, de même que la modernisation des pôles commerciaux existants.

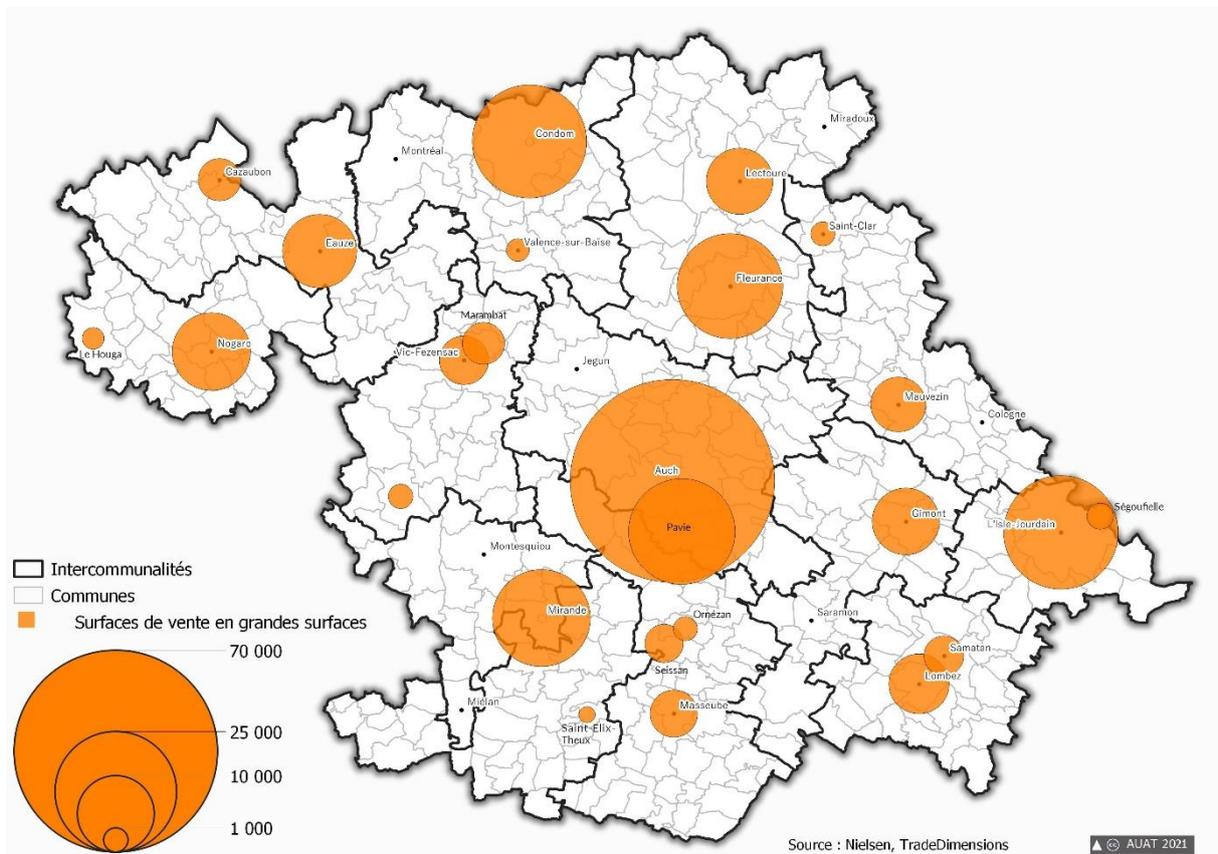
Conforter l'offre existante, tout en répondant aux besoins des consommateurs, sans toutefois créer de déséquilibres entre les différents échelons de l'armature territoriale.

Promouvoir les complémentarités entre commerces de proximité et commerces de périphérie

Réguler la concurrence territoriale et maintenir un équilibre entre centre et périphérie, entre les différents niveaux d'armature et entre les intercommunalités.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de l'appareil commercial du territoire	Nielsen - TradeDimensions	SCoT PETR/EPCI	2022	Annuelle

Surfaces de vente en grandes surfaces commerciales au sein du SCoT de Gascogne



Nombre et surfaces de vente des grandes surfaces commerciales (dont alimentaires) par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre de grandes surfaces	Dont nombre de grandes surfaces alimentaires	Surfaces de vente en grandes surfaces (en m ²)	Dont surfaces de vente en grandes surfaces alimentaires (en m ²)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	54	10	90 113	20 681
	<i>Dont niveau 1</i>	54	10	90 113	20 681
	CC Astarac Arros en Gascogne	1	0	450	0
	<i>Dont niveau 2</i>	1	0	450	0
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	9	3	16 287	5 473
	<i>Dont niveau 2</i>	9	3	16 287	5 473
	CC Val de Gers	8	2	7 384	3 100
	<i>Dont niveau 2</i>	4	1	3 844	2 100
	<i>Dont niveau 3</i>	3	1	2 540	1 000
<i>Dont niveau 5</i>	1	0	1 000	0	
Total PETR Pays d'Auch		72	15	114 234	29 254
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	6	2	8 193	3 879
	<i>Dont niveau 2</i>	3	1	4 109	1 725
	<i>Dont niveau 5</i>	3	1	4 084	2 154

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre de grandes surfaces	Dont nombre de grandes surfaces alimentaires	Surfaces de vente en grandes surfaces (en m ²)	Dont surfaces de vente en grandes surfaces alimentaires (en m ²)
	CC du Bas Armagnac	12	4	11 216	3 835
	<i>Dont niveau 2</i>	10	3	10 406	3 535
	<i>Dont niveau 3</i>	2	1	810	300
	CC du Grand Armagnac	13	5	12 514	6 864
	<i>Dont niveau 2</i>	13	5	12 514	6 864
	CC de la Ténarèze	12	4	23 058	7 648
	<i>Dont niveau 2</i>	11	3	22 161	6 751
<i>Dont niveau 3</i>	1	1	897	897	
Total PETR Pays d'Armagnac		43	15	54 981	22 226
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	3	2	6 157	3 157
	<i>Dont niveau 2</i>	2	1	5 158	2 158
	<i>Dont niveau 3</i>	1	1	999	999
	CC des Coteaux Arrats Gimone	6	2	7 735	2 840
	<i>Dont niveau 2</i>	6	2	7 735	2 840
	CC de la Gascogne Toulousaine	14	4	23 438	8 288
	<i>Dont niveau 2</i>	13	3	22 249	7 099
	<i>Dont niveau 4</i>	1	1	1 189	1 189
	CC de la Lomagne Gersoise	16	4	26 580	9 131
	<i>Dont niveau 2</i>	16	4	26 580	9 131
CC du Savès	8	3	8 951	4 081	
<i>Dont niveau 2</i>	8	3	8 951	4 081	
Total PETR Pays Portes de Gascogne		47	15	72 861	27 497
Total SCoT de Gascogne		162	45	242 076	78 977

Surfaces de vente autorisées en Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Chiffres clés

86 273 m² de surfaces de vente autorisées en CDAC

Dont **81%** en création

Dont **36%** dédiées à l'alimentaire

Dont **39%** dédiées à l'équipement de la maison

16 communes concernées par des autorisations commerciales

CDAC: Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Ce que dit le PADD

Maintenir et privilégier l'implantation des commerces sur les communes structurantes de l'armature territoriale

Accueillir préférentiellement les commerces au sein des communes structurantes du territoire.

Soutenir l'implantation et la diversification des commerces au sein des communes structurantes de l'armature territoriale, de même que la modernisation des pôles commerciaux existants.

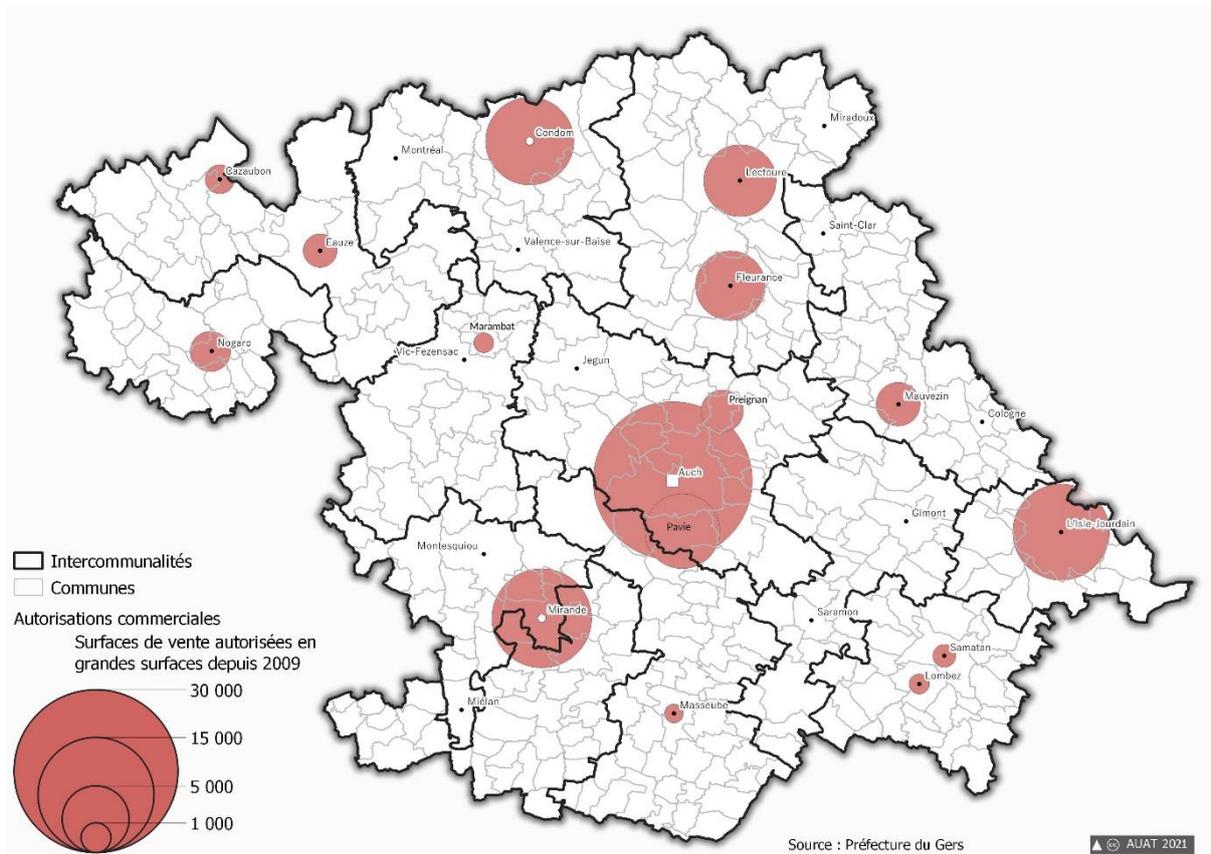
Conforter l'offre existante, tout en répondant aux besoins des consommateurs, sans toutefois créer de déséquilibres entre les différents échelons de l'armature territoriale.

Promouvoir les complémentarités entre commerces de proximité et commerces de périphérie

Réguler la concurrence territoriale et maintenir un équilibre entre centre et périphérie, entre les différents niveaux d'armature et entre les intercommunalités.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi des autorisations commerciales au sein du territoire	Préfecture du Gers	SCoT PETR / EPCI Armature territoriale	2009-2021	Annuelle

Localisation des surfaces de vente autorisées en CDAC au sein du SCoT de Gascogne



Surfaces de vente autorisées en CDAC par intercommunalité, PETR et armature territoriale du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Surfaces de vente autorisées en CDAC
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	36 574
	<i>Dont niveau 1</i>	34 574
	<i>Dont niveau 4</i>	2 000
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	11 121
	<i>Dont niveau 2</i>	11 121
	CC Val de Gers	402
	<i>Dont niveau 2</i>	402
Total PETR Pays d'Auch		48 097
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	454
	<i>Dont niveau 5</i>	454
	CC du Bas Armagnac	1 840
	<i>Dont niveau 2</i>	1 840
	CC du Grand Armagnac	2 226
	<i>Dont niveau 2</i>	2 226
	CC de la Ténarèze	8 707
	<i>Dont niveau 2</i>	8 707
Total PETR Pays d'Armagnac		13 227
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	2 158
	<i>Dont niveau 2</i>	2 158

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Surfaces de vente autorisées en CDAC
	CC de la Gascogne Toulousaine	10 436
	<i>Dont niveau 2</i>	10 436
	CC de la Lomagne Gersoise	11 303
	<i>Dont niveau 2</i>	11 303
	CC du Savès	1 052
	<i>Dont niveau 2</i>	1 052
<i>Total PETR Pays Portes de Gascogne</i>		24 949
<i>Total SCoT de Gascogne</i>		86 273

Équipement en commerces de proximité pour les besoins de consommation courants

Chiffres clés

126 communes disposant d'au moins un commerce de proximité*

21 communes bénéficiant d'une offre complète en commerces de proximité*

Ce que dit le PADD

Accompagner la redynamisation des centres-bourgs par des activités commerciales et artisanales de proximité

Réaffirmer le rôle de centralité des centres-bourgs afin de permettre le maintien et l'essor des commerces de proximité au sein même du tissu urbain.

Développer les fonctions urbaines afin de redonner de la valeur et du sens au fait de vivre et d'habiter ces espaces, en tenant compte des problématiques de conflits d'usage.

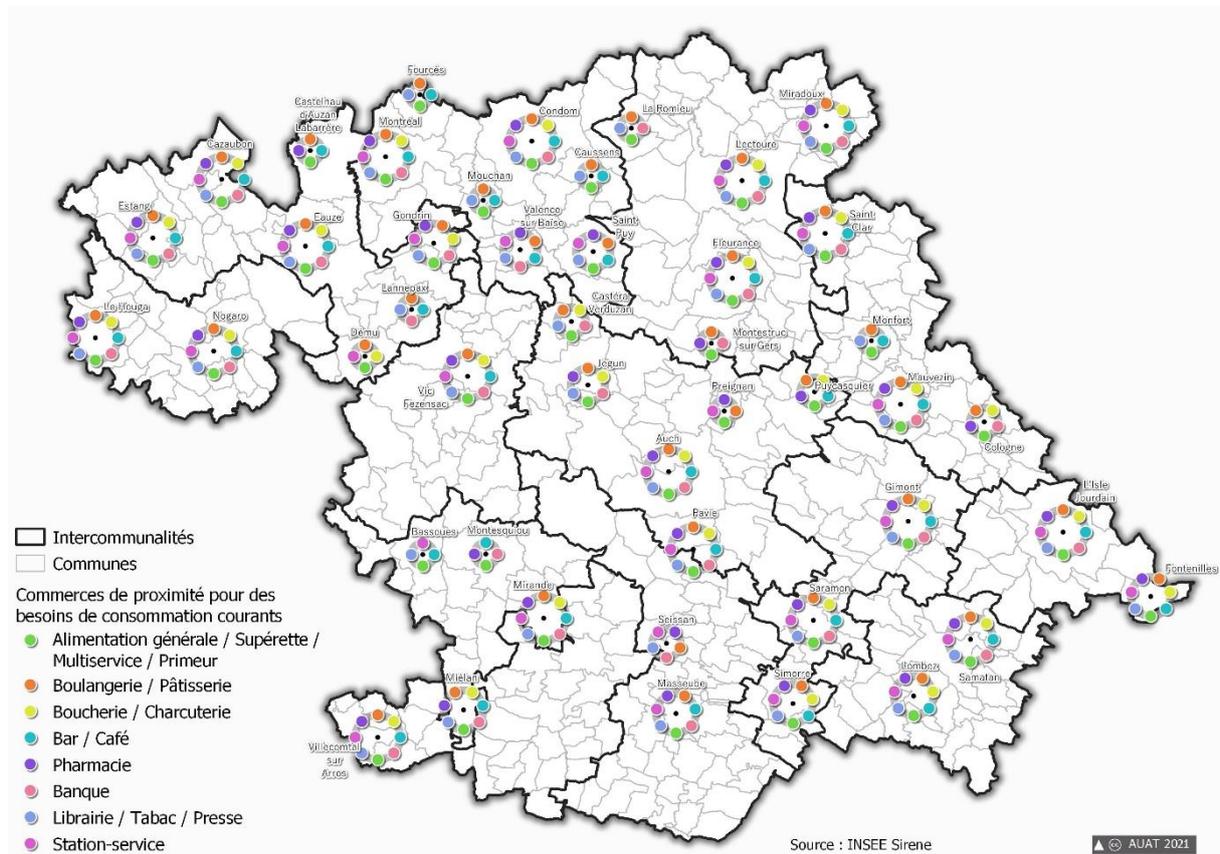
Favoriser la mobilisation d'outils et de financements adaptés pour maintenir, moderniser, ou transmettre les entreprises de proximité.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de l'équipement du territoire en commerce de proximité nécessaire à la satisfaction des besoins de consommation courants	INSEE, Sirene Intercommunalités	SCoT PETR / EPCI	2017	6 ans

* Huit types de commerces de proximité répondant aux besoins de consommations quotidiens des populations ont été ciblés dans le cadre de cette analyse :

- Alimentation générale, supérette, multiservice, primeur
- Boulangerie / pâtisserie
- Boucherie / charcuterie
- Bar / café
- Pharmacie
- Banque
- Librairie / Tabac / presse
- Station-service.

Localisation des commerces de proximité en vigueur au sein du SCoT de Gascogne



N.B. : Ne sont représentés sur cette carte que les communes disposant d'une offre d'au moins 4 commerces de proximité

Equipped in daily commerce by intercommunality and PETR of the SCoT of Gascony

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Communes disposant d'au moins un commerce de proximité	Communes bénéficiant d'une offre complète en commerces de proximité
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	11	2
	CC Astarac Arros en Gascogne	15	1
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	7	1
	CC Val de Gers	7	0
Total PETR Pays d'Auch		40	4
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	6	1
	CC du Bas Armagnac	9	2
	CC du Grand Armagnac	14	3
	CC de la Ténarèze	13	2
Total PETR Pays d'Armagnac		42	8
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	9	2
	CC Coteaux Arrats Gimone	6	2
	CC de la Gascogne Toulousaine	7	1
	CC de la Lomagne Gersoise	16	3
	CC du Savès	6	1
Total PETR Pays Portes de Gascogne		44	9
Total SCoT de Gascogne		126	21

TERRITOIRE DES PROXIMITES

3.1 Promouvoir un développement plus équilibré et plus maillé du territoire où chaque commune a un rôle à jouer

Nombre d'habitants et évolution au cours des dix dernières années

Chiffres clés

179 826 habitants

Soit **+9 832** habitants sur la dernière période décennale

Ce que dit le PADD

Organiser l'accueil de nouveaux habitants et fixer les populations en place

Mettre en œuvre une stratégie d'attractivité résidentielle et économique afin d'attirer des populations mais aussi et surtout de les retenir.

Moduler les dynamiques démographiques en les adaptant aux contextes et aux capacités de chaque secteur composant le territoire.

Permettre à tous les territoires d'envisager un développement, aussi mesuré soit-il.

Viser une meilleure répartition territoriale de la population qui tienne compte des dynamiques extérieures.

Conforter le rôle des communes structurantes et limiter leur dépoliarisation.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la démographie locale	INSEE, RP	SCoT PETR / EPCI Armature territoriale	2017 2007-2017	Annuelle

Nombre d'habitants et évolution au cours de la dernière période décennale par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne et selon l'armature territoriale

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre d'habitants	Evolution dernière période décennale
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	38 716	1 484
	Dont niveau 1	24 421	376
	Dont niveau 4	3 855	185
	Dont niveau 5	10 440	922
	CC Astarac Arros en Gascogne	7 271	-33
	Dont niveau 3	853	44
	Dont niveau 4	253	-7
	Dont niveau 5	6 165	-70
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	7 737	-464
	Dont niveau 2	3 468	-272
	Dont niveau 3	1 139	-86
	Dont niveau 4	902	-80
	Dont niveau 5	2 228	-26
	CC Val de Gers	10 148	229
	Dont niveau 2	1 520	-53
	Dont niveau 3	1 091	55
Dont niveau 4	1 014	-37	
Dont niveau 5	6 523	265	
Total PETR Pays d'Auch		63 872	1 215
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	7 037	-196
	Dont niveau 2	3 474	-177
	Dont niveau 4	300	-10
	Dont niveau 5	3 263	-10
	CC du Bas Armagnac	8 556	428
	Dont niveau 2	2 009	34
	Dont niveau 3	1 170	41
	Dont niveau 4	1 114	22
	Dont niveau 5	4 263	331
	CC du Grand Armagnac	13 237	141
	Dont niveau 2	5 547	-3
	Dont niveau 3	1 194	-7
	Dont niveau 4	2 721	-100
	Dont niveau 5	3 775	251
	CC de la Ténarèze	14 661	-492
	Dont niveau 2	6 530	-617
Dont niveau 3	2 303	-162	
Dont niveau 4	1 885	-27	
Dont niveau 5	3 943	315	
Total PETR Pays d'Armagnac		43 491	-119
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	11 173	1 136
	Dont niveau 2	2 179	375
	Dont niveau 3	1 929	169
	Dont niveau 4	1 485	120
	Dont niveau 5	5 580	472
	CC Coteaux Arrats Gimone	10 648	715
	Dont niveau 2	3 032	126
	Dont niveau 3	1 535	105
Dont niveau 4	1 083	-10	
Dont niveau 5	4 998	494	

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre d'habitants	Evolution dernière période décennale
	CC de la Gascogne Toulousaine	21 830	5 789
	<i>Dont niveau 2</i>	8 851	2 096
	<i>Dont niveau 3</i>	5 935	2 355
	<i>Dont niveau 4</i>	4 084	832
	<i>Dont niveau 5</i>	2 960	505
	CC de la Lomagne Gersoise	19 216	221
	<i>Dont niveau 2</i>	9 685	-341
	<i>Dont niveau 4</i>	1 781	20
	<i>Dont niveau 5</i>	7 750	542
	CC du Savès	9 596	876
	<i>Dont niveau 2</i>	4 504	531
	<i>Dont niveau 5</i>	5 092	345
Total PETR Pays Portes de Gascogne		72 463	8 737
Total SCoT de Gascogne		179 826	9 832

Nombre de ménages et taille moyenne des ménages

Chiffres clés

82 057 ménages

2,14 personnes par ménage

Ce que dit le PADD

Organiser l'accueil de nouveaux habitants et fixer les populations en place

Mettre en œuvre une stratégie d'attractivité résidentielle et économique afin d'attirer des populations mais aussi et surtout de les retenir.

Moduler les dynamiques démographiques en les adaptant aux contextes et aux capacités de chaque secteur composant le territoire.

Permettre à tous les territoires d'envisager un développement, aussi mesuré soit-il.

Viser une meilleure répartition territoriale de la population qui tienne compte des dynamiques extérieures.

Conforter le rôle des communes structurantes et limiter leur dépoliarisation.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la démographie locale	INSEE, RP	SCoT PETR / EPCI	2017	Annuelle

Nombre de ménages et taille moyenne des ménages par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de ménages	Taille moyenne des ménages
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	18 757	2,00
	CC Astarac Arros en Gascogne	3 288	2,21
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	3 747	2,01
	CC Val de Gers	4 443	2,22
Total PETR Pays d'Auch		30 235	2,05
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	3 359	2,05
	CC du Bas Armagnac	3 957	2,10
	CC du Grand Armagnac	6 416	2,04
	CC de la Ténarèze	6 962	2,06
Total PETR Pays d'Armagnac		20 694	2,06
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	4 839	2,24
	CC Coteaux Arrats Gimone	4 567	2,27
	CC de la Gascogne Toulousaine	8 704	2,48
	CC de la Lomagne Gersoise	8 821	2,13
	CC du Savès	4 197	2,24
Total PETR Pays Portes de Gascogne		31 128	2,28
Total SCoT de Gascogne		82 057	2,14

3.2 Développer une politique ambitieuse en matière d'habitat pour répondre aux besoins en logements

Nombre de logements et évolution au cours des dix dernières années

Chiffres clés

102 131 logements

+12 585 logements au cours de la dernière période décennale

Ce que dit le PADD

Anticiper les besoins en logements au regard de l'ambition démographique

Assurer les conditions nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants mais aussi au maintien des populations actuelles.

Permettre une production raisonnée mais suffisante de logements (en neuf ou en réhabilitation) sur l'ensemble des communes du territoire.

Conforter l'organisation multipolaire du territoire en favorisant le développement de l'habitat sur les communes structurantes de l'armature territoriale.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi du parc de logements	INSEE, RP	SCoT PETR / EPCI Armature territoriale	2017 2007-2017	Annuelle

Nombre de logements et évolution au cours de la dernière période décennale par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne et selon l'armature territoriale

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre de logements	Evolution dernière période décennale
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	21 990	2 617
	<i>Dont niveau 1</i>	14 895	1 643
	<i>Dont niveau 4</i>	2 011	224
	<i>Dont niveau 5</i>	5 084	749
	CC Astarac Arros en Gascogne	4 025	457
	<i>Dont niveau 3</i>	465	67
	<i>Dont niveau 4</i>	147	20
	<i>Dont niveau 5</i>	3 413	370
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	4 841	393
	<i>Dont niveau 2</i>	2 158	151
	<i>Dont niveau 3</i>	807	40
	<i>Dont niveau 4</i>	595	35
	<i>Dont niveau 5</i>	1 281	167
	CC Val de Gers	5 450	645
	<i>Dont niveau 2</i>	897	57
	<i>Dont niveau 3</i>	605	76
<i>Dont niveau 4</i>	553	58	
<i>Dont niveau 5</i>	3 391	455	
Total PETR Pays d'Auch		36 306	4 111
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	4 455	492
	<i>Dont niveau 2</i>	2 220	240
	<i>Dont niveau 4</i>	231	24
	<i>Dont niveau 5</i>	2 004	228
	CC du Bas Armagnac	4 811	550
	<i>Dont niveau 2</i>	1 198	134
	<i>Dont niveau 3</i>	638	81
	<i>Dont niveau 4</i>	664	57
	<i>Dont niveau 5</i>	2 311	277
	CC du Grand Armagnac	9 824	839
	<i>Dont niveau 2</i>	4 933	454
	<i>Dont niveau 3</i>	706	45
	<i>Dont niveau 4</i>	1 861	101
	<i>Dont niveau 5</i>	2 324	239
	CC de la Ténarèze	9 211	763
	<i>Dont niveau 2</i>	4 096	126
<i>Dont niveau 3</i>	1 547	172	
<i>Dont niveau 4</i>	1 148	112	
<i>Dont niveau 5</i>	2 419	352	
Total PETR Pays d'Armagnac		28 300	2 643
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	6 148	806
	<i>Dont niveau 2</i>	1 304	255
	<i>Dont niveau 3</i>	1 029	125
	<i>Dont niveau 4</i>	862	72
	<i>Dont niveau 5</i>	2 953	354
	CC Coteaux Arrats Gimone	5 613	630
	<i>Dont niveau 2</i>	1 602	116
	<i>Dont niveau 3</i>	994	133
<i>Dont niveau 4</i>	570	52	
<i>Dont niveau 5</i>	2 447	329	

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre de logements	Evolution dernière période décennale
	CC de la Gascogne Toulousaine	9 423	2 544
	<i>Dont niveau 2</i>	4 358	1 047
	<i>Dont niveau 3</i>	2 138	859
	<i>Dont niveau 4</i>	1 668	357
	<i>Dont niveau 5</i>	1 260	281
	CC de la Lomagne Gersoise	11 213	1 148
	<i>Dont niveau 2</i>	5 987	464
	<i>Dont niveau 4</i>	1 076	138
	<i>Dont niveau 5</i>	4 150	547
	CC du Savès	5 128	702
	<i>Dont niveau 2</i>	2 601	419
	<i>Dont niveau 5</i>	2 527	283
	Total PETR Pays Portes de Gascogne	37 525	5 831
	Total SCoT de Gascogne	102 131	12 585

Caractéristiques du parc de logements

Chiffres clés

18% de logements collectifs

23% de résidences principales sous statut locatif privé

6% de résidences principales sous statut locatif social

Ce que dit le PADD

Adapter l'habitat à la mixité des besoins et des publics

Proposer une gamme de logements variée et adaptée à tous les types de ménages pour accompagner leurs parcours résidentiels : statut d'occupation, typologie des logements, parc privé ou public.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la diversité du parc de logements	INSEE, RP	SCoT PETR/EPCI Armature territoriale	2017	Annuelle

Caractéristiques du parc de logements par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Part de logements collectifs	Part de résidences principales sous statut locatif privé	Part de résidences principales sous statut locatif public
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	35%	30%	10%
	<i>Dont niveau 1</i>	49%	37%	14%
	<i>Dont niveau 4</i>	13%	23%	6%
	<i>Dont niveau 5</i>	4%	13%	1%
	CC Astarac Arros en Gascogne	4%	12%	3%
	<i>Dont niveau 3</i>	18%	21%	13%
	<i>Dont niveau 4</i>	1%	10%	0%
	<i>Dont niveau 5</i>	2%	10%	1%
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	17%	24%	6%
	<i>Dont niveau 2</i>	29%	33%	9%
	<i>Dont niveau 3</i>	14%	21%	6%
	<i>Dont niveau 4</i>	6%	18%	5%
	<i>Dont niveau 5</i>	4%	14%	1%
	CC Val de Gers	8%	18%	2%
	<i>Dont niveau 2</i>	23%	35%	2%
	<i>Dont niveau 3</i>	13%	25%	2%
<i>Dont niveau 4</i>	7%	19%	6%	
<i>Dont niveau 5</i>	3%	12%	0%	
Total PETR Pays d'Auch		25%	25%	8%
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	11%	20%	3%
	<i>Dont niveau 2</i>	20%	29%	5%
	<i>Dont niveau 4</i>	5%	9%	4%
	<i>Dont niveau 5</i>	2%	11%	1%
	CC du Bas Armagnac	13%	22%	4%
	<i>Dont niveau 2</i>	33%	37%	13%
	<i>Dont niveau 3</i>	12%	16%	8%
	<i>Dont niveau 4</i>	10%	18%	1%
	<i>Dont niveau 5</i>	3%	16%	0%
	CC du Grand Armagnac	26%	22%	4%
	<i>Dont niveau 2</i>	46%	27%	7%
	<i>Dont niveau 3</i>	9%	21%	2%
	<i>Dont niveau 4</i>	6%	18%	2%
	<i>Dont niveau 5</i>	3%	15%	0%
	CC de la Ténarèze	12%	21%	6%
	<i>Dont niveau 2</i>	20%	28%	10%
<i>Dont niveau 3</i>	13%	18%	8%	
<i>Dont niveau 4</i>	4%	16%	2%	
<i>Dont niveau 5</i>	3%	13%	1%	
Total PETR Pays d'Armagnac		17%	21%	5%
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	9%	19%	4%
	<i>Dont niveau 2</i>	21%	23%	13%
	<i>Dont niveau 3</i>	14%	26%	7%
	<i>Dont niveau 4</i>	6%	23%	1%
	<i>Dont niveau 5</i>	3%	14%	0%
	CC Coteaux Arrats Gimone	10%	20%	2%
	<i>Dont niveau 2</i>	23%	30%	4%
	<i>Dont niveau 3</i>	9%	21%	3%
<i>Dont niveau 4</i>	9%	24%	1%	

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Part de logements collectifs	Part de résidences principales sous statut locatif privé	Part de résidences principales sous statut locatif public
	<i>Dont niveau 5</i>	2%	12%	0%
	CC de la Gascogne Toulousaine	16%	22%	6%
	<i>Dont niveau 2</i>	29%	33%	8%
	<i>Dont niveau 3</i>	7%	11%	7%
	<i>Dont niveau 4</i>	6%	17%	2%
	<i>Dont niveau 5</i>	2%	14%	0%
	CC de la Lomagne Gersoise	13%	23%	5%
	<i>Dont niveau 2</i>	22%	31%	7%
	<i>Dont niveau 4</i>	7%	18%	4%
	<i>Dont niveau 5</i>	3%	13%	2%
	CC du Savès	11%	19%	4%
	<i>Dont niveau 2</i>	19%	27%	6%
	<i>Dont niveau 5</i>	3%	11%	1%
	Total PETR Pays Portes de Gascogne	12%	21%	4%
	Total SCoT de Gascogne	18%	23%	6%

Nombre de logements vacants et de résidences secondaires

Chiffres clés

10 732 logements vacants

Soit **11%** du parc de logements

+3 286 logements vacants au cours de la dernière période décennale

9 343 résidences secondaires

Soit **9%** du parc de logements

+1 117 résidences secondaires au cours de la dernière période décennale

Ce que dit le PADD

Remobiliser l'habitat ancien et vacant en favorisant la rénovation et la réhabilitation

Encourager les actions de rénovation et de réhabilitation du parc ancien et vacant avec l'aide de tous les partenaires techniques et financiers existants.

Conforter le parc de résidences secondaires

Conforter le parc de résidences secondaires sur le territoire en favorisant la rénovation du bâti ancien mais aussi en l'adaptant aux besoins des touristes.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la remobilisation du parc vacant et évolution du parc secondaire	INSEE, RP	SCoT PETR / EPCI Armature territoriale	2017 2007-2017	Annuelle

Nombre de logements vacants et secondaires et évolution au cours de la dernière période décennale par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne et selon l'armature territoriale

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre de logements vacants	Evolution vacance dernière période décennale	Nombre de résidences secondaires	Evolution parc secondaire dernière période décennale
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	2 323	958	909	121
	<i>Dont niveau 1</i>	1749	735	477	213
	<i>Dont niveau 4</i>	202	81	130	-42
	<i>Dont niveau 5</i>	372	142	302	-49
	CC Astarac Arros en Gascogne	264	55	473	100
	<i>Dont niveau 3</i>	41	15	20	4
	<i>Dont niveau 4</i>	11	8	16	2
	<i>Dont niveau 5</i>	212	32	437	94
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	608	223	486	82
	<i>Dont niveau 2</i>	303	117	147	46
	<i>Dont niveau 3</i>	137	46	78	-13
	<i>Dont niveau 4</i>	68	31	80	-11
	<i>Dont niveau 5</i>	99	29	180	60
	CC Val de Gers	537	207	471	48
	<i>Dont niveau 2</i>	125	53	71	18
	<i>Dont niveau 3</i>	47	-1	40	22
	<i>Dont niveau 4</i>	68	22	69	14
<i>Dont niveau 5</i>	296	134	290	-6	
Total PETR Pays d'Auch		3 732	1 443	2 339	352
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	649	294	447	36
	<i>Dont niveau 2</i>	417	198	85	-14
	<i>Dont niveau 4</i>	29	9	56	3
	<i>Dont niveau 5</i>	204	87	306	47
	CC du Bas Armagnac	541	154	312	-11
	<i>Dont niveau 2</i>	160	39	36	-4
	<i>Dont niveau 3</i>	85	42	26	-13
	<i>Dont niveau 4</i>	97	41	64	5
	<i>Dont niveau 5</i>	199	31	186	1
	CC du Grand Armagnac	1 066	148	2 343	327
	<i>Dont niveau 2</i>	479	53	1 695	286
	<i>Dont niveau 3</i>	84	21	69	-27
	<i>Dont niveau 4</i>	255	59	256	34
	<i>Dont niveau 5</i>	248	15	323	34
	CC de la Ténarèze	1 201	365	1 047	142
	<i>Dont niveau 2</i>	707	234	216	-11
	<i>Dont niveau 3</i>	199	112	242	58
<i>Dont niveau 4</i>	109	18	147	14	
<i>Dont niveau 5</i>	186	1	443	81	
Total PETR Pays d'Armagnac		3 457	961	4 150	493
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	672	236	636	-35
	<i>Dont niveau 2</i>	226	128	65	-39
	<i>Dont niveau 3</i>	101	26	106	8
	<i>Dont niveau 4</i>	106	31	93	-16
	<i>Dont niveau 5</i>	239	51	372	12

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités / Armature territoriale	Nombre de logements vacants	Evolution vacance dernière période décennale	Nombre de résidences secondaires	Evolution parc secondaire dernière période décennale
	CC Coteaux Arrats Gimone	634	219	412	-38
	<i>Dont niveau 2</i>	236	61	47	-1
	<i>Dont niveau 3</i>	143	66	138	-10
	<i>Dont niveau 4</i>	48	8	23	-2
	<i>Dont niveau 5</i>	207	84	205	-25
	CC de la Gascogne Toulousaine	480	-33	239	112
	<i>Dont niveau 2</i>	251	-65	134	79
	<i>Dont niveau 3</i>	58	18	34	22
	<i>Dont niveau 4</i>	97	-4	25	5
	<i>Dont niveau 5</i>	74	18	46	6
	CC de la Lomagne Gersoise	1 372	363	1 020	216
	<i>Dont niveau 2</i>	864	154	384	152
	<i>Dont niveau 4</i>	122	41	135	49
	<i>Dont niveau 5</i>	385	168	500	15
	CC du Savès	385	97	546	17
	<i>Dont niveau 2</i>	195	41	322	4
	<i>Dont niveau 5</i>	190	56	224	13
	Total PETR Pays Portes de Gascogne	3 543	882	2 854	272
	Total SCoT de Gascogne	10 732	3 286	9 343	1 117

Consommation foncière moyenne par logement

Chiffres clés

1 886 m² en moyenne par logement

Ce que dit le PADD

Favoriser une construction neuve économe en espace

Utiliser prioritairement les potentiels de densification existants dans les tissus urbains via un travail sur les formes urbaines.

Favoriser les opérations économes en espaces en resserrant les constructions autour des secteurs déjà urbanisés et prioritairement au sein du tissu urbain plutôt qu'en extension.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées*	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la consommation d'espace dédiée à l'habitat	Portail national de l'artificialisation des sols, CEREMA, DGFIP, Fichiers fonciers INSEE, RP	SCoT PETR / EPCI	2012-2017	Annuelle

* Cet indicateur a été calculé en divisant le nombre de logements construits sur la période 2012-2017 par la surface d'espaces naturels, agricoles et forestiers consommée à vocation d'habitat au cours de la même période.

Consommation foncière moyenne pour la production d'un logement par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Consommation foncière moyenne par logement (en m ²)
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	1 549
	CC Astarac Arros en Gascogne	2 596
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	1 979
	CC Val de Gers	2 257
Total PETR Pays d'Auch		1 877
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	939
	CC du Bas Armagnac	2 547
	CC du Grand Armagnac	1 968
	CC de la Ténarèze	2 641
Total PETR Pays d'Armagnac		2 068
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	2 518
	CC Coteaux Arrats Gimone	2 480
	CC de la Gascogne Toulousaine	1 059
	CC de la Lomagne Gersoise	2 407
	CC du Savès	2 965
Total PETR Pays Portes de Gascogne		1 810
Total SCoT de Gascogne		1 886

Nombre de Programmes Locaux de l'Habitat

Chiffres clés

1 Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (et 1 en cours d'élaboration)

1 Programme Local de l'Habitat

Ce que dit le PADD

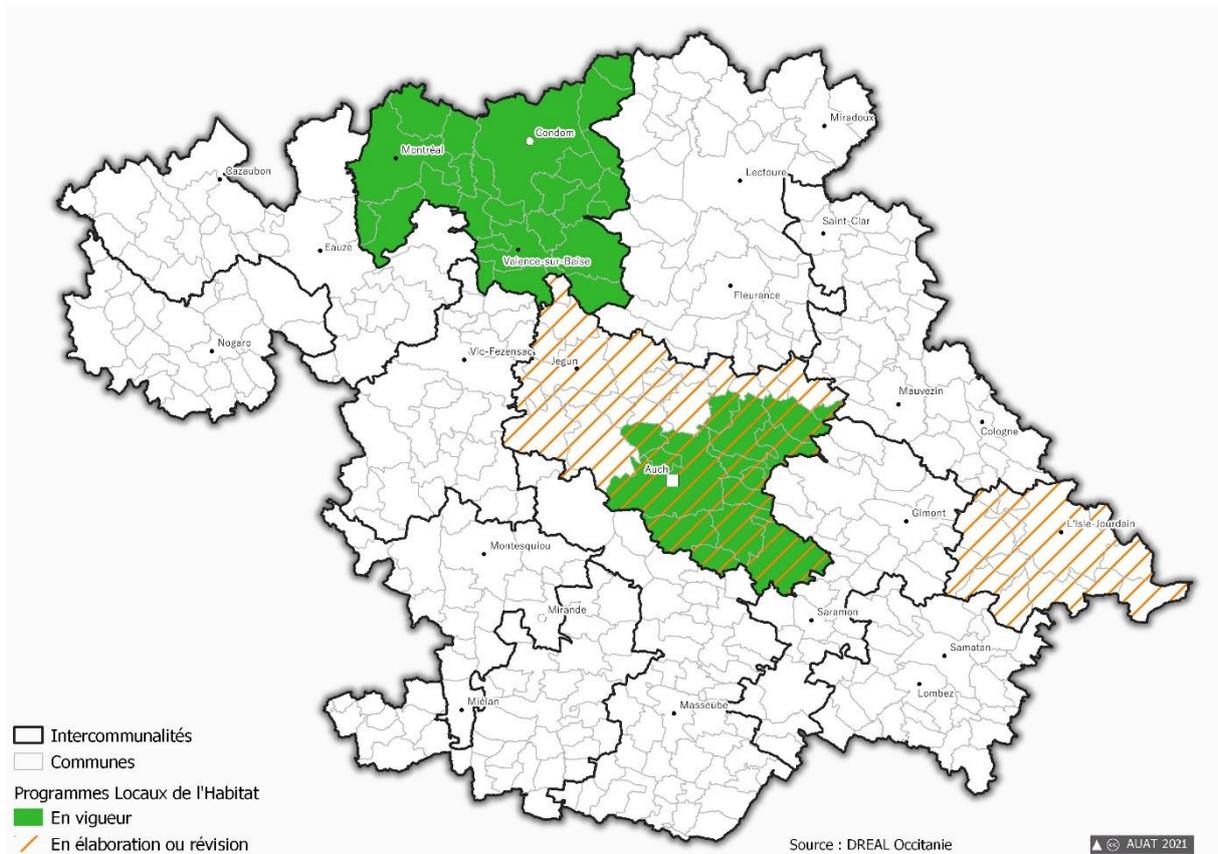
Développer une politique ambitieuse en matière d'habitat pour répondre aux besoins en logements

Assurer, via les politiques publiques en matière d'urbanisme et d'habitat, les conditions nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants et au maintien des populations actuelles.

Diversifier le parc en logements pour l'adapter à tous les profils d'habitants.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la planification locale en matière d'habitat	DREAL Occitanie Intercommunalités	SCoT PETR/EPCI	2021	Annuelle

Localisation et état d'avancement des Programmes Locaux de l'Habitat au sein du SCoT de Gascogne



Programmes Locaux de l'Habitat au sein du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre de Programmes Locaux de l'Habitat
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	1 (en cours de révision)
	CC Astarac Arros en Gascogne	0
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	0
	CC Val de Gers	0
Total PETR Pays d'Auch		1
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	0
	CC du Bas Armagnac	0
	CC du Grand Armagnac	0
	CC de la Ténarèze	1
Total PETR Pays d'Armagnac		1
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	0
	CC Coteaux Arrats Gimone	0
	CC de la Gascogne Toulousaine	1 (en cours d'élaboration)
	CC de la Lomagne Gersoise	0
	CC du Savès	0
Total PETR Pays Portes de Gascogne		1
Total SCoT de Gascogne		3

3.3 Maintenir, créer et développer les équipements et services pour répondre aux besoins des habitants actuels et en attirer de nouveaux

Dotation en équipements et services

Chiffres clés



Ce que dit le PADD

Maintenir un maillage du territoire avec des équipements et services publics de proximité

Mailler le territoire en équipements et services pour diminuer en temps et en distance les déplacements des différents usagers.

Réaliser ce maillage selon les niveaux de polarités identifiés dans l'armature territoriale afin d'assurer la polarisation de l'urbanisation et gérer les flux de déplacement.

Développer prioritairement les équipements supérieurs dans les pôles structurants des bassins de vie, et les équipements intermédiaires dans les pôles relais.

Permettre aux pôles de proximité de disposer d'une offre en équipements et services permettant de répondre aux usages courants de la population.

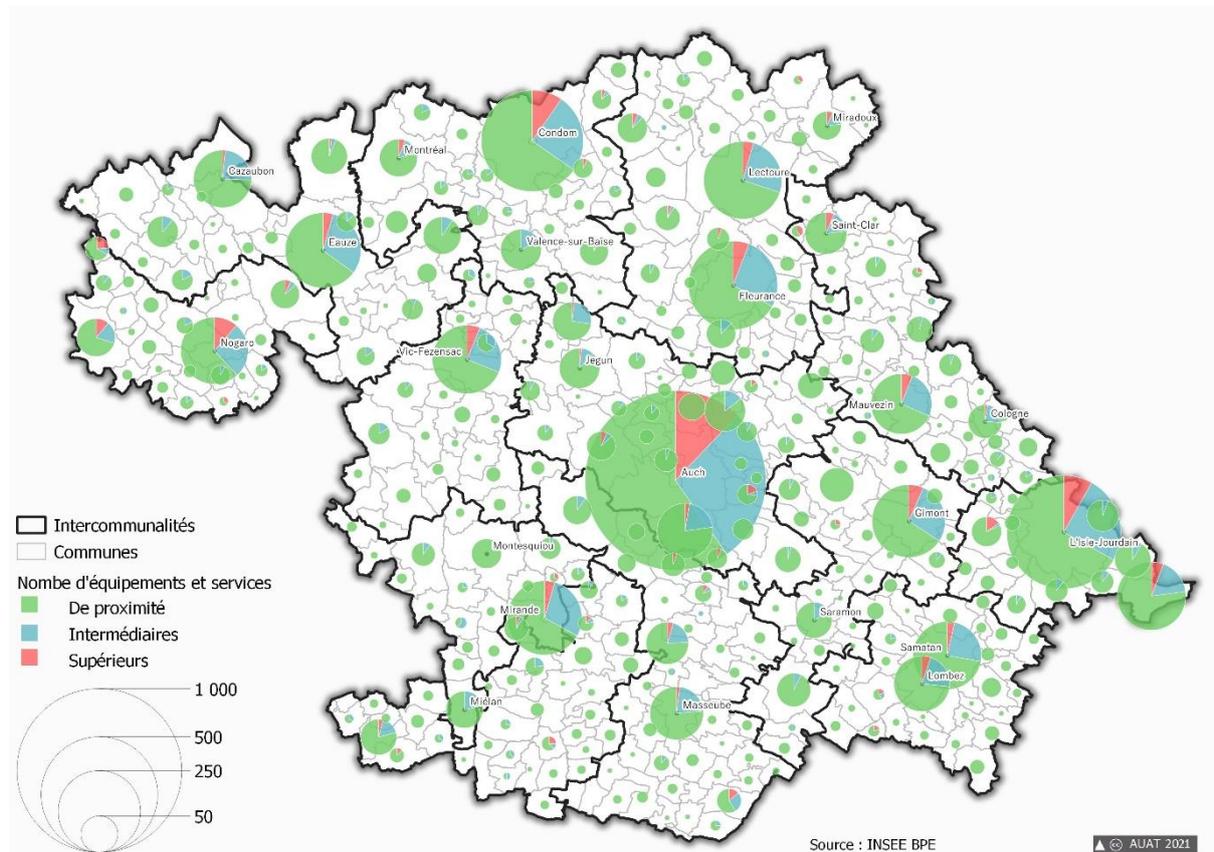
Rechercher les logiques de fonctionnement en réseau et à l'échelle des bassins de vie afin d'optimiser et mutualiser les équipements, existants ou à venir, et assurer une hausse du niveau des prestations.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la dotation locale en équipements et services	INSEE, Base Permanente des Equipements	SCoT PETR/ EPCI	2020	Annuelle

* La définition des équipements renvoie directement à la base de données de l'INSEE utilisée (Base Permanente des Equipements), à savoir :

- La gamme de proximité regroupe des services qui sont présents dans le plus grand nombre de communes. Y figurent par exemple les artisans du bâtiment, les boulangeries, les médecins généralistes, les terrains de grands jeux...
- La gamme intermédiaire comprend, par exemple, les banques, les laboratoires d'analyses médicales ou les piscines ouvertes au public
- La gamme supérieure rassemble des commerces tels que les poissonneries ou les hypermarchés, les services d'urgences médicales ou les cinémas. Ils sont plus rarement implantés et plus souvent situés dans les principales villes que les services de la gamme de proximité.

Répartition des équipements et services par gamme au sein du SCoT de Gascogne



Nombre d'équipements et services par gamme, par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre d'équipements et services recensés	Dont gamme de proximité	Dont gamme intermédiaire	Dont gamme supérieure
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	1 834	1 272	405	157
	CC Astarac Arros en Gascogne	232	204	21	7
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	387	299	78	10
	CC Val de Gers	383	322	51	10
Total PETR Pays d'Auch		2 836	2 097	555	184
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	295	230	54	11
	CC du Bas Armagnac	383	284	66	33
	CC du Grand Armagnac	601	474	115	12
	CC de la Ténarèze	679	509	127	43
Total PETR Pays d'Armagnac		1 958	1 497	362	99
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	460	378	66	16
	CC Coteaux Arrats Gimone	441	358	69	14
	CC de la Gascogne Toulousaine	864	647	163	54
	CC de la Lomagne Gersoise	826	637	155	34
	CC du Savès	420	337	69	14
Total PETR Pays Portes de Gascogne		3 011	2 357	522	132
Total SCoT de Gascogne		7 805	5 951	1 439	415

Nombre d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur

Chiffres clés

1 404 étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur

Dont **1 225** sur le pôle central

Ce que dit le PADD

Positionner le territoire comme un territoire de formation et conforter Auch en tant que ville universitaire

Promouvoir le maintien et le développement de nouvelles formations post-bac sur l'ensemble du territoire (BTS, DUT, CPGE...) et l'émergence de nouveaux établissements d'enseignement supérieur, afin de fixer les jeunes sur le territoire et faciliter les recrutements des entreprises.

Rechercher une adéquation entre l'offre de formations et les besoins du tissu économique local, pour répondre, entre autres, aux emplois non pourvus du territoire.

Tenir compte, pour les nouvelles formations développées, des spécificités économiques locales et des valeurs ajoutées du territoire (agriculture, viticulture, agroalimentaire, thermalisme, phytothérapie, tourisme...).

Organiser un pôle d'enseignement supérieur sur la ville d'Auch afin de renforcer le pôle central.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la dynamique du pôle d'enseignement supérieur	Région Occitanie	SCoT PETR / EPCI	2020-2021	Annuelle

Etudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Commune	Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre d'étudiants inscrits	Dont en formation universitaire	Dont en sections de techniciens supérieurs et assimilés	Dont en écoles paramédicales et sociales
Auch	PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	1 225	643	393	189
Masseube	PETR Pays d'Auch	CC Val de Gers	64	0	64	0
Mirande	PETR Pays d'Auch	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	43	0	43	0
Total PETR Pays d'Auch			1 332	643	500	189
Lectoure	PETR Pays Portes de Gascogne	CC de la Lomagne Gersoise	29	0	29	0
Samatan	PETR Pays Portes de Gascogne	CC du Savès	19	0	19	0
Total PETR Pays Portes de Gascogne			48	0	48	0
Nogaro	PETR Pays d'Armagnac	CC du Bas Armagnac	24	0	24	0
Total PETR Pays d'Armagnac			24	0	24	0
Total SCoT de Gascogne			1 404	643	572	189

Couverture téléphonique et numérique

Chiffres clés

86% des communes couvertes entièrement par la 4G

73 communes desservies par la fibre optique

56% des locaux raccordés à la fibre optique

Ce que dit le PADD

Développer la couverture en téléphonie mobile, aujourd'hui insuffisante sur l'ensemble du territoire

Réduire la fracture numérique et d'attractivité du territoire, renforcer le déploiement des réseaux les plus performants en cohérence avec le projet de développement territorial affiché dans le SCoT.

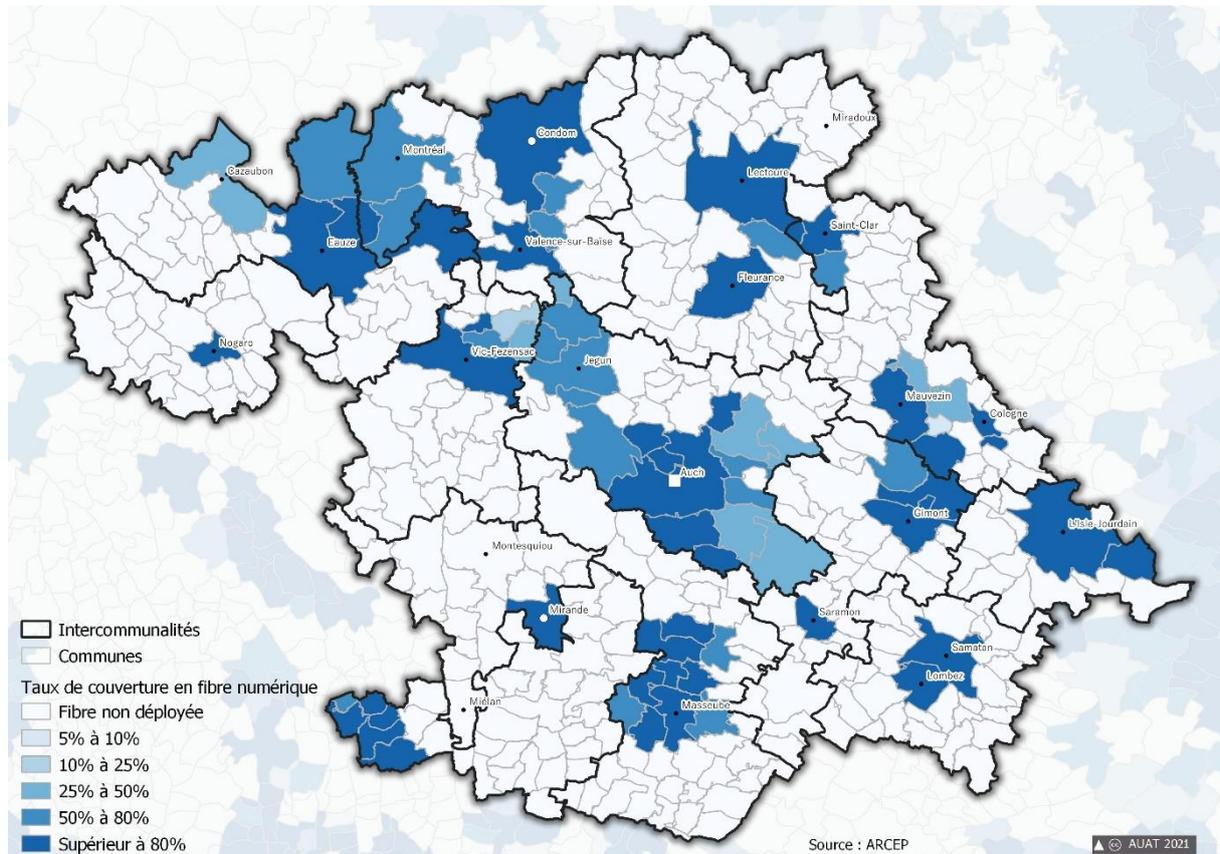
Développer la téléphonie et le numérique

Améliorer les débits des réseaux numériques.

Poursuivre le maillage numérique et téléphonique du territoire afin de renforcer son attractivité résidentielle et économique.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi du déploiement de la fibre optique et de la téléphonie mobile sur le territoire	ARCEP	SCoT PETR/EPCI	2021	Annuelle

Déploiement de la fibre optique au sein du SCoT de Gascogne



Couverture téléphonique et numérique par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Part des communes couverte à 100% par la 4G	Taux de locaux raccordés à la fibre
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	79%	78%
	CC Astarac Arros en Gascogne	89%	23%
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	74%	46%
	CC Val de Gers	89%	41%
Total PETR Pays d'Auch		84%	67%
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	64%	51%
	CC du Bas Armagnac	96%	27%
	CC du Grand Armagnac	84%	53%
	CC de la Ténarèze	81%	61%
Total PETR Pays d'Armagnac		81%	51%
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	90%	46%
	CC Coteaux Arrats Gimone	93%	45%
	CC de la Gascogne Toulousaine	100%	52%
	CC de la Lomagne Gersoise	84%	51%
	CC du Savès	94%	51%
Total PETR Pays Portes de Gascogne		91%	50%
Total SCoT de Gascogne		86%	56%

3.4 Développer et améliorer les mobilités internes au territoire

Desserte en transports en commun

Chiffres clés

11	lignes de cars interurbains
84	arrêts de cars interurbains
4	lignes de transports urbains régulières
118	arrêts de transports urbains
15	secteurs de transports à la demande
173	communes desservies par le transport à la demande

Ce que dit le PADD

Développer les transports en commun

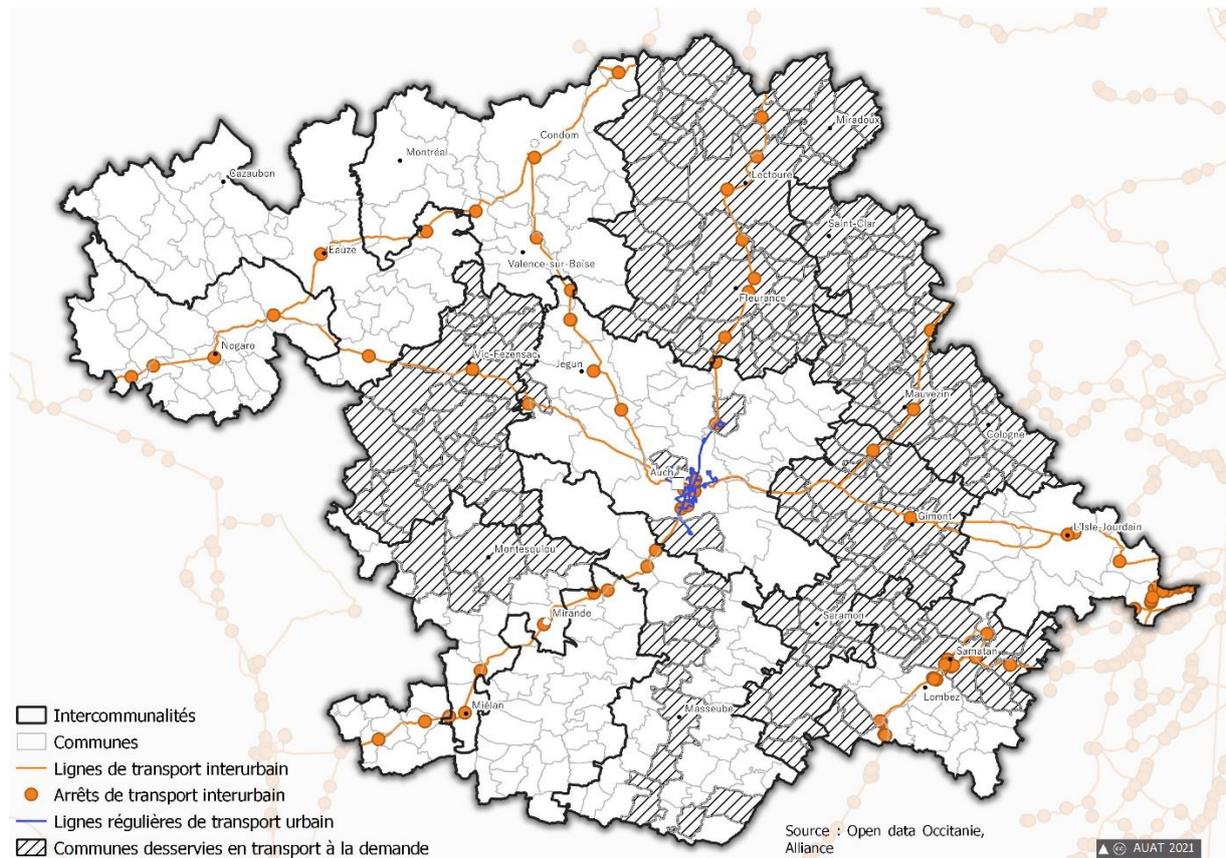
Développer les transports en commun sur le territoire afin de mieux le mailler.

Rechercher une desserte efficace des communes structurantes identifiées dans le cadre de l'armature territoriale (avec un cadencement et des horaires en adéquation avec les besoins et harmonisés entre les différents opérateurs), de même que des pôles d'emplois et de consommation ainsi que des gares afin d'offrir une véritable alternative à la voiture individuelle.

Mener une réflexion sur la desserte entre les pôles de proximité et les communes rurales, via par exemple le développement de transports à la demande ou de tout mode innovant.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de la desserte locale en transports en commun	Région Occitanie Réseau Alliance Intercommunalités du territoire	SCoT PETR / EPCI	2022	Annuelle

Transports en commun urbain et interurbains au sein du SCoT de Gascogne



Transports en commun urbain et interurbains par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Arrêts de transport interurbain	Arrêts de transport urbain	Communes desservies en transport à la demande
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	16	118	4
	CC Astarac Arros en Gascogne	5	0	0
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	3	0	4
	CC Val de Gers	2	0	11
Total PETR Pays d'Auch		26	118	19
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	1	0	26
	CC du Bas Armagnac	4	0	0
	CC du Grand Armagnac	3	0	0
	CC de la Ténarèze	5	0	0
Total PETR Pays d'Armagnac		13	0	26
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	4	0	41
	CC Coteaux Arrats Gimone	3	0	30
	CC de la Gascogne Toulousaine	14	0	0
	CC de la Lomagne Gersoise	7	0	43
	CC du Savès	17	0	14
Total PETR Pays Portes de Gascogne		45	0	128
Total SCoT de Gascogne		84	118	173

Nombre d'aires de covoiturage

Chiffres clés

27 aires de covoiturage

Ce que dit le PADD

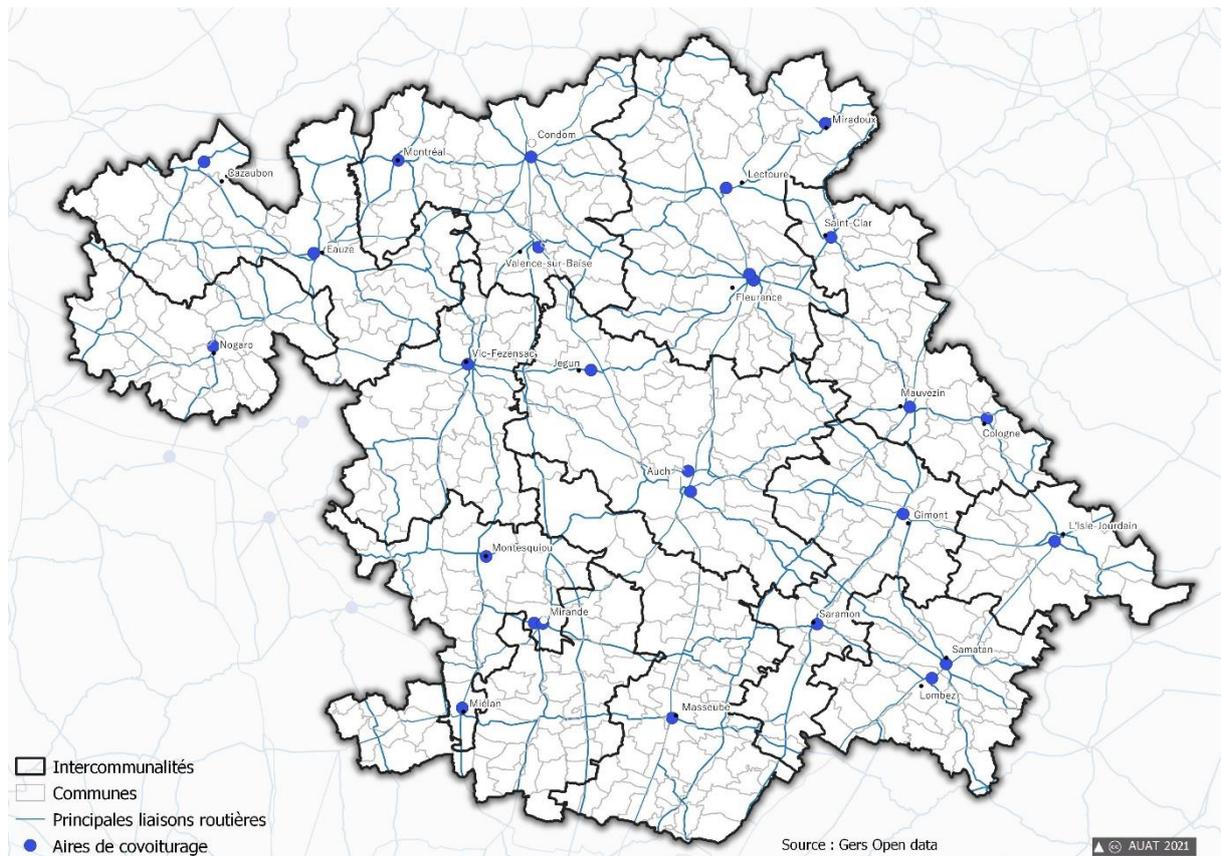
Accompagner le développement du covoiturage

Poursuivre et accompagner le déploiement du covoiturage, notamment en développant des aires de covoiturage, lisibles et sécurisées, au niveau des principaux axes routiers mais aussi dans les pôles d'échanges multimodaux.

Développer les outils de mise en relation des conducteurs et des passagers, de même que les actions de communication.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi du maillage du territoire par des services de mobilité partagés	Département du Gers	SCoT PETR / EPCI	2019	Annuelle

Localisation des aires de covoiturage existantes au sein du SCoT de Gascogne



Aires de covoiturage existantes par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Nombre d'aires de covoiturage
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	3
	CC Astarac Arros en Gascogne	0
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	4
	CC Val de Gers	1
Total PETR Pays d'Auch		8
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	1
	CC du Bas Armagnac	1
	CC du Grand Armagnac	2
	CC de la Ténarèze	3
Total PETR Pays d'Armagnac		7
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	3
	CC Coteaux Arrats Gimone	2
	CC de la Gascogne Toulousaine	1
	CC de la Lomagne Gersoise	4
	CC du Savès	2
Total PETR Pays Portes de Gascogne		12
Total SCoT de Gascogne		27

Parts modales des déplacements des actifs ayant un emploi

Chiffres clés

85% des actifs ayant un emploi se déplacent en véhicules motorisés (voitures, deux-roues...)

6% des actifs ayant un emploi se déplacent en modes actifs (à pied, à vélo...)

2% des actifs ayant un emploi se déplacent en transports en commun

7% des actifs ayant un emploi ne se déplacent pas

Ce que dit le PADD

Développer les transports en commun

Développer les transports en commun sur le territoire afin de mieux le mailler et rechercher une desserte efficace des communes structurantes de l'armature territoriale, des pôles d'emplois et de consommation et des gares.

Mener une réflexion sur la desserte entre les pôles de proximité et les communes rurales, via par exemple le développement de transports à la demande ou de tout mode innovant.

Développer les mobilités douces

Développer les pistes cyclables et voies vertes afin de mailler le territoire, notamment entre les différents pôles urbains.

Engager une réflexion sur le dimensionnement et la sécurisation des infrastructures routières et sur le partage de la voirie dans les centres-bourgs.

Développer l'intermodalité et favoriser les rabattements vers des pôles d'échanges multimodaux

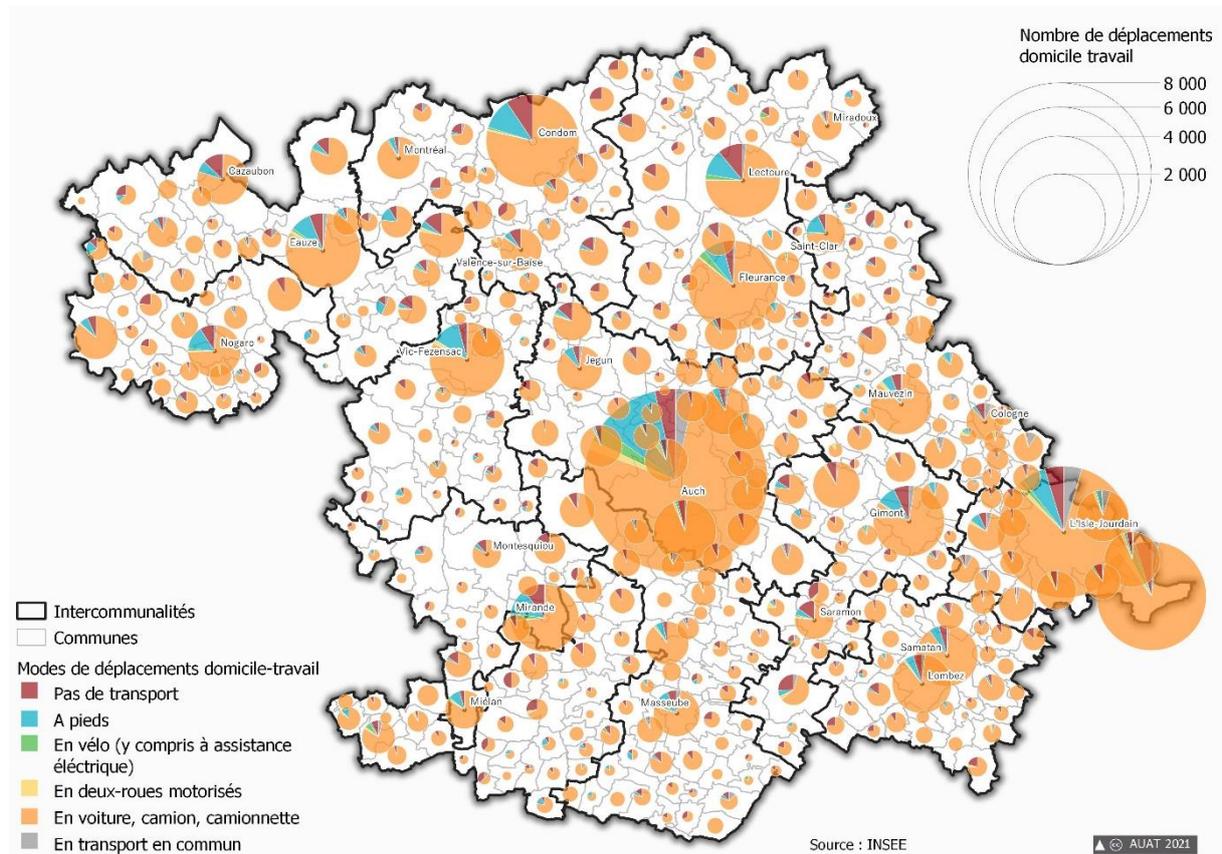
Développer les pôles d'échanges multimodaux notamment aux abords des gares TER et à proximité des principales routes nationales et départementales et des arrêts de bus.

Doter les pôles d'échanges multimodaux de parkings sécurisés, de capacité suffisante et adaptés à tous les modes.

Réfléchir à l'opportunité de réutilisation des emprises de l'itinéraire grand gabarit afin de concevoir de nouveaux parkings relais sur le territoire.

Objectif de l'indicateur	Sources et données utilisées	Echelles d'analyse	Année du To	Périodicité d'actualisation
Suivi de l'évolution des modes de déplacement	INSEE	SCoT PETR / EPCI	2018	annuelle

Parts modales des déplacements domicile-travail au sein du SCoT de Gascogne



Parts modales des déplacements domicile-travail par intercommunalité et PETR du SCoT de Gascogne

Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux	Intercommunalités	Pas de transport	Modes actifs	Véhicules motorisés	Transports en commun
PETR Pays d'Auch	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	5%	9%	85%	2%
	CC Astarac Arros en Gascogne	10%	3%	86%	1%
	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	11%	9%	79%	1%
	CC Val de Gers	7%	4%	88%	0%
Total PETR Pays d'Auch		6%	4%	85%	2%
PETR Pays d'Armagnac	CC Artagnan en Fezensac	8%	8%	83%	1%
	CC du Bas Armagnac	9%	6%	84%	0%
	CC du Grand Armagnac	9%	7%	82%	2%
	CC de la Ténarèze	11%	7%	81%	1%
Total PETR Pays d'Armagnac		10%	7%	82%	1%
PETR Pays Portes de Gascogne	CC Bastides de Lomagne	7%	5%	86%	2%
	CC Coteaux Arrats Gimone	11%	5%	83%	2%
	CC de la Gascogne Toulousaine	5%	4%	88%	3%
	CC de la Lomagne Gersoise	9%	7%	83%	1%
	CC du Savès	6%	3%	89%	1%
Total PETR Pays Portes de Gascogne		7%	5%	86%	2%
Total SCoT de Gascogne		7%	6%	85%	2%



Z.I. Engachies
11 rue Marcel Luquet
32 000 Auch
Tel : 05-62-59-79-70
<https://scotdegascogne.com/>

Claire Céron, directrice
c.ceron@scotdegascogne.com

Christine Sanchez-Martin, chargée de mission urbanisme
c.sanchezmartin@scotdegascogne.com

Raphaël Guill, chargé d'études
r.guill@scotdegascogne.com

Sophie Ferrero, assistante de direction
s.ferrero@scotdegascogne.com

Des territoires, un avenir



